



BANQUE DE TUNISIE

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2016

SOMMAIRE

Présentation de la Banque de Tunisie

- Répartition du capital et des droits de vote
- Conditions d'accès aux assemblées générales
- Composition du Conseil d'Administration
- Chiffres clés de la Banque de Tunisie

L'environnement économique et financier en 2016

Activités de la Banque de Tunisie

- Ressources collectées
- Les emplois
- Le portefeuille des titres
- La monétique
- Marketing et communication
- Responsabilité sociale

Résultats de la Banque de Tunisie

- Intérêts et revenus assimilés
- Evolution des commissions bancaires
- Le produit net bancaire
- Les frais généraux
- Le résultat brut d'exploitation
- Le résultat net de l'exercice
- Répartition des bénéfices
- Renforcement des fonds propres

Normes prudentielles et gestion des risques

- Ratios réglementaires
- Créances classées et provisions
- Provisions collectives
- Division et couverture des risques
- Contrôle interne et gouvernance
- Prévention contre le blanchiment d'argent

Le titre Banque de Tunisie en Bourse

Développement et modernisation de la banque

- Evolution de l'effectif
- La formation
- Le réseau de la Banque de Tunisie
- La Banque de Tunisie, une banque citoyenne

Evolution prévisionnelle de l'activité en 2017

Etats financiers de la Banque de Tunisie au 31 décembre 2016

Rapport de gestion du groupe Banque de Tunisie

Etats financiers consolidés du Groupe Banque de Tunisie au 31 décembre 2016



PRESENTATION GENERALE DE LA BANQUE DE TUNISIE

Dénomination :	BANQUE DE TUNISIE – BT -
Forme juridique	Société anonyme
Nationalité :	Tunisienne
Siège social	2, Rue de Turquie - 1001 Tunis
Téléphone :	71 125 500
Fax :	71 125 410
Site Web :	www.bt.com.tn
Date de constitution	23 Septembre 1884
Durée .	Prorogée au 31 Décembre 2027
Registre du commerce .	B1105941996
Matricule fiscal .	0000 120 H
Capital social .	180 000 000 dinars
Objet social .	Banque Universelle au sens de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux Etablissements de crédit
Régime fiscal .	Droit Commun

Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 Décembre 2016, le capital social de la Banque est réparti comme suit en actions et en droits de vote

Actionnaires	2016		2015	
	Nbre d'actions	% droit de vote	Nbre d'actions	% droit de vote
Actionnaires tunisiens	112 993 836	62,77%	93 577 743	62,39%
Dont				
Abdellatif EL FEKIH et Groupe	17 906 281	9,95%	14 723 000	9,82%
Groupe Habib KAMOUN	10 868 089	6,04%	8 648 000	5,77%
Actionnaires étrangers	66 722 406	37,07%	56 351 140	37,57%
Dont Banque Fédérative du Crédit Mutuel	61 200 000	34,00%	51 000 000	34,00%
Divers	283 758	0,16%	71 117	0,05%
Total	180 000 000	100,000%	150 000 000	100,000%

CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES

Tout actionnaire désirant prendre part à une Assemblée Générale de la Banque de Tunisie doit retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet

Les actionnaires, qui le souhaitent, peuvent se faire représenter à l'assemblée par une autre personne munie d'un mandat spécial à cet effet

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 8 membres, dont deux administrateurs indépendants et un administrateur représentant les intérêts des petits porteurs et ce conformément à la réglementation en vigueur

Il est à noter que conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n° 48-2016 du 11 juillet 2016 et en application des résolutions de l'AGE du 26 mai 2016, le conseil d'administration de Banque de Tunisie a décidé lors de sa réunion du 25 novembre 2016 de :

- Nommer Monsieur Michel LUCAS en tant que Président du conseil d'administration ,
- Nommer Monsieur Mohamed Habib BEN SAAD en tant que Directeur Général

A la tenue de l'Assemblée Générale de 2017, le conseil d'administration est ainsi composé

Président

M Michel LUCAS

Administrateurs

M Habib KAMOUN

MME. Henda EL FEKIH

M Elyès JOUINI

M Aziz MEBAREK

M. Zouheir KHARRAT

Banque Fédérative du Crédit Mutuel –BFCM– Représentée par M Thierry DELARUE

Compagnie d'Assurances et de Réassurances –ASTREE– Représentée par M Abdelmonem KOLSI

COMITES RATTACHES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les comités assistent le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance

Comité Permanent d'Audit Interne :

Les missions fondamentales du Comité sont .

- Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne et de la fiabilité de l'information financière ;
- Assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne ,
- Procéder à la proposition de la nomination des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donne un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles

Comité Exécutif de Crédit :

Le comité exécutif de crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de l'établissement

A ce titre, il donne son avis au conseil sur certaines catégories de crédits, notamment :

- les crédits de restructuration dont le montant et la durée dépassent des limites fixées par le conseil ,
- les crédits qui entraîneraient un dépassement des engagements par rapport aux seuils fixés ,
- les crédits accordés aux personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 ,
- et les crédits accordés aux clients classés chez la banque

Comité des risques :

Le comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière, notamment

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ,
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ,
- Le contrôle du respect par la direction générale de la stratégie de gestion des risques arrêtée ,
- L'analyse de l'exposition de la banque à tous les risques (risques de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel)
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement ,
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du conseil ,
- L'approbation des plans de continuité d'activité ,
- La désignation d'un responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération ;
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédit dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 ,
- Le comité des risques recommande au conseil des actions correctrices pour une meilleure maîtrise des risques

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur proposition du comité permanent d'audit interne, dans sa réunion du 14 mai 2012 et suite aux entretiens et après discussion avec la Direction Générale, l'AGO du 19 juin 2012 a approuvé la désignation des commissaires aux comptes suivants :

AMC ERNST & YOUNG
Représentée par M Nouredine HAJJI

MS LOUZIR (DELOITTE)
Représentée par M Mohamed LOUZIR

LES CHIFFRES CLES DE LA BANQUE DE TUNISIE

(chiffres en Milliers de Dinars)

	2016	2015	Evolution
ACTIVITE			2016/2015
Total du Bilan	4 718 040	4 365 726	8,1%
Dépôts clientele	3 153 153	2 847 254	10,7%
Encours des crédits clientèle au bilan	3 652 155	3 412 300	7,0%
Total concours a l'Economie	3 896 720	3 645 769	6,9%

RESULTATS

Marge d'Interêt	127 741	117 322	8,9%
Volume des commissions	50 966	45 284	12,5%
Produit Net Bancaire	235 528	213 005	10,6%
Frais Généraux	70 692	65 687	7,6%
Résultat Brut d'Exploitation	158 867	141 636	12,2%
Résultat Net	101 357	90 321	12,2%

FONDS PROPRES

Fonds propres avant affectation de l'exercice	628 274	582 952	7,8%
Fonds propres après affectation de l'exercice	675 631	628 273	7,5%

RATIOS FINANCIERS

Rentabilité des fonds propres (ROE)	15,5%	14,9%	
Rentabilité des actifs (ROAA)	2,2%	2,1%	
Coefficient d'exploitation (F GLOBAUX DE GESTION / PNB)	32,9%	34,0%	
Commissions / masse salariale	93,7%	89,9%	
Capitalisation boursiere au 31/12	1 411 200	1 350 000	4,5%

RATIOS REGLEMENTAIRES

Ratio de solvabilité	15,25%	16,41%	
Ratio de liquidité	118,30%	102,90%	
Ratio de couverture des dépôts	21,43%	21,99%	

EFFECTIF ET NOMBRE D'AGENCES

Effectif permanent	996	993	0,3%
Nombre d'agences	122	115	6,1%

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Conjoncture internationale

La croissance économique mondiale a été de nouveau proche de 3%, sous sa tendance longue Elle donne toutefois quelques signes d'accélération en fin d'année

Si elle a un peu déçu, la croissance a résisté au ralentissement modéré de la Chine et à la fragilisation des exportateurs de matières premières Elle a fait preuve d'une forte résilience aux chocs exogènes (Brexit, élection américaine, référendum italien)

La croissance mondiale s'est aussi un peu redistribuée au profit des économies émergentes, se modérant en premier lieu aux Etats-Unis

Selon le Fond Monétaire International, la croissance mondiale est estimée à 3,1 % pour 2016, et elle devrait atteindre 3,4 % en 2017 et 3,6 % en 2018

En repli continu depuis 4 ans, les anticipations d'inflation se sont retournées à la hausse, emportant avec elles les taux à long terme Avec la normalisation progressive des taux directeurs (davantage aux Etats-Unis), le mouvement de hausse des taux pourrait se prolonger

La désinflation mondiale semble toucher à sa fin avec la remontée des cours pétroliers Cela ne signe pas pour autant le retour de l'inflation en l'absence de tensions salariales manifestes

La progression des échanges de marchandises a été bien inférieure à celle de l'activité, accentuant un mouvement amorcé depuis 2011. Il serait réducteur d'attribuer ce décrochage au seul protectionnisme, mais il signe la fin d'une étape de la mondialisation marquée par l'ouverture grandissante des économies qui contribué à la croissance des 30 dernières années

Le dollar américain s'est apprécié en valeur effective réelle de plus de 6%

Les monnaies des pays avancés exportateurs de produits de base se sont affermies aussi, du fait de la hausse des prix des produits de base, tandis que l'euro et en particulier le yen se sont affaiblis

Les monnaies de plusieurs pays émergents se sont dépréciées sensiblement principalement la lire turque et le peso mexicain, tandis que les monnaies de plusieurs pays exportateurs de produits de base, principalement la Russie, se sont appréciées

Les taux d'intérêt nominaux et réels à long terme ont augmenté considérablement en particulier au Royaume-Uni et aux États-Unis depuis l'élection de novembre

Les rendements nominaux des obligations du Trésor américain à 10 ans avaient augmenté de près de 1 point de pourcentage depuis août 2016 et de 60 points de base depuis l'élection américaine.

Ces variations s'expliquent principalement par la modification attendue du dosage de la politique économique aux États-Unis

L'augmentation des rendements à long terme dans la zone euro depuis août a été plus modérée – environ 35 points de base en Allemagne, mais 70 points de base en Italie, du fait de l'incertitude élevée qui entoure la situation politique et le secteur bancaire La Réserve fédérale américaine a relevé le taux d'intérêt à court terme en décembre, comme prévu, mais, dans la plupart des autres pays avancés, la politique monétaire est restée plus ou moins inchangée

Dans les pays émergents, les conditions financières ont été hétérogènes, mais durcies de manière générale, avec une hausse des taux d'intérêt à long terme pour les obligations en monnaie locale, surtout dans les pays émergents d'Europe et en Amérique latine.

Conjoncture nationale

L'économie tunisienne continue de faire preuve de résilience dans une conjoncture nationale et internationale difficile.

L'économie nationale a affiché un taux de croissance de 1% contre 1,1% en 2015, un taux qui demeure modeste compte tenu de l'importance des défis en matière de relance de l'investissement et de l'emploi.

Cette variation serait principalement attribuable à la reprise de la contribution des services marchands qui ont été fortement affectés en 2015. L'évolution positive des services marchands aurait, toutefois, été partiellement contrebalancée par la mauvaise performance des industries non manufacturières et du secteur de l'agriculture et de la pêche.

Selon le Fonds Monétaire International, le taux de croissance devrait rebondir à 2,5 % en 2017, impulsé par le regain de confiance suscité par la réussite de la conférence « Tunisia 2020 » en novembre dernier et par l'adoption de textes de loi essentiels liés au secteur privé

La dette publique a continué de s'alourdir, dépassant 60 % du PIB en 2016. Les mesures adoptées par les autorités dans le cadre de la loi de finances de 2017 réduiront le déficit budgétaire global de manière modeste à 5,6 % du PIB, contre une estimation de 6 % en 2016.

Une légère hausse du taux de chômage pour atteindre 15,5% en 2016 contre 15,4% en 2015 avec 31,6% des diplômés de l'enseignement supérieur.

Les avoirs nets en devises ont clôturé l'année 2016 à un niveau de 13.094 MDT, soit l'équivalent de 121 jours d'importation contre 14.102 MDT et 128 jours, respectivement, au terme de l'année 2015.

L'année 2016 a été marquée par un rétablissement graduel du secteur touristique, tel que reflété à travers la hausse notable des entrées de non-résidents, notamment, de nationalités russe et algérienne ainsi que le nombre de nuitées passées dans des unités touristiques. Toutefois, cette performance n'a pu qu'atténuer la baisse des recettes à -3,8% en 2016 contre -33,4% une année auparavant.

En dépit de la reprise de la demande en provenance de la Zone Euro, le solde commercial demeure fortement fragilisé par la persistance du déficit énergétique et par la hausse des importations de biens de consommations face à des exportations très vulnérables.

En 2016, le taux d'inflation a été à son plus bas niveau depuis 2012, soit 3,7% contre 4,9% une année auparavant, en dépit de la résurgence des tensions inflationnistes vers la fin de l'année, portant le taux d'inflation à 4,2% en glissement annuel, en décembre 2016.

En 2016, la masse monétaire au sens de M3 a progressé de 6,6% en moyenne annuelle contre +5% uniquement en 2015. Cette évolution est principalement attribuée à la forte augmentation des

créances nettes sur l'Etat (+21,8% ou +2.792 MDT) mais aussi à celle des concours à l'économie (+8,2% ou +5 247 MDT)

Après une légère détente relevée en octobre 2016, les tensions sur la liquidité ont ressurgi de nouveau, portant la marque des effets restrictifs émanant, notamment, de la persistance d'un déficit courant important, de la hausse significative des billets et monnaies en circulation et d'un recours plus intense du Trésor aux ressources intérieures, pour combler le manque de ressources extérieures.

Les opérations de politique monétaire ont atteint leur plus haut historique, en décembre 2016 avec 7 476 MDT en moyenne contre 5 385 MDT en décembre 2015, soit une augmentation de 2 091 MDT

Le taux d'intérêt moyen sur le marché monétaire a clôturé l'année 2015 à 4,26% en décembre contre 4,28 en janvier.

Cette évolution traduit la convergence du TMM vers le taux directeur de la BCT en relation avec la diversification des instruments d'intervention de la Banque Centrale et l'injection des liquidités nécessaires pour réguler le marché monétaire.

En termes de moyennes annuelles, le dinar a enregistré, pour toute l'année 2016, des dépréciations de 8,6%, 8,3% et 18% respectivement vis-à-vis du dollar américain, de l'euro et du yen japonais

L'année boursière a été marquée par une décélération notable du rythme des échanges (-24%) Une baisse qui peut trouver son origine dans l'essoufflement de l'épargne et l'attrait des investisseurs pour les rendements obligataires

Les investisseurs étrangers ont été vendeurs nets sur l'année 2016 (un flux net négatif de 119MDt) Après le fort intérêt acheteur affiché en 2015 pour certaines valeurs (SFBT, SAH Lilas et Délice Holding), d'importantes sorties ont été réalisées cette année (des cessions de 260MDt)

L'indice Tunindex a clôturé l'année 2016 avec une hausse de 8,86% contre une légère baisse de 0,94% durant l'année 2015. L'indice a poursuivi jusqu'au 2 février 2016 sa tendance haussière initiée en décembre 2015 (+1,85%), période durant laquelle l'indice a progressé de 8,62%, soit quasiment le gain cumulé de toute l'année 2016, indique la Bourse de Tunis dans son bilan de l'activité boursière pour l'année 2016

Après cette période et jusqu'à la fin de l'année, l'évolution s'est faite en dents de scie, impactée négativement par les troubles sociaux et la publication d'indicateurs macroéconomiques décevants, et positivement par les indicateurs financiers des sociétés cotées qui étaient positives dans l'ensemble

Ce rendement positif de l'indice Tunindex repose essentiellement sur les performances de deux secteurs le secteur bancaire et le secteur des biens de consommation qui ont apporté respectivement 5,14% et 3,11% à la variation globale de l'indice

Sur le plan des échanges, le volume des transactions sur la Cote de la Bourse a atteint 229 MD marquant une hausse de 29%, par rapport à son niveau au mois de novembre Ainsi le volume quotidien moyen des échanges s'est situé à 10,9MD contre 8,1MD durant le mois de novembre et à 6,9 MD depuis le début de l'année

L'autre fait marquant de l'année aura été la faiblesse du marché du papier neuf, avec seulement une seule introduction en Bourse portant le nombre de sociétés cotées à 79 à la fin de l'année 2016 contre 78 en 2015

ACTIVITES DE LE BANQUE DE TUNISIE

Ressources collectées

Les dépôts de la clientèle

L'encours des dépôts et avoirs de la clientèle de la Banque de Tunisie s'est établi à 3 153 153 mille dinars au 31 Décembre 2016 contre 2 847 254 mille dinars au 31 Décembre 2015, enregistrant une hausse de 10,7%.

DEPOTS COLLECTES

Rubriques	1	2	3	4	5	(chiffres en Milliers de Dinars)	
	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
<i>Depôts à vue</i>	847 393	871 296	941 385	1 020 638	1 126 386	10,4%	7,4%
<i>Dépôts d'épargne</i>	667 661	702 667	750 845	807 055	965 561	19,6%	9,7%
<i>Depôts à terme</i>	386 360	609 203	686 074	607 656	623 657	2,6%	12,7%
<i>Comptes à terme</i>	365 196	587 783	663 750	582 702	600 832	3,1%	13,3%
<i>Bons de caisse</i>	21 164	21 420	22 324	24 954	22 825	-8,5%	1,9%
<i>Certificats de dépôts</i>	527 000	481 000	523 000	394 000	418 000	6,1%	-5,6%
<i>Dettes rattachées</i>	9 597	16 048	21 090	17 905	19 549	9,2%	19,5%
TOTAL DEPOTS	2 438 012	2 680 214	2 922 394	2 847 254	3 153 153	10,7%	6,6%

Les dépôts à vue ont atteint 1.126 386 mille dinars au 31 décembre 2016 contre 1 020.638 mille dinars au 31 décembre 2015 soit une évolution de 10,4%

Les dépôts à vue ont continué d'occuper une place importante dans l'ensemble des ressources, permettant ainsi à la Banque d'assurer le maintien d'un coût des ressources assez compétitif. Durant les cinq dernières années, les dépôts à vue ont connu une croissance au taux moyen annuel de 7,4%

Les dépôts à terme et les certificats de dépôts, destinés essentiellement à une clientèle d'institutionnels, sont passés de 1 001 656 mille Dinars au 31 Décembre 2015 à 1 041 657 mille dinars à la fin de l'exercice 2016, soit une hausse de 4%. Durant les cinq dernières années, les dépôts à terme ont connu une croissance avec un taux moyen annuel de 3,34%

Les dépôts d'épargne ont enregistré une croissance de 19,6% passant de 807 055 mille dinars au 31 Décembre 2015 à 965 561 mille dinars au 31 Décembre 2016. Cette catégorie de dépôt, a progressé à un rythme moyen annuel de 9,7% durant les cinq dernières années.

Structure des dépôts

A la fin de l'exercice 2016, les dépôts à vue ont représenté 35,7% de l'ensemble des dépôts collectés auprès de la clientèle. Les dépôts d'épargne ont occupé une part de 30,6% alors que les dépôts à terme représente 19,8% de l'ensemble des dépôts

STRUCTURE DES DEPOTS

(chiffres en Milliers de Dinars)

Rubriques	2012		2013		2014		2015		2016	
Depôts à vue	847 393	34,8%	871 296	32,5%	941 385	32,2%	1 020 638	35,8%	1 126 386	35,7%
Depôts d'épargne	667 661	27,4%	702 667	26,2%	750 845	25,7%	807 055	28,3%	965 561	30,6%
Depôts à terme	386 360	15,8%	609 203	22,7%	686 074	23,5%	607 656	21,3%	623 657	19,8%
Comptes à terme	365 196	94,5%	587 783	96,5%	663 750	96,7%	582 702	95,9%	600 832	96,3%
Bans de caisse	21 164	5,5%	21 420	3,5%	22 324	3,3%	24 954	4,1%	22 825	3,7%
Certificats de dépôts	527 000	21,6%	481 000	17,9%	523 000	17,9%	394 000	13,8%	418 000	13,3%
Dettes rattachées	9 597	0,4%	16 048	0,6%	21 090	0,7%	17 905	0,6%	19 549	0,6%
TOTAL DEPOTS	2 438 012		2 680 214		2 922 394		2 847 254		3 153 153	

Les ressources spéciales

Au 31 Décembre 2016, l'encours de ces ressources spéciales s'élève à 228 314 mille dinars contre 141 888 mille dinars à la fin de l'année 2015, enregistrant une hausse de 60,9%

Cette hausse s'explique par le recours de la banque aux bailleurs de fonds étrangers principalement auprès de la Banque Européenne d'Investissement

RESSOURCES SPECIALES

(chiffres en Milliers de Dinars)

Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
Ressources Budgetaires	4 188	4 805	4 805	4 646	4 640	-0,1%	2,6%
Ressources extérieures	51 699	38 752	77 300	136 286	222 701	63,4%	44,1%
Autres	774	594	488	956	973	1,8%	5,9%
TOTAL RESSOURCES SPECIALES	56 661	44 152	82 593	141 888	228 314	60,9%	41,7%

Les Emplois

Les crédits de la clientèle

Dans un contexte marqué par une crise économique et financière internationale, et une rareté des ressources, la Banque de Tunisie a continué d'accompagner ses clients et de contribuer au financement de l'économie tunisienne, tout en maintenant un système rigoureux de pilotage des risques

Ainsi, le volume global des crédits nets à la clientèle a enregistré une hausse de 7% passant de 3 412.300 mille dinars au 31 Décembre 2015 à 3 652 155 mille dinars au 31 Décembre 2016

CREDITS ET ENGAGEMENTS DE LA CLIENTELE

(chiffres en Milliers de Dinars)

Nature des engagements	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
CREDITS A COURT TERME	1 595 805	1 729 521	1 778 570	1 864 323	1 957 593	5,0%	5,2%
Credits a court terme Entreprises	300 872	274 199	294 033	333 984	336 367	0,7%	2,8%
Credits a court terme Particuliers	619 876	672 375	689 203	675 006	711 287	5,4%	3,5%
Escompte commercial	285 577	278 170	299 487	291 729	328 686	12,7%	3,6%
Comptes debiteurs de la clientele	251 693	308 223	303 349	348 694	370 784	6,3%	10,2%
Valeurs impayees	12 590	17 033	16 579	30 864	50 364	63,2%	41,4%
Prêts en devises a la clientele	79 578	126 074	117 004	147 867	114 674	-22,4%	9,6%
Autres credits a court terme	45 618	53 447	58 915	36 178	45 431	25,6%	-0,1%
CREDITS A MOYEN ET LONG TERME	1 390 099	1 357 572	1 420 060	1 529 982	1 630 503	6,6%	4,1%
Credits a moyen terme ordinaires	879 707	857 290	882 073	920 373	959 805	4,3%	2,2%
Credits a long terme ordinaires	414 061	398 435	428 353	451 961	461 701	2,2%	2,8%
Credits a long terme logement	96 331	101 847	109 634	157 648	208 997	32,6%	21,4%
OPERATIONS DE LEASING	9 351	12 516	23 688	40 174	44 878	11,7%	48,0%
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	49 230	33 704	54 759	56 865	95 054	67,2%	17,9%
CREANCES RATTACHEES	23 330	28 563	31 788	26 491	32 897	24,2%	9,0%
CREANCES AUX CONTENTIEUX	92 584	117 842	124 872	167 229	176 291	5,4%	17,5%
TOTAL CREANCES BRUTES	3 160 399	3 279 718	3 433 738	3 685 065	3 937 216	6,8%	5,6%
PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-198 784	-222 467	-238 087	-272 765	-285 063	4,5%	9,4%
TOTAL DES CREANCES NETTES	2 961 617	3 057 252	3 195 652	3 412 300	3 652 155	7,0%	5,4%

Le volume global des créances brutes a enregistré une progression de 6,8%, passant de 3 685 065 mille dinars en 2015 à 3 937 216 mille dinars en 2016

Les crédits à court terme ont enregistré une augmentation de 5% pour atteindre un encours de 1.957 593 mille dinars à la fin de l'exercice 2016 contre 1.864.323 mille dinars à la fin de l'exercice 2015

Ces crédits ont progressé à un taux annuel moyen de 5,2% durant les cinq dernières années

Les crédits à court terme aux entreprises ont progressé de 0,7% pour atteindre un encours de 336 367 mille dinars

Les crédits à court terme aux particuliers ont enregistré une hausse de 5,4% avec un encours de 711.287 mille dinars par rapport à une année auparavant avec une évolution moyenne de 3,5% sur les cinq derniers exercices

L'encours global des crédits à moyen et long terme a atteint, à la fin de l'exercice 2016, un montant de 1 630 503 mille dinars contre 1.529.982 mille dinars l'année dernière, soit une hausse de 6,6%

Entre 2012 et 2016, l'encours des crédits à moyen et long terme a évolué avec un rythme moyen annuel de 4,1%

Les crédits sur ressources spéciales ont enregistré une augmentation de 67,2% pour atteindre un encours de 95 054 mille dinars à la fin de l'exercice 2016 contre 56 865 mille dinars à la fin de l'exercice 2015

A la fin de l'exercice 2016, l'encours des opérations de leasing s'est situé à 44 878 mille dinars contre 40 174 mille dinars une année auparavant enregistrant ainsi une hausse de 11,7%

Durant les cinq derniers exercices, l'encours des opérations de leasing a évolué avec un rythme moyen annuel de 48%

Les engagements par signature

Le volume des engagements nets par signature a atteint au 31 Décembre 2016, un encours de 535 913 mille dinars contre 535.776 mille dinars une année auparavant

(chiffres en Milliers de Dinars)

Nature des engagements	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	412 102	505 022	452 215	545 922	542 389	-0,6%	7,1%
CREANCES CLASSEES BRUTES (HORS BILAN)	6 914	9 305	8 591	10 146	6 475	-36,2%	-1,6%
TOTAL DES ENGAGEMENTS NETS PAR SIGNATURE	405 117	495 716	443 625	535 776	535 913	0,0%	7,2%

L'évolution moyenne annuelle de ces concours a été de 7,2% durant les cinq dernières années

A la fin de l'exercice 2016, les engagements de la Banque de Tunisie sont répartis par secteur d'activité comme suit (en milliers de dinars)

REPARTITION DES ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE AU 31/12/2016

LIBELLE	%	TOTAL
<u>A-CONCOURS AUX PROFESSIONNELS</u>	78,96%	3 373 444
I- AGRICULTURE	1,02%	43 474
II- INDUSTRIE	28,00%	1 196 164
III- SERVICES	43,32%	1 850 529
VI- ENTREPRENEURS INDIVIDUELS	6,63%	283 276
<u>B-CONCOURS AUX PARTICULIERS</u>	26,76%	1 143 121
TOTAL	100,0%	4 516 565

En matière de gestion des risques sur les crédits, il est important de souligner que la Banque de Tunisie est en parfait respect de toutes les normes prudentielles de la Banque Centrale de Tunisie relatives à la division et la couverture des risques sur les crédits

Aussi, la Banque de Tunisie a adopté une politique de diversification de ses crédits par secteur pour assurer la maîtrise du risque de concentration

Le portefeuille - titres

Composition du portefeuille-titres

Le total du portefeuille-titres de la Banque de Tunisie a enregistré une augmentation de 13,4% passant de 591 664 mille dinars au 31 Décembre 2015 à 670 858 mille dinars au 31 Décembre 2016

Ce portefeuille titres est composé de titres de participation, fonds gérés et des Bons du Trésor Assimilables

La politique adoptée par la Banque de Tunisie consiste à rechercher les meilleurs placements caractérisés par leur sécurité et leur rentabilité

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE TITRES

(chiffres en Milliers de Dinars)

	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
Titres de participations	171 337	194 491	191 862	233 469	244 565	4,8%	9,3%
Fonds gérés	47 250	54 275	74 275	89 275	130 926	46,7%	29,0%
Obligations	3 598	2 398	1 198	398	0	-100,0%	-100,0%
Titres de transaction et placement	141 107	175 723	249 518	268 522	295 367	10,0%	20,3%
Total portefeuille-titres	363 293	426 888	516 853	591 664	670 858	13,4%	16,6%

Le portefeuille des participations a enregistré une hausse de 4,8% entre 2015 et 2016

Il s'est établi à 244 565 mille dinars au 31 Décembre 2016 contre 233.469 mille dinars au 31 Décembre 2015.

Les fonds gérés ont passé de 89 275 mille dinars à fin 2015 à 130.926 mille dinars à fin 2016 enregistrant ainsi une évolution de 46,7% (évolution moyenne de 29% sur les cinq dernières années)

L'essentiel du portefeuille des participations de la Banque de Tunisie peut être scindé en deux parties les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation des états financiers (filiales du groupe BT) et les autres participations à caractère stratégique.

Politique d'investissement

A l'instar des années précédentes la politique d'investissement de la banque en matière de prise de participations vise, outre l'amélioration du taux de rendement directe, d'autres objectifs tels que :

- Le dégrèvement fiscal accordé aux souscripteurs lors des prises de participation au capital de sociétés réalisant des projets d'investissement
- L'accompagnement de certains de nos meilleurs clients dans leurs actions de développement
- Le recyclage de ces participations par leur cession, dans une phase ultérieure, aux promoteurs

Rendement du Portefeuille- titres

Le portefeuille-titres de la Banque de Tunisie a généré les revenus suivants à la fin des cinq dernières années :

(chiffres en Milliers de Dinars)

	2012	2013	2014	2015	2016
Dividendes et jetons de présence	8 152	9 651	12 958	15 088	21 279
Plus values sur cession d'actions	2 844	1 209	3 053	16	999
Revenus sur BTA et BTC	7 824	8 044	10 613	15 097	15 154
Intérêts sur obligations	1 788	1 827	4 479	10 159	5 994
Total	20 608	20 730	31 103	40 359	43 426

Par ailleurs, et en matière de provisions, l'enveloppe consacrée couvre largement la dépréciation potentielle de certaines participations, soit un total de 29.898 mille dinars au 31/12/2016

La Monétique

Le parc des DABs de la BT est passé de 189 unités en 2015 à 196 DAB à fin 2016, soit une augmentation de 7 nouvelles unités.

En matière de TPE, le nombre de contrats affiliés est passé de 1 339 en 2015 à 1 444 en 2016 soit une progression de 7,8%.

Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des DABs est passé de 473 187 mille dinars en 2015 à 553 911 mille dinars en 2016 enregistrant ainsi une évolution de 17,1%

Le chiffre d'affaires des TPEs est passé de 123.685 mille dinars en 2015 à 136.486 mille dinars en 2016 enregistrant ainsi une évolution de 10,3%

Les commissions provenant de la vente des cartes monétiques a évolué de 7,67% pour passer de 2.713 mille dinars en 2015 à 2 921 mille dinars en 2016

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Evolution
Chiffre d'affaires DAB en mD	476 577	473 187	553 911	17,1%
Chiffre d'affaires TPE en mD	141 796	123 685	136 486	10,3%

Courant l'année 2016, l'activité BTNET a enregistré une évolution de 18,2% du nombre des abonnés BTNET BUSINESS. Les abonnements au service BTNET PARTICULIER ont progressé de 44,6%.

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Evolution
BTNET Particulier	8 209	17 171	24 827	44,6%
BTNET Business	2 320	3 024	3 574	18,2%

Marketing et communication

L'année 2016 a été marquée par une focalisation sur les services de banque à distance en offrant aux internautes un site institutionnel moderne, ergonomique, facilement accessible et une panoplie de services pour les abonnés au service BTNET

Aussi, l'année 2016 a été marquée par la mise en service d'un « CENTRE DE RELATION CLIENT » dont les principales tâches sont

- La réception d'appels téléphoniques provenant de clients ou de prospects pour leurs demandes d'informations ou pour la formulation de leurs réclamations
- L'émission d'appels téléphoniques envers des clients ou des prospects et ce dans le cadre des campagnes marketing ou de recouvrement de la banque

Ce centre permet à la banque d'assister le réseau et de garantir plus de proximité et de disponibilité avec sa clientèle, de même, il constitue une occasion supplémentaire de mise en valeurs des produits de la banque

RESULTATS DE LA BANQUE DE TUNISIE

Comme le démontre le tableau ci-dessous, toutes les rubriques du résultat sont en évolution positive et témoignent de la bonne rentabilité de l'activité de la Banque.

EVOLUTION DU RESULTAT

Résultats	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
Interêts et revenus assimilés	179 900	212 924	236 143	248 404	258 978	4,3%	9,5%
Interêts et charges assimilés	79 929	101 054	119 681	131 082	131 237	0,1%	13,2%
MARGE D'INTERETS	99 971	111 870	116 462	117 322	127 741	8,9%	6,3%
Commissions perçues	36 997	39 108	42 662	45 284	50 966	12,5%	8,3%
Commissions servies	1 074	1 026	1 092	1 127	995	-11,6%	-1,9%
COMMISSIONS NETTES	35 923	38 082	41 570	44 157	49 971	13,2%	8,6%
Gain sur portefeuille commercial	15 513	18 368	20 976	26 279	30 543	16,2%	18,5%
Revenus du portefeuille d'investissement	9 940	11 477	17 437	25 246	27 273	8,0%	28,7%
PRODUIT NET BANCAIRE	161 347	179 797	196 445	213 005	235 528	10,6%	9,9%
Frais généraux	51 744	55 573	61 743	65 687	70 692	7,6%	8,1%
<i>Masse salariale</i>	39 399	42 199	47 325	50 353	54 382	8,0%	8,4%
<i>Depenses d'exploitation</i>	12 345	13 374	14 418	15 334	16 310	6,4%	7,2%
Amortissements des immobilisations	6 669	6 155	5 997	6 683	6 896	3,2%	0,8%
Autres produits d'exploitation	656	1 015	882	1 001	927	-7,4%	9,0%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	103 590	119 084	129 587	141 636	158 867	12,2%	11,3%
Dotations aux Provisions et corrections de valeurs	20 258	28 750	25 916	37 188	30 083	-19,1%	10,4%
<i>Provisions pour creances et passif</i>	20 312	27 406	20 970	27 630	21 950		
<i>Provisions sur portefeuille d'investissement</i>	-54	1 344	4 946	9 558	8 133		
RESULTAT D'EXPLOITATION	83 331	90 335	103 671	104 447	128 783	23,3%	11,5%
Gain sur éléments ordinaires	-5 201	214	2 364	2 104	352	-83,3%	
Impôts sur sociétés	14 752	16 816	18 358	16 230	18 946	16,7%	6,5%
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	63 379	73 732	87 677	90 321	110 189	22,0%	14,8%
Solde gain / pertes des éléments extraordinaires	0	0	0	0	8 833		
BENEFICE NET	63 379	73 732	87 677	90 321	101 357	12,2%	12,5%

Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 258 978 mille dinars au 31 Décembre 2016 contre 248.404 mille dinars au 31 Décembre 2015, soit une progression de 4,3%

EVOLUTION DES INTERETS

Résultats	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	179 900	212 924	236 143	248 404	258 978	4,3%	9,5%
Opérations avec les établissements bancaires	1 668	608	489	835	1 021	22,3%	-11,5%
Operation avec la clientele	178 232	212 316	235 654	247 569	257 957	4,2%	9,7%
Revenus des credits a la clientele	154 753	186 169	200 354	208 165	218 941	5,2%	9,1%
Revenus des comptes clientele debiturs	19 441	22 434	29 824	32 835	31 189	-5,0%	12,5%
Revenu des operations de leasing	832	839	1 661	2 703	3 618	33,9%	44,4%
Revenus sur engagements par signature	3 205	2 875	3 815	3 865	4 209	8,9%	7,0%

Les revenus des crédits à la clientèle ont enregistré une progression de 5,2% pour atteindre 218 941 mille dinars à la fin de l'exercice 2016

Les opérations de leasing ont enregistré une hausse de 33,9%.

Les revenus sur engagements par signature ont évolué de 8,9% en 2016 pour atteindre 4.209 mille dinars.

La marge d'intérêts a atteint 127 741 mille dinars au 31 décembre 2016, soit une progression de 8,9%

Cette dernière a enregistré une évolution moyenne, durant les cinq derniers exercices, de l'ordre de 6,3%

Evolution des commissions bancaires

Les commissions bancaires ont atteint à la fin de l'exercice 2016 un volume global de 50 966 mille dinars contre 45.284 mille dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 12,5%

La croissance des produits des services bancaires est due, non seulement à une révision des tarifs à fin 2015 et au début de l'année 2016, mais aussi à une progression du volume des opérations bancaires enregistrées à la fois en nombre et en montant

Cette évolution témoigne du bon redéploiement de l'activité de la Banque de Tunisie courant l'année 2016

Comme le démontre le tableau ci-dessous, les principales commissions bancaires ont enregistré une évolution positive cette année

EVOLUTION DES COMMISSIONS BANCAIRES

Résultats	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
TOTAL DES COMMISSIONS BANCAIRES	36 997	39 108	42 662	45 284	50 966	12,5%	8,3%
Opérations avec l'étranger	3 794	4 479	4 879	5 400	5 187	-3,9%	8,1%
Opérations sur titres	4 050	4 402	4 236	4 019	4 081	1,5%	0,2%
commissions sur comptes	8 691	9 187	11 051	11 951	12 842	7,5%	10,3%
Commissions sur moyens de paiement	7 942	8 689	8 887	9 970	11 102	11,3%	8,7%
Commissions de gestion	10 804	10 606	11 521	11 715	15 329	30,8%	9,1%
Opérations guichet et opération diverses	1 717	1 744	2 088	2 228	2 424	8,8%	9,0%
Commissions / Masse salariale	93,9%	92,7%	90,1%	89,9%	93,7%		

Il est à signaler que

- Les commissions sur moyens de paiement ont augmenté de 11,3% grâce au développement des mouvements de la monétique et des opérations sur les effets
- Les commissions de gestion ont enregistré une hausse de 30,8%
- Les commissions sur comptes ont progressé de 7,5%, grâce à l'ouverture de nouveaux comptes en 2016

Le Produit Net Bancaire

La croissance des revenus sur portefeuille titres conjuguée à l'augmentation des commissions perçues ont permis au Produit Net Bancaire de la Banque d'enregistrer une progression de 10,6%

Ainsi, le Produit Net Bancaire a atteint en 2016 un montant de 235 528 mille dinars contre 213 005 mille dinars en 2015

Durant les cinq derniers exercices, le Produit Net Bancaire a progressé à un taux annuel moyen de 9,9%

La structure du Produit Net Bancaire est demeurée relativement stable

- ⇒ La marge d'intérêt représente en moyenne 54,2% du Produit Net Bancaire alors que les commissions nettes représentent 21,2% du PNB

PRODUIT NET BANCAIRE

Résultats	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
Marge d'intérêts	99 971	111 870	116 462	117 322	127 741	8,88%	6,32%
Commissions nettes	35 923	38 082	41 570	44 157	49 971	13,17%	8,60%
Gain sur portefeuille commercial	15 513	18 368	20 976	26 279	30 543	16,22%	18,45%
Revenus du portefeuille d'investissement	9 940	11 477	17 437	25 246	27 273	8,03%	28,70%
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)	161 347	179 797	196 445	213 005	235 528	10,6%	9,9%
<i>Marge d'intérêts / PNB</i>	<i>62,0%</i>	<i>62,2%</i>	<i>59,3%</i>	<i>55,1%</i>	<i>54,2%</i>		
<i>Commissions nettes / PNB</i>	<i>22,3%</i>	<i>21,2%</i>	<i>21,2%</i>	<i>20,7%</i>	<i>21,2%</i>		

Les Frais Généraux

Les frais généraux ont enregistré une augmentation de 7,6% par rapport à l'exercice précédent

Ils ont atteint une enveloppe de 70 692 mille dinars au 31 décembre 2016 contre 65 687 mille dinars au 31 décembre 2015

La Banque de Tunisie a maintenu sa politique de maîtrise de ses frais généraux et ce malgré l'augmentation des charges sociales et l'aménagement de nouvelles agences à ouvrir au début de l'année 2017

Ces frais généraux sont constitués de la masse salariale qui s'est élevée à 54 382 mille dinars 31 décembre 2016 contre 50 353 mille dinars 31 décembre 2015 et des dépenses diverses d'exploitation qui ont passés de 15 334 mille dinars au 31 décembre 2015 à 16 310 mille dinars 31 décembre 2016, enregistrant ainsi une augmentation de 6,4%

FRAIS GENERAUX

Résultats	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
Masse salariale	39 399	42 199	47 325	50 353	54 382	8,0%	8,4%
Depenses d'exploitation	12 345	13 374	14 418	15 334	16 310	6,4%	7,2%
FRAIS GENERAUX (FG)	51 744	55 573	61 743	65 687	70 692	7,6%	8,1%
Amortissements des immobilisations	6 669	6 155	5 997	6 683	6 896	3,2%	0,8%
FRAIS GLOBAUX DE GESTION	58 413	61 728	67 740	72 371	77 589	7,2%	7,4%
<i>Coefficient d'exploitation (F. GLOBAUX DE GESTION / PNB)</i>	<i>36,2%</i>	<i>34,3%</i>	<i>34,5%</i>	<i>34,0%</i>	<i>32,9%</i>		
<i>Productivité globale (F. GENERAUX / RBE)</i>	<i>50,0%</i>	<i>46,7%</i>	<i>47,6%</i>	<i>46,4%</i>	<i>44,5%</i>		

Le coefficient d'exploitation, mesuré par le rapport entre les frais globaux de gestion (frais généraux majoré des amortissements) et le Produit Net Bancaire, continue à se situer à un niveau compétitif 32,9% fin 2016 contre 34% une année auparavant

Aussi, le ratio de productivité globale, déterminé par le rapport entre les frais généraux et le Résultat Brut d'Exploitation, s'est établi, au 31 décembre 2016, à un niveau égal à 44,4% contre 46,4% au 31 décembre 2015

Le Résultat Brut d'Exploitation

La croissance du Produit Net Bancaire et la maîtrise des frais généraux ont permis au Résultat Brut d'Exploitation d'enregistrer une progression de 12,2%.

En effet, à la fin de l'exercice 2016, le Résultat Brut d'Exploitation a atteint un volume de 158 867 mille dinars contre 141 636 mille dinars en 2015

Durant les cinq dernières années, le résultat brut d'exploitation a évolué avec un rythme annuel moyen de 11,3%

Au terme de l'exercice 2016, la dotation aux amortissements a atteint un montant de 6 896 mille dinars, soit une évolution de 3,2% par rapport à la dotation de 2015

RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Résultats	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
Produit Net Bancaire	161 347	179 797	196 445	213 005	235 528	10,6%	9,9%
Frais généraux	51 744	55 573	61 743	65 687	70 692	7,6%	8,1%
Dotations aux amortissements	6 669	6 155	5 997	6 683	6 896	3,2%	0,8%
Autres produits d'exploitation	656	1 015	882	1 001	927	-7,4%	9,0%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	103 590	119 084	129 587	141 636	158 867	12,2%	11,3%
<i>Frais Généraux / RBE</i>	<i>50,0%</i>	<i>46,7%</i>	<i>47,6%</i>	<i>46,4%</i>	<i>44,5%</i>		
<i>Commissions / RBE</i>	<i>34,7%</i>	<i>32,0%</i>	<i>32,1%</i>	<i>31,2%</i>	<i>31,5%</i>		

Le Résultat Net de l'exercice

A la fin de l'exercice 2016, le Résultat Net a enregistré une hausse de 12,2% passant de 90 321 mille dinars en 2015 à 101 357 mille dinars en 2016 et ce tenant compte de la dotation aux provisions pour créances douteuses constituées en 2016 pour la couverture des risques sur les engagements

RESULTAT NET

Résultats	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	103 590	119 084	129 587	141 636	158 867	12,2%	11,3%
Dotations aux provisions et corrections de valeurs	20 258	28 750	25 916	37 188	30 083	-19,1%	10,4%
<i>Provisions pour créances et passifs</i>	<i>38 760</i>	<i>27 406</i>	<i>20 970</i>	<i>27 630</i>	<i>21 950</i>		
<i>Provisions sur portefeuille d'investissement</i>	<i>-54</i>	<i>1 344</i>	<i>4 946</i>	<i>9 558</i>	<i>8 133</i>		
Gain sur éléments ordinaires	-5 201	214	2 364	2 104	352	-83,3%	
Impôts sur Sociétés	14 752	16 816	18 358	16 230	18 946	16,7%	6,5%
Solde gain / pertes des éléments extraordinaires	0	0	0	0	8 833		
BENEFICE NET	63 379	73 732	87 677	90 321	101 357	12,2%	12,5%

L'examen de la répartition des résultats durant les cinq derniers exercices montre une bonne rémunération des actions par les dividendes distribués

En effet, le taux de distribution par rapport au nominal des actions est maintenu à des niveaux très performants

Le montant des dividendes servis est passé de 29 250 mille dinars en 2012 à 39 000 mille dinars en 2013 pour arriver à 45 000 mille dinars en 2014 et 2015 et enfin à 54 000 mille dinars en 2016 ce qui représente 53,2% du bénéfice net de l'exercice

Il est à noter que la Banque de Tunisie a procédé à une augmentation de capital par incorporation des réserves décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Mai 2016 pour passer de 150 000 mille dinars à 180 000 mille dinars

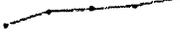
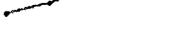
Renforcement des fonds propres

Les fonds propres de la Banque après répartition du bénéfice de l'exercice concerné ont poursuivi leur progression pour passer de 628.273 mille dinars à la fin de l'année 2015 à 675.631 mille dinars fin 2016, soit une augmentation par rapport à l'exercice précédent de 7,5%.

Les fonds propres de la banque ont évolué, aussi, avec un rythme moyen annuel de 7,5% durant les cinq dernières années

Cette augmentation a permis à la Banque de Tunisie d'afficher une rentabilité des fonds propres qui se situe à un niveau de 15,5% en 2016 et se maintenir à un niveau plus élevé que la moyenne du secteur bancaire en Tunisie.

CAPITAUX PROPRES

Résultats	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
Capital Social	112 500	150 000	150 000	150 000	180 000	20,0%	12,5%
Réserves début de l'exercice	358 914	355 543	390 275	432 952	448 274	3,5%	5,7%
Fonds propres avant répartition	471 414	505 543	540 275	582 952	628 274	7,8%	7,4%
Attributions aux réserves	34 129	34 732	42 677	45 321	47 357	4,5%	8,5%
Fonds propres après répartition	505 543	540 275	582 952	628 273	675 631	7,5%	7,5%
Capital Social	112 500	150 000	150 000	150 000	180 000	20,0%	12,5%
Réserves en fin d'exercice	393 043	390 275	432 952	478 273	495 764	3,7%	6,0%
Fonds propres moyens	488 479	522 909	561 614	605 613	651 952	7,7%	7,5%
<i>P N B / Fonds Propres Moyens</i>	33,0%	34,4%	35,0%	35,2%	36,1%		
<i>R B E / Fonds Propres Moyens</i>	21,2%	22,8%	23,1%	23,4%	24,4%		
<i>ROE = Bénéfices nets / Fonds Propres Moyens</i>	13,0%	14,1%	15,6%	14,9%	15,5%		
<i>ROAA = Bénéfices nets / Total Actif Moyens</i>	1,8%	1,9%	2,2%	2,1%	2,2%		

NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES

Ratios réglementaires

Vu le renforcement de la capacité bénéficiaire, le niveau appréciable des provisions constituées et l'efficacité de la politique de maîtrise des risques, le ratio de solvabilité a atteint au 31 décembre 2016 un niveau de 15,46%, contre 16,41% au 31 Décembre 2015 et ce pour un minimum réglementaire exigé de 10% et tenant compte des exigences en fonds propres pour la couverture du risque opérationnel

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) s'est élevé à 118,3% en 2016, pour un minimum exigé de 70%.

Le ratio de couverture des dépôts s'est maintenu à un niveau de 21,43% en 2016 contre 21,99% en 2015 et ce pour un minimum réglementaire de 10%

Le ratio des immobilisations a atteint 38,79% au 31 Décembre 2016, contre 40,86% au 31 Décembre 2015, ce niveau reste largement inférieur au plafond réglementaire fixé à 75%

RATIOS REGLEMENTAIRES

Ratios réglementaires	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio de solvabilité	19,39%	20,03%	17,04%	16,41%	15,25%
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	-	-	107,30%	102,90%	118,30%
Ratio de couverture des dépôts	20,74%	20,16%	19,95%	21,99%	21,43%
Ratio des immobilisations	40,30%	40,89%	37,95%	40,86%	38,79%

Créances classées et provisions

Durant ces dernières années, la Banque de Tunisie a toujours respecté les normes, fixées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de classement des créances et des provisions et a poursuivi ses efforts de recouvrement des créances classées

Ces efforts ont abouti à l'assainissement du portefeuille des crédits et au maintien à un niveau faible des créances classées

Le volume global des créances (bilan et hors bilan) classées conformément à la circulaire de la BCT numéro 91-24 est de 365 262 mille dinars au 31 Décembre 2016 contre 390.067 mille dinars au 31 Décembre 2015

Par conséquent, le rapport de ces créances sur l'ensemble des engagements de la Banque est passé de 9,1% en 2015 à 8,1% en 2016 enregistrant ainsi une baisse de 11,4% et avec une hausse moyenne sur les cinq dernières années de 1,9%

Ces créances classées, comptabilisées au bilan et en hors bilan, se présentent comme suit

CREANCES CLASSEES ET PROVISION CONSTITUEES

	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015	Evol Moy (sur 5 ans)
Total des créances classées	269 940	310 707	311 027	390 067	365 262	-6,4%	7,9%
Classe 5	97 524	120 866	135 318	186 456	185 148	-0,7%	17,4%
Classe 4	67 076	91 847	94 796	134 247	126 403	-5,8%	17,2%
Classe 3	66 159	46 226	36 761	32 367	24 344	-24,8%	-22,1%
Classe 2	39 181	51 768	44 152	36 997	29 367	-20,6%	-7,0%
Creances courantes	3 327 834	3 510 816	3 615 130	3 882 133	4 151 304	6,9%	5,7%
Total créances (Bilan et hors Bilan)	3 597 774	3 821 523	3 926 157	4 272 200	4 516 565	5,7%	5,9%
Créances classées / Total créances	7,5%	8,1%	7,9%	9,1%	8,1%	-11,4%	1,9%
Provisions sur créances classées	166 188	190 558	199 392	227 224	237 216	4,4%	9,3%
Agios réservés comptabilisés	7 806	10 128	12 472	18 986	18 492	-2,6%	24,1%
Provisions collectives sur Risques latents	30 664	30 541	34 815	34 815	34 815	0,0%	3,2%
Taux de couverture des créances classées	64,5%	64,6%	68,1%	63,1%	70,0%	10,9%	2,1%
Provisions constituées / Total créances	5,5%	5,8%	6,0%	6,1%	6,0%	-1,8%	2,4%

Les provisions affectées à ces créances, calculées selon les normes de la Banque Centrale de Tunisie, ont atteint au terme de l'exercice 2016, 237 117 mille dinars

Ce niveau de provisionnement assure à la Banque de Tunisie une couverture à hauteur de 70% du total des créances classées

Les provisions constituées à la fin de l'exercice 2016 représentent 6% du total des créances

Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, complétée par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 Mars 2012 relative à la constitution des « Provisions collectives », les établissements de crédit doivent constituer par prélèvement sur les résultats de l'exercice une provision pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier

Dans ce sens et après avoir constitué une enveloppe de 30 664 mille dinars au titre de l'exercice 2012 et une reprise de 123 mille dinars et 4 274 mille dinars respectivement en 2013 et 2014, le profil risque de la Banque de Tunisie permet de garder la même enveloppe que 2015, soit 34 815 mille dinars

Division et couverture des risques

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24 du 17 décembre 1991, les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios de division des risques et ce pour assurer une maîtrise du risque de concentration sur les engagements

Ces seuils de concentration ont été révisés et modifiés par la circulaire aux établissements de crédit n° 2012-09 édité par la Banque Centrale de Tunisie le 29 juin 2012

Ainsi, le montant total des risques encourus sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque, et ne doit pas dépasser .

- 3 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus des fonds propres nets ,
- 1,5 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus des fonds propres nets

Par bénéficiaire, on entend un client ou un groupe. Le qualificatif de « groupe » est attribué à deux ou plusieurs personnes morales ayant entre elles des interconnexions telles que

- Une gestion commune ,
- Une interdépendance commerciale ou financière directe ,
- Des participations directes ou indirectes au capital se traduisant par un pouvoir de contrôle

La Banque de Tunisie a mis en place un dispositif de contrôle du risque de concentration basé sur la définition réglementaire de la notion de « même bénéficiaire » Ainsi, c'est la table des groupes de la BCT qui est utilisée comme référentiel de base

Egalement, la Banque de Tunisie a mis en œuvre des processus et des dispositifs de suivi de certains risques qui ont été adaptés à ses activités (risque de marché, risque de taux d'intérêt global, risque de crédits et risque de liquidité).

Contrôle interne et gouvernance

Les structures décisionnelles et les organes de contrôle ont accompli tout au long de l'exercice 2016 leurs fonctions dans des conditions optimales et en conformité avec les dispositions réglementaires

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein de la Banque de Tunisie, comme l'ensemble des moyens et procédures visant la maîtrise des activités et de certains facteurs de risques

Ce système s'articule autour de certains principes de base permettant d'assurer une maîtrise des risques, de garantir la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations

Trois comités assistent le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance. Il s'agit du Comité Permanent d'Audit Interne, du Comité Exécutif de Crédit et du Comité des risques

Le Comité Permanent d'Audit Interne est chargé de veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place, de réviser et de donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers avant leur transmission au conseil d'administration pour approbation, de revoir tout relevé avant sa soumission aux autorités de supervision et d'examiner tout

placement ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et portés à sa connaissance par les commissaires ou les auditeurs externes.

Le comité exécutif de crédit est chargé d'examiner l'activité de financement de l'établissement et de donner son avis au conseil sur certaines catégories de crédits

Le Comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière

Conformément aux exigences réglementaires stipulées par la Banque Centrale de Tunisie à travers la circulaire n° 2011-06 relative au renforcement des règles de la bonne gouvernance dans les établissements de crédits, le conseil approuve la nomination et la rémunération des membres de l'organe de direction et les responsables de l'encadrement supérieur ainsi que celles des membres du conseil et des comités sur la base d'un rapport établi par au moins deux de ses membres désignés à cet effet.

Sur un autre plan et afin de renforcer les dispositifs de contrôle, la Banque de Tunisie dispose d'un comité d'exploitation chargé d'examiner tous les risques encourus sur les crédits ainsi que la conduite de la politique de crédit de la Banque et ce, compte tenu des fonds propres disponibles et de la conjoncture économique et financière

Un comité de trésorerie est également fonctionnel, et chargé d'analyser les positions de trésorerie de la Banque.

Le conseil exerce son rôle et s'acquitte de ses responsabilités conformément au cadre législatif et réglementaire applicable aux pratiques de gouvernance de la banque et aux politiques et procédures internes Dans ce cadre le conseil

- Arrête la stratégie de développement et les politiques d'intervention de la Banque de Tunisie, revoit et approuve périodiquement un plan stratégique établissant la mission de la Banque, sa vision, ses objectifs de rentabilité, et sa stratégie tout en prenant en considération les risques ,
- Etablit ses orientations et les transmet à l'organe de direction par l'intermédiaire du président de la direction, qui voit à leur mise en œuvre ,
- Surveille la gestion et les activités de la Banque, protège son actif, afin d'en assurer la viabilité, la rentabilité et le développement ,
- Fixe les objectifs de rentabilité en cohérence avec le maintien de la solidité financière de la Banque ;
- S'assure des moyens financiers et logistiques qui sont en adéquation permanente avec la stratégie et les politiques arrêtées ,
- Surveille la mise en œuvre effective de l'organe de direction des stratégies et politiques arrêtées, et ce en portant des jugements sur les décisions prises dans le cadre de la gestion de l'activité de la banque ayant trait à sa rentabilité et sa solidité financière

A ce titre ,le conseil contrôle la conformité des actions de l'organe de direction à la stratégie et aux politiques approuvées et définit les indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi des performances en matière de solvabilité, de liquidité et de rentabilité ;

- Fixe les principes et les règles de bonne conduite professionnelle .

Le Conseil promeut une culture d'éthique commerciale et d'intégrité au sein de la Banque, plus particulièrement en ce qui concerne l'obligation d'agir avec honnêteté et intégrité, de se conformer aux lois, de traiter autrui avec respect, de protéger la confidentialité des renseignements, d'éviter les conflits d'intérêts et de respecter la Banque, dans ce cadre le conseil veille à ce que la Banque de Tunisie jouisse en permanence d'une bonne réputation à même de préserver la confiance auprès du public.

Il veille au maintien des règles de conduite et d'éthique, notamment par l'adoption d'un code de conduite et de déontologie à l'intention des membres du conseil, des dirigeants et des employés de la Banque et de ses filiales le « Code de conduite et de déontologie » ,

- Suit une politique formalisée en matière de gestion des conflits d'intérêts
A cet effet ,tout membre du conseil doit éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts réel, éventuel ou apparent avec la Banque. Tout membre ayant un intérêt dans un contrat ou une opération d'importance avec la Banque doit divulguer la nature et l'étendue de son intérêt , un processus d'examen ou d'approbation des membres du conseil est suivi avant qu'ils ne se livrent à certaines activités afin d'assurer que ces activités ne créeront pas de conflits d'intérêts ,
- Assure la gouvernance efficace des affaires de la banque, moyennant le présent code de gouvernance, le conseil donne l'exemple des principes de bonne gouvernance en .
 - créant des comités au niveau du conseil : le comité exécutif des crédits, le comité permanent d'audit interne et le comité des risques ,
 - mettant à jour les statuts et les règlements internes de la Banque de Tunisie ;
 - réalisant des évaluations régulières du conseil dans son ensemble et de chacun des membres du conseil

Dans ce sens , le conseil procède à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires, en passant en revue périodiquement sa composition, son organisation et son fonctionnement L'évaluation vise trois objectifs .

- Faire le point sur les modalités de fonctionnement du conseil ,
- Vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- Mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Prévention contre le blanchiment d'argent

Dans le cadre de l'application de la loi 2003-75 du 10 décembre 2003 relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent, la Banque de Tunisie a toujours engagé des actions de sensibilisation de tout le personnel aux diligences et règles d'éthique à respecter conformément à la politique de conformité de la Banque. Aussi, et conformément aux normes GAFI la Banque de Tunisie a mis en place un logiciel de filtrage pour permettre de saisir tous les renseignements relatifs aux clients. Un manuel de procédure a été également mis au point à la disposition des points de vente de la banque.

LE TITRE BANQUE DE TUNISIE EN BOURSE

Après une légère baisse de -0,94% en 2015, l'indice principal de la Bourse de Tunis, le TUNINDEX, a réalisé une performance de 8,86% en 2016 en clôturant à 5 488,77 points contre 5 042,16 points en 2015

Malgré un démarrage haussier au cours du mois de Janvier, l'année 2016 a été marquée par une évolution irrégulière et hésitante du TUNINDEX, les tendances haussières alternant avec les baisses de l'indice

Pour sa part, l'Indice TUNINDEX 20 a suivi la même tendance que le TUNINDEX en gagnant 9,87% en 2016, clôturant l'année à 2 322,25 points contre 2 113,71 points en 2015

Le Marché secondaire de la Bourse

Sur l'ensemble du marché, le volume global des transactions s'est élevé à 2 765 MD durant l'exercice 2016 contre 4 000 MD en 2015, marquant ainsi une baisse de 31%

Le compartiment principal de la Bourse, « la Cote », a enregistré une baisse du volume des transactions de 19%, passant de 2 139 millions de dinars au 31/12/2015 à 1 741 MD en 2016

Sur le marché hors cote, les capitaux échangés ont diminué de 30% à 79 MD contre 113 MD en 2015.

Les opérations d'enregistrement et les déclarations ont totalisé 945 MD contre 1 748 MD pour l'année 2015, soit une régression de 46%

Sur l'année 2016, le volume quotidien moyen des échanges sur la Cote de la Bourse s'est élevé à 6,9 MD contre 8,6 MD sur l'année 2015

Le volume global des échanges est réparti à hauteur de 62,96% pour la Cote de la Bourse, 2,86% pour le Hors Cote, et 34,18% pour les opérations d'enregistrement et les déclarations

Le nombre de titres échangés en bourse a baissé de 6,6%, soit 339,3 millions de titres en 2016 contre 363,3 millions de titres traités en 2015

La capitalisation boursière du marché a atteint un montant de 19 300 millions de dinars contre 17.830 millions de dinars à la fin de l'année 2015, enregistrant ainsi une hausse de 1.470 millions de dinars (soit 8,24%)

Après 2 nouvelles sociétés admises en 2015, une seule société a été introduite en Bourse au cours de l'année 2016. Le marché principal de la Cote de la Bourse a ainsi accueilli la société UNIMED, portant le nombre de sociétés cotées à 79 à la fin de l'année 2016 contre 78 en 2015

L'action Banque de Tunisie en 2016

Le cours de l'action Banque de Tunisie a varié au cours de l'année 2016 entre un minimum de 7,750 dinars et un maximum de 10,970 dinars. Ces pics ont été atteints au cours des mois de Juin et Avril 2016. Le cours de clôture de la séance de bourse du 31 Décembre 2016 s'est établi à 7,840 Dinars, contre 9,000 Dinars au 31 décembre 2015.

3 793 848 actions Banque de Tunisie ont été traitées sur la Cote de la Bourse au cours de l'année 2016, pour un montant global de 35,169 millions de Dinars et un total de 8 848 échanges.

La capitalisation boursière de la Banque de Tunisie s'est élevée à 1 411 millions de Dinars.

Le rendement de l'action Banque de Tunisie s'est élevé à 9,78% pour l'année 2016.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque de Tunisie, réunie le 26 Mai 2016, a décidé de porter le capital social de 150 000 000 Dinars à 180.000 000 Dinars par incorporation des réserves ordinaires pour un montant de 30 000 000 Dinars, et ce, par l'attribution d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinq (5) actions anciennes, avec entrée en jouissance au 1^{er} Janvier 2016. Le détachement du droit d'attribution relatif à cette augmentation de capital a été réalisé le 3 Juin 2016.

	2012	2013	2014	2015	2016
Cours de l'action BT (en dinars)	12,00	9,30	10,55	9,00	7,84
Nombre d'actions	112 500 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	180 000 000
Fonds propres (après affectation) / nombre d'action	4,49	3,60	3,99	4,19	3,75
Price Earning Ratio (P.E.R.)	21,30	18,92	18,05	14,95	13,90
Capitalisation boursière (en milliers de dinars)	1 350 000	1 395 000	1 582 500	1 350 000	1 411 200
Capitalisation boursière / Fonds propres	2,67	2,58	2,71	2,15	2,09

Capitalisation boursière (en milliers de dinars)

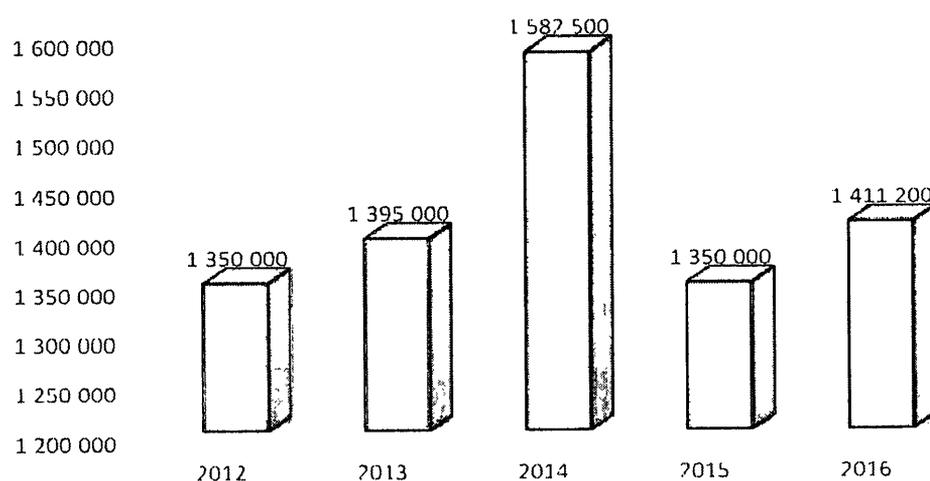
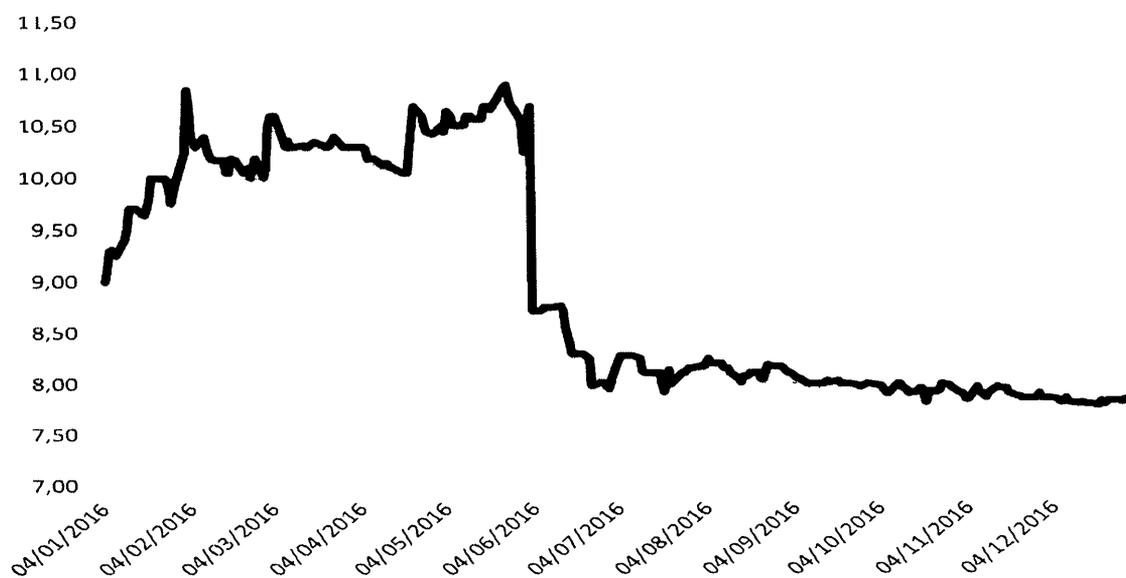


Tableau de bord de l'actionnaire

	2012	2013	2014	2015	2016
Résultat net	63 379	73 732	87 677	90 321	101 357
Dividende net par action	0,240	0,260	0,300	0,300	0,300
Taux de distribution	46,15%	52,89%	51,32%	49,82%	53,28%
Plus haut	12,00	9,30	10,55	9,00	7,84
Plus bas	11,92	9,12	10,52	9,00	7,80
Indice TUNINDEX au 31 décembre	4 579,850	4 381,320	5 089,990	5 042,160	5 488,770

Evolution du cours de l'action Banque de Tunisie au cours de l'Année 2016



Ces actions de formation ont porté essentiellement sur les domaines financier, fiscal, commercial, gestion des risques et audit

Le réseau de la Banque de Tunisie

La Banque de Tunisie a poursuivi ses efforts au cours de l'année 2016 en vue d'élargir son réseau commercial par des acquisitions de plusieurs terrains et locaux.

L'objectif étant d'équiper les nouvelles zones de développement du pays ainsi que de renforcer sa présence sur les nouvelles agglomérations et les nouveaux centres économiques et administratifs

L'année 2016 est marquée par l'ouverture de 7 nouveaux points de vente

Aussi, afin de mieux séduire la clientèle et de mieux se positionner face à la concurrence, la Banque de Tunisie a effectué également au cours de cette année d'importants travaux d'aménagement de plusieurs points de vente

La Banque de Tunisie, une banque citoyenne

La Banque de Tunisie a exprimé son soutien au Global Compact des Nations Unies qui est la plus importante initiative internationale d'engagement volontaire en matière de développement durable, regroupant plus de 12 000 participants dans 170 pays

À la fois mondial et local, privé et public, le Global Compact est une plateforme d'engagement et d'action collective favorisant des sociétés stables et inclusives 80 réseaux locaux dans le monde assurent une relation de proximité avec les participants et une mobilisation nationale

A travers sa lettre adressée au secrétaire général des Nations Unies, la Banque de Tunisie a exprimé sa volonté d'intégrer les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales de travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption

La Banque de Tunisie s'est engagée à intégrer ces principes dans sa stratégie, sa culture organisationnelle et ses opérations dans une démarche d'amélioration continue et par la suite communiquer avec ses parties prenantes sur les progrès effectués et partager son expérience

Aussi, la Banque de Tunisie, en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine, et dans le cadre de la contribution de l'entreprise économique nationale à la promotion de la culture et de la créativité littéraire, a relancé le prix « Abou El Kacem Chebbi » créé en 1984

La Banque de Tunisie fut la première à parrainer des projets culturels et à encourager les écrivains et romanciers pour présenter des travaux de qualité qui permettent d'alimenter le répertoire arabe.

Après une absence de 4 ans, le prix a été attribué au Bahreimi Kassem Haddad pour son recueil en langue arabe intitulé « Cher monsieur le Charbon »

La cérémonie de remise des prix organisée a été marquée par des extraits de musique et des chansons extraites des paroles de la poésie d'Abou El Kacem Chebbi, ce grand poète tunisien et arabe parti très jeune (1909 et 1924) et connu pour sa poésie qui chantait la vie, la liberté et l'amour du pays

Le bouclier du prix Abou El Kacem Chebbi 2016 a été décerné à un trio de créateurs arabes ; le Qatar Hassan Errashid, critique et communicateur, l'Egyptien Abdel Ghanî Daoud, critique, et le Libanais Paul Chaoul, poète

Selon Ezzedine al-Madani, président du prix, les créateurs primés ont été sélectionnés pour "leurs qualifications dans la littérature arabe par un jury tunisien de grandes références littéraires dirigé par la poétesse, Jamila Mejri, afin "motiver à la créativité et l'innovation, dans divers genres littéraires et poétiques"

Pour Mohammed Zine El Abidine, ministre des Affaires Culturelles, « ce genre de récompenses, compte tenu de sa symbolique culturelle et civilisationnelle, est à même de soutenir la pensée et la recherche littéraire et tout ce qui est création littéraire ou poétique »

Il a souligné l'importance du partenariat public/privé à travers l'appui économique à la culture dont l'aspect artistique, créatif et intellectuel porte le rêve d'un esprit sain et un comportement citoyen

Aussi, et dans le même contexte, la Banque de Tunisie a rénové son club Kheireddine qui a ouvert ses portes pour accueillir les artistes qui ont exposé leurs travaux d'art à savoir des pièces de théâtre et des expositions de tableaux de peinture confirmant l'importance donnée au mécénat privé dans la promotion de la culture

Outre son rôle important dans l'économie tunisienne, la Banque de Tunisie est consciente de son rôle social très important de participer dans le développement du pays et d'aider les familles nécessiteuses d'avoir une vie meilleure et d'élever ses enfants dans un meilleur environnement

Dans ce sens, la Banque de Tunisie s'est engagé en faveur des écoliers des régions défavorisées en prenant en charge les frais de la rénovation totale de deux écoles primaires

Ces écoles ont bénéficié, chacune en fonction de ses besoins, de la rénovation des salles de classes ainsi que leurs équipements en tables et tableaux neuves, la rénovation des blocs sanitaires, du revêtement de la cour, du remplacement des vitres cassées et de la peinture générale. Aussi une salle informatique a été totalement rénovée et dotée d'une porte indépendante et une cantine scolaire qui permet aux élèves de se nourrir convenablement et de s'abriter contre les intempéries

EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE

La croissance économique qui a pâti de deux années moroses, devrait se maintenir sur une tendance haussière graduelle en 2017 et 2018

Sous l'hypothèse d'une dissipation graduelle des troubles sociaux et d'une amélioration de la situation sécuritaire, les nouvelles prévisions économiques laissent entrevoir un renforcement quasi-généralisé de l'activité sectorielle. Mis à part le secteur de l'énergie, la plupart des secteurs d'activité devraient contribuer globalement d'une manière positive à la croissance du PIB.

- Un objectif de croissance du PIB de 2,5% a été fixé dans le cadre du Budget économique avec un déficit budgétaire de l'ordre 5,4% et une dette publique qui représente 63,7% du PIB,
- Une meilleure maîtrise des équilibres globaux grâce à la baisse du prix mondial de pétrole, la loi des finances de 2017 table sur un prix de 50 \$/baril et d'un taux de change de 1\$=2,25 TND
- Redistribution de la charge fiscale de manière plus équitable entre tous les contribuables avec la révision du barème d'impôt.

Dans ce cadre, la Banque de Tunisie mettra tout en œuvre en 2017 pour la réalisation des objectifs fixés dans son plan d'action, dont particulièrement

- Structure de gestion Actif-Passif
La Banque de Tunisie a créé une structure ALM dans son organisation Ceci afin de perfectionner son mode de gestion des risques et la mise en œuvre d'un projet « Pilotage du Bilan »
- Comité de pilotage sur le système de notation interne
La Banque de Tunisie a créé un comité de pilotage dont l'objectif est de mettre en place un système de notation interne et ce en conformité avec les normes nationales et internationales.
- Renforcement de l'effectif et formation :
La Banque de Tunisie prévoit de recruter 90 personnes, en 2017, pour couvrir le besoin de l'expansion de son réseau d'agences
De nouvelles procédures de recrutement, de formation et de développement des compétences ont été instaurées afin d'assurer de meilleures pratiques en matière de gestion du capital humain
- Développement du réseau
La Banque de Tunisie a pour objectif, en 2017, de développer son réseau, en ouvrant 7 nouvelles agences. Ces agences sont pourvues d'espaces modernes et conviviaux afin de mieux accueillir la clientèle.
- L'amélioration de sa performance financière afin de mieux conforter sa position dans le secteur bancaire, tout en renforçant sa solidité financière et en préservant sa politique de maîtrise des risques

- La poursuite des actions de modernisation du système d'information en vue de soutenir l'activité de la banque

La Banque prévoit durant l'année 2017, une progression du Produit Net Bancaire de 10,69%

En poursuivant sa politique de maîtrise des frais généraux, la Banque de Tunisie devrait pouvoir dégager un Résultat Brut d'Exploitation en augmentation de 10,04%.

Selon les prévisions établies, les dépôts de la clientèle de la Banque de Tunisie vont évoluer à un rythme soutenu de plus de 14,17% courant l'année 2017 pour atteindre 3 600 millions de dinars à la fin de l'exercice

Les crédits nets à la clientèle évolueront à un rythme de 12,17% pour atteindre 4 100 millions de dinars à la fin de l'exercice 2017

Au cours de l'exercice 2017, la Banque de Tunisie compte poursuivre son programme d'organisation interne pour mettre en place les assises fondamentales d'un système de contrôle interne adéquat et efficace.

ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE DE TUNISIE

AU 31 DECEMBRE 2016

Bilan

Hors bilan

Etat de résultat

Etat des flux de trésorerie

Notes aux états financiers

Rapports des commissaires aux comptes



BANQUE DE TUNISIE

BILAN

Exercice clos le 31/12/2016

(unite = 1000DT)

ACTIF	Rubriques	Notes	déc-2016	déc-2015	variation
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3 1	205 018	127 900	60,30%
AC2	Créances sur les étab Bancaires et Financiers	3 2	108 545	141 394	-23,23%
AC3	Créances sur la clientèle	3 3	3 652 155	3 412 300	7,03%
AC4	Portefeuille-titres commercial	3 4	306 724	280 328	9,42%
AC5	Portefeuille d'investissement	3 5	373 016	326 102	14,39%
AC6	Valeurs immobilisées	3 6	47 363	46 931	0,92%
AC7	Autres actifs	3.7	25 219	30 771	-18,04%
TOTAL ACTIF			4 718 040	4 365 726	8,07%

PASSIF	Rubriques	Notes	déc-2016	déc-2015	variation
PA1	Banque Centrale et CCP	4 1	415 247	425 151	-2,33%
PA2	Dépôts et avoirs des étab Bancaires et Financiers	4 2	66 573	136 231	-51,13%
PA3	Dépôts de la clientèle	4 3	3 153 153	2 847 254	10,74%
PA4	Emprunts et ressources spéciales	4.4	228 314	141 888	60,91%
PA5	Autres passifs	4 5	125 121	141 928	-11,84%
TOTAL PASSIF			3 988 408	3 692 452	8,02%

CAPITAUX PROPRES	Notes	déc-2016	déc-2015	variation	
CP1	Capital social		180 000	150 000	20,00%
CP2	Réserves		447 943	399 721	12,06%
CP3	Autres capitaux propres		0	4 277	-100,00%
CP5	Report à nouveau		332	28 955	-98,85%
CP6	Bénéfice de l'exercice		101 357	90 321	12,22%
TOTAL CAPITAUX PROPRES		5 1	729 632	673 274	8,37%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			4 718 040	4 365 726	8,07%



BANQUE DE TUNISIE

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Exercice clos le 31/12/2016

(unite = 1000DT)

HORS BILAN		Notes	déc-2016	déc-2015	variation
Passifs éventuels			1 393 909	1 335 354	4,38%
HB1	Cautions, avals et autres garanties données (*)	6.1	773 216	653 917	18,24%
HB2	Crédits documentaires (*)	6.2	205 693	256 437	-19,79%
HB3	Actifs donnés en garantie	6.3	415 000	425 000	-2,35%
Engagements donnés			168 672	222 490	-24,19%
HB4	Engagements de financement donnés	6.4	168 661	220 700	-23,58%
HB5	Engagements sur titres		11	1 790	-99,39%
Engagements reçus			2 038 227	1 852 727	10,01%
HB6	Engagements de financement reçus		4 087	7 657	-46,62%
HB7	Garanties reçues (*)	6.5	2 034 140	1 845 070	10,25%

(*) Chiffres 2015 retraités pour les besoins de la comparabilité



BANQUE DE TUNISIE

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos de 12 mois le 31/12/2016

(Unite = en 1000 DT)

Rubriques	Notes	déc.-16	déc.-15	Variation
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>				
Intérêts et revenus assimilés	7 1	258 978	248 404	4,26%
Commissions (en produits)	7 2	50 966	45 284	12,55%
Gains sur portef-titres commercial et opérations financières	7 3	30 543	26 279	16,23%
Revenus du portefeuille d'investissement	7 4	27 273	25 246	8,03%
<u>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		<u>367 760</u>	<u>345 213</u>	<u>6,53%</u>
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>				
Intérêts encourus et charges assimilées	7 5	131 237	131 082	0,12%
Commissions encourues	7 6	995	1 126	-11,63%
<u>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		<u>132 233</u>	<u>132 209</u>	<u>0,02%</u>
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>		<u>235 527</u>	<u>213 004</u>	<u>10,57%</u>
Dotations aux provisions & corrections de valeur sur créances et passif	7 7	21 950	27 630	-20,56%
Dotations aux provisions & corrections de valeur sur portefeuille invest	7 8	8 133	9 558	-14,91%
Autres produits d'exploitation		927	1 000	-7,30%
Frais de personnel	7 9	54 382	50 353	8,00%
Charges générales d'exploitation	7 10	16 310	15 334	6,36%
Dotations aux amortissements sur immobilisations		6 896	6 683	3,19%
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>128 784</u>	<u>104 447</u>	<u>23,30%</u>
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	7 11	352	2 104	
Impôt sur les bénéfices		18 946	16 230	
<u>RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		<u>110 190</u>	<u>90 321</u>	<u>22,00%</u>
<u>SOLDE GAIN / PERTES DES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES</u>		<u>8 833</u>	<u>0</u>	
<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>		<u>101 357</u>	<u>90 321</u>	<u>12,22%</u>



BANQUE DE TUNISIE

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos de 12 mois le 31/12/2016

(Unité = en 1000 DT)

	Notes	déc.-16	déc.-15
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	8 1	333 604	322 518
Charges d'exploitation bancaire décaissées	8 2	-130 605	-135 862
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-9 954	269 910
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-245 986	-272 195
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		304 255	-71 954
Titres de placement		-26 861	-18 987
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-63 504	-27 316
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-41 043	-31 062
Impôt sur les bénéfices		-13 490	-20 370
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>		<u>106 416</u>	<u>14 682</u>
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Interêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		27 275	25 267
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		-55 049	-56 486
Acquisition/ cession sur immobilisations		-7 150	-12 964
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>		<u>-34 924</u>	<u>-44 183</u>
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission d'actions		0	0
Emissions d'emprunts		0	0
Remboursements d'emprunts		0	0
Augmentation/diminution ressources spéciales		86 443	59 763
Dividendes versés	8 3	-45 000	-45 000
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>		<u>41 443</u>	<u>14 763</u>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		112 935	-8 149
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		91 189	99 337
<u>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</u>		<u>204 124</u>	<u>91 189</u>



BANQUE DE TUNISIE

**NOTES ANNEXES
AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

PRESENTATION DE LA BANQUE :

La Banque de Tunisie est une société anonyme au capital de 180 000 000 dinars, créée en 1884, et régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux établissements de crédit.

La Banque de Tunisie est une banque universelle privée. Son capital social est divisé en 180 000 000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit

ACTIONNAIRES	MONTAN TEN MDT	%
Actionnaires Tunisiens	112 994	62,77%
Dont		
Abdellatif EL FEKIH et	17 906	9,95%
Groupe	10 868	6,04%
Groupe Habib KAMOUN		
Actionnaires Etrangers	66 722	37,07%
Dont BFCM	61 200	34,00%
Autres	284	0,16%
Total	180 000	100%

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers de la Banque de Tunisie arrêtés au 31 Décembre 2016 ont été établis conformément

- A la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ,
- Au décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité financière ,
- A l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999, portant approbation des normes comptables techniques ,
- A l'arrêté du ministre des finances du 25 mars 1999, portant approbation des

normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers arrêtés et publiés par la Banque de Tunisie au titre de l'année 2016, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2015 que celles relatives à l'année 2016.

2.1. La prise en compte des revenus :

Les revenus liés aux engagements contractés par la banque perçus sous forme d'intérêts et de commissions, et les dividendes revenant à la banque au titre de sa participation sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- ces revenus peuvent être mesurés d'une façon fiable , et
- leur recouvrement est raisonnablement sûr.

Leur prise en compte en résultat est faite conformément aux règles prévues par la Norme Comptable 03 relative aux revenus et la norme comptable sectorielle n°24.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période. L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet

indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.1.3. La constatation des dividendes :

Les revenus résultant de la participation de la banque sous forme de dividendes sont comptabilisés, lorsque le droit de l'actionnaire au dividende est établi, pour la somme revenant à la banque au titre de ladite participation.

2.1.4. La constatation des revenus sur les opérations de leasing :

La Banque de Tunisie pratique le leasing en tant qu'activité de crédit au sein de ses services d'engagements. Elle met à la disposition de ses clients un instrument de financement qui leur donne la possibilité de louer les biens de leur choix tout en bénéficiant d'une option d'achat au terme d'un contrat de bail.

Il existe deux formes de Leasing :

- Le Leasing mobilier : financement des investissements en biens d'équipement à usage professionnel

(matériel roulant, bureautique, équipement industriel, etc.) ;

- Le Leasing immobilier : financement des locaux à usage professionnel (bâtiments, usines, magasins, etc.).

Les biens acquis dans le cadre de l'exercice de ces opérations de leasing sont momentanément constatés dès leur acquisition dans un compte de débiteurs divers en attente de mise en force du contrat de leasing.

A la mise en force du contrat de leasing, c'est la norme comptable n°41 relative aux contrats de location qui est appliquée pour la constatation de l'opération de leasing à l'actif de la Banque. Ces actifs sont comptabilisés en tant que crédits à la clientèle et sont classés parmi les opérations avec la clientèle.

2.1.5. La prise en compte des incertitudes pour la constatation des produits :

Les intérêts et les agios débiteurs cessent d'être comptabilisés lorsque les engagements auxquels ils se rapportent sont qualifiés de douteux, ou que des sommes en principal ou intérêts venus antérieurement à échéance sur la même contrepartie sont demeurées impayées. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et enregistré en agios réservés.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable n°3 relatives aux Revenus, la norme comptable sectorielle n°24 relative aux engagements et revenus que par l'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées 2, 3 et 4, ne doivent être

comptabilisés en chiffre d'affaires que si leur recouvrement est assuré.

2.2. Les immobilisations :

Les immobilisations sont portées à l'actif du bilan de la banque (Poste AC6) lorsque :

- Il est probable que des avantages économiques futurs résultant de cet élément profiteront à la banque ;
- Son coût peut être mesuré de façon fiable

Elles sont ventilées en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles.

2.2.1. Les immobilisations corporelles :

Une immobilisation corporelle est un actif physique et tangible contrôlé et détenu soit pour la fourniture de services soit à des fins administratives propres à la banque. Elle est censée être utilisée sur plus d'un exercice. La nature de la dépense qui reste déterminante pour son passage en immobilisation au lieu de charge est tributaire des deux conditions précitées.

Le coût d'acquisition du bien comporte le prix d'achat, les droits de douane et autres impôts et taxes non récupérables, les frais de transport, les frais de transit, les frais d'assurance, les frais d'installation qui sont nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation en question, etc.

Les réductions commerciales obtenues et les taxes récupérables sont déduites du coût d'acquisition.

Quant à l'amortissement des immobilisations corporelles, la base amortissable est déterminée par le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle, définie comme le montant net que la banque estimerait obtenir en échange du

bien à la fin de sa durée d'utilisation après déduction des coûts de cession prévus.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà comptabilisée sont incorporées à la valeur comptable du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de performance initialement évalué du bien existant, bénéficieront à la banque. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Amortissement des immobilisations corporelles :

La durée d'utilisation est soit la période pendant laquelle la banque s'attend à utiliser un actif, soit le nombre d'unités de production (ou l'équivalent) que la banque s'attend à obtenir de l'actif. Les immobilisations corporelles de la banque sont amorties linéairement aux taux suivants :

Description	31/12/2016	31/12/2015
Immeubles	5%	5%
Matériel et mobilier de bureau	10%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	14%	14%
Logiciels informatiques	33,33%	33,33%

Postérieurement à sa comptabilisation initiale à l'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements ou des pertes de valeur éventuelles (c'est lorsque la valeur comptable nette ne pourra pas être récupérée par les résultats futurs provenant de son utilisation).

- Sortie d'actif des immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont retirées de l'actif du bilan lors de leur cession, ou lors de leur mise au rebut. Ainsi, la différence entre le produit de cession et la valeur comptable nette à la date du retrait est incluse dans le résultat de l'exercice en cours.

2.2.2. Les immobilisations incorporelles :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique, détenu en vue de son utilisation (pour plus d'une période comptable) pour la production ou la fourniture de biens ou de services, pour une location à des tiers ou à des fins administratives.

* Le fonds commercial acquis comprend les éléments usuels composant le fonds commercial (clientèle, achalandage), ainsi que les autres actifs incorporels qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan.

* Le droit au bail acquis est constaté comme actif incorporel dans la mesure où il a fait l'objet d'une évaluation séparée dans l'acte de cession. Il bénéficie d'une protection juridique et correspond au droit transféré à l'acquéreur pour le renouvellement du bail.

* Les logiciels informatiques dissociés du matériel acquis soit pour l'usage interne de la banque, soit comme moyen d'exploitation pour répondre aux besoins de la clientèle sont constatés en actif incorporel lorsque les deux conditions générales prévues par le paragraphe 2.2. ci-dessus sont remplies. Il en est de même pour le coût de développement des logiciels à usage interne créés ou développés en interne ou sous-traités.

Une immobilisation incorporelle acquise est comptabilisée à son coût mesuré selon

les mêmes règles que celles régissant la comptabilisation des immobilisations corporelles.

◦ Amortissement des immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation :

* Le fonds commercial et le droit au bail sont amortis sur une période ne dépassant pas 20 ans ou sur une période plus longue s'il est clairement établi que cette durée est plus appropriée. La banque a choisi de ne pas amortir les fonds de commerce acquis.

* La durée de vie estimée des logiciels dépend de la date à laquelle le logiciel cessera de répondre aux besoins de la banque ou à ceux de la clientèle compte tenu de l'évolution prévisible des connaissances techniques en matière de conception et de production de logiciels. Cette durée ne peut pas être supérieure à 5 ans. La banque de Tunisie amortit ses logiciels informatiques sur 3 ans.

Un examen périodique est pratiqué à chaque fois qu'un indicateur de perte de valeur est identifié (lorsque la valeur récupérable de l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette). Dans ce cas, ladite valeur comptable nette est ramenée à la valeur récupérable.

◦ Sortie d'actif des immobilisations incorporelles :

Une immobilisation incorporelle est retirée du bilan dès lors qu'elle est cédée ou que l'on n'attend plus d'avantages économiques futurs de son utilisation ou de sa cession ultérieure.

2.3. Le Portefeuille-titres :

2.3.1. La composition du portefeuille-titres :

Le portefeuille des titres est composé du portefeuille-titres commercial et du portefeuille d'investissement

a) Le portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titres commercial comprend:

- **Titres de transaction** : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (limitée à trois mois) et par leur liquidité
- **Titres de placement** . ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement
Ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme (avec une période supérieure à trois mois), à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui seront définis comme des titres d'investissement

b) Le portefeuille d'investissement

Il s'agit des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus

Sont classés parmi ces titres, les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et co-entreprises et les parts dans les entreprises liées Ils sont détenus d'une façon durable et estimés utiles à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Sont classés parmi les titres de participation .

- les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour

autant que la banque n'intervienne dans la gestion de la société émettrice ,

- les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées

2.3.2. La comptabilisation et évaluation en date d'arrêté :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence (prime ou décote selon le cas), est incluse dans le coût d'acquisition, à l'exception des primes et décotes sur les titres d'investissement et les titres de placement qui sont individualisées et étalées sur la durée de vie restante du titre.

A la date d'arrêté des comptes, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

a) Les titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente) La variation de cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat

b) Les titres de placement

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les

titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes des uns avec les pertes latentes sur d'autres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

c) Les titres d'investissement

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ,
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres

2.3.3. La comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres :

La méthode retenue pour la constatation des revenus des titres est la méthode linéaire, tel que prévu par la norme comptable sectorielle n°25.

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque arrêté comptable, les intérêts courus de la période, calculés au taux nominal du titre, sont enregistrés au compte de résultat, et le montant de la prime ou de la décote fait l'objet d'un échelonnement linéaire sur la durée de vie du titre.

Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la

valeur des titres et constatés en résultat de la période.

Les intérêts perçus d'avance font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

2.4. Les engagements de la banque :

L'engagement désigne toute créance résultant des prêts et avances accordés par la banque, ainsi que toute obligation de la banque en vertu d'un contrat ou tout autre mécanisme, de fournir des fonds à une autre partie (engagement de financement) ou de garantir à un tiers l'issue d'une opération en se substituant à son client s'il n'honore pas ses obligations (engagement de garantie).

2.4.1. Les règles d'évaluation des engagements au bilan :

2.4.1.1. L'évaluation initiale des engagements :

Les prêts et avances sont comptabilisés au bilan, pour le montant des fonds mis à disposition du débiteur, au moment de leur mise à disposition.

Lorsque le montant des fonds mis à disposition est différent de la valeur nominale (c'est le cas notamment des intérêts décomptés et perçus d'avance sur le montant du prêt), les prêts et avances sont comptabilisés pour leur valeur nominale et la différence par rapport au montant mis à la disposition du débiteur est portée dans un compte de régularisation et prise en compte en revenus. Toutefois, et pour les besoins de la présentation des états financiers, le montant des intérêts perçus d'avance et non courus à la date d'arrêté des états financiers sont déduits de la valeur des prêts et avances figurant à l'actif.

Par ailleurs, lorsque la banque s'associe avec d'autres banques pour accorder un concours à une tierce personne sous forme de prêts et avances, ou d'engagements de financement ou de garantie, l'engagement est comptabilisé pour sa quote-part dans l'opération.

Dans le cas où la quote-part en risque de l'établissement bancaire est supérieure ou inférieure à celle de sa quote-part dans l'opération, la différence est constatée selon le cas parmi les engagements de garantie donnés ou les engagements de garantie reçus.

2.4.1.2. L'évaluation des engagements à la date d'arrêt :

Aux termes de la norme comptable sectorielle n°24 relative au traitement des engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires, « le risque que les contreparties n'honorent pas leurs engagements peut être lié soit à des difficultés que les contreparties éprouvent, ou qu'il est prévisible qu'elles éprouveront, pour honorer leurs engagements ou au fait qu'elles contestent le montant de leurs engagements ».

Lorsqu'un tel risque existe, les engagements correspondants sont qualifiés de douteux. Une provision est constituée.

Les engagements constatés au bilan et en hors bilan sont classés et provisionnés conformément aux dispositions des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie suivants :

- n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

- n°2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les

retombées des derniers événements pour poursuivre leurs activités.

- n°2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques.

- n°2013-21 du 30 décembre 2013 complétant celle n°91-24.

- ainsi que la note n°2012-08 du 02/03/2012.

A) Le processus de classification des créances :

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 énonce la classification suivante :

▪ **Les actifs courants (Classe 0)**

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré

▪ **Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1)**

Ce sont les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises opérant dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal n'excèdent pas les 90 jours.

▪ **Les actifs incertains (Classe 2)**

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur viabilité et

nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

▪ **Les actifs préoccupants (Classe 3)**

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Classe	Taux de provision
0 et 1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

▪ **Les actifs compromis (Classes 4)**

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

B) La prise en compte des incertitudes dans l'évaluation des créances

B1) Les provisions individuelles :

▪ **Règles de mesure des provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux édictés par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n°91-24 et sa note aux banques n°93-23. Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle

Pour les besoins de l'estimation des provisions sur les créances de la clientèle, la banque retient la valeur des garanties hypothécaires dûment enregistrées et ayant fait l'objet d'évaluations indépendantes. Ce traitement concerne les relations nouvellement classées parmi les actifs non performants sans effet rétroactif.

L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux minimums de provision par classe d'actifs.

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

▪ **Prise en compte des garanties en matière d'évaluation des provisions sur les actifs compromis :**

Aux termes de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une décote de la valeur de la garantie retenue pour l'évaluation du risque est constituée sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, selon les quotités minimales suivantes :

B2) Les provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, complétée par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 Mars 2012

Groupe de créances	Taux de provisionnement retenu
Agriculture	36%
Industries manufacturières	34%
Autres industries	36%
Bâtiments et travaux publics	54%
Tourisme	27%
Promotion immobilière	18%
Autres services	30%
Commerce	42%
Concours aux particuliers	20%

relative à la constitution des « Provisions collectives », une provision doit être constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

La méthodologie adoptée pour la détermination de ladite provision collective prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur (Professionnels ou Particuliers) et par secteur d'activité.
- La détermination pour chaque groupe d'un taux de migration moyen observé durant les années antérieures (3 ans au moins), qui correspond au risque additionnel du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1.
- Le calcul d'un facteur scalaire par groupe de créances traduisant l'aggravation des risques en 2016. Il correspond pour chaque groupe au taux des encours impayés et consolidés dans

Antériorité dans la classe 4	Taux de décote
3 à 5 ans	40%
6 et 7 ans	70%
≥ à 8 ans	100%

les engagements 0 et 1 de l'année N rapporté à celui de l'année N-1.

Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1.

- L'estimation d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré. La provision collective globale est la somme des provisions collectives par groupe.

Les taux de provisionnement retenus par la Banque de Tunisie, pour la détermination de la provision collective requise, sont comme suit :

2.4.2. La comptabilisation des engagements en hors bilan :

2.4.2.1. Les engagements de financement et de garantie :

Les engagements de financement et de garantie couvrent les ouvertures de lignes de crédit, les crédits documentaires et les cautions, avals et autres garanties donnés par la banque à la demande du donneur d'ordre.

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale des fonds à accorder pour les engagements de financement et au montant de la garantie donnée pour les engagements de garantie.

Aux termes de la norme comptable sectorielle n°24, les engagements de

financement et de garantie sont annulés du hors bilan :

- soit à la fin de la période de garantie à partir de laquelle l'engagement cesse de produire ses effets.
- soit lors de la mise en œuvre de l'engagement, l'annulation résulte dans ce cas du versement des fonds et de l'enregistrement d'une créance au bilan

2.4.2.2. Les garanties reçues par la banque :

En contrepartie des engagements donnés, la banque obtient des garanties réelles reçues de la clientèle telles que définies par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991. Elles comprennent :

- Les garanties reçues de l'Etat, du Fond National de Garantie et de la SOTUGAR ;
- Les garanties reçues des organismes d'assurances et des banques ;
- Les garanties sous forme d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Les hypothèques inscrites ; et
- Les contre-garanties reçus des établissements financiers.

Les hypothèques inscrites sur les titres fonciers sont traitées comme suit :

- Les garanties sur des créances classées de 2 à 4 sont évaluées au cas par cas en se basant sur les critères de validité énumérés par la circulaire n°91-24 conditionnant la recevabilité de ces garanties en déduction du risque à provisionner.
- Les garanties sur des créances classées 0 et 1 sont comptabilisées à leur valeur historique et sont ajustés à l'encours des créances y afférentes

pour tenir compte des remboursements sur des créances couvertes par ces garanties.

Les garanties reçues sont comptabilisées, lorsque leur évaluation peut être faite de façon fiable, pour leur valeur de réalisation attendue au profit de la banque, sans pour autant excéder la valeur des engagements qu'elles couvrent.

Leur évaluation est faite sur la base d'une expertise.

2.5. Les règles de conversion des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par la norme comptable sectorielle n°23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires :

- Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité permet la détermination périodique de la position de change.
- Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en monnaie de référence, et ce, sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte dans la comptabilité tenue en devises. Toutefois, un cours de change moyen hebdomadaire ou mensuel peut être utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date

d'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de l'arrêté comptable.

- A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date.

Les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée

- Les opérations de change au comptant avec délai d'usage (qui est généralement de 2 jours ouvrables) sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition des devises.
- Les opérations de change à terme à des fins spéculatives sont converties, à la date d'engagement, au cours de change à terme tel que prévu par le contrat. Elles sont comptabilisées en hors bilan. A chaque arrêté comptable, les engagements sont réévalués sur la base du cours de change à terme pour le terme restant à courir à la date d'arrêté. Toute différence de change résultant de cette réévaluation est portée dans sa totalité en résultat.

2.6. Les impôts sur les bénéfices :

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Ainsi, la charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrable au titre de l'exercice.

2.7. L'évaluation des capitaux propres :

Les capitaux propres comportent le capital social, les compléments d'apport, les réserves et équivalents, les résultats reportés et le résultat de la période (bénéficiaire ou déficitaire).

Le capital social correspond à la valeur nominale des actions composant ledit capital, ainsi que des titres qui en tiennent lieu ou qui y sont assimilés notamment les certificats d'investissement.

Le capital souscrit et non libéré, qu'il soit appelé ou non appelé est soustrait de ce poste.

Les compléments d'apport comprennent les primes d'émission, de fusion et toute autre prime liée au capital.

Les réserves représentent la partie des bénéfices affectés en tant que tels. Elles sont soit des réserves légales, statutaires et contractuelles, affectées suite à une disposition légale, statutaire, contractuelle (telle que la réserve pour réinvestissement exonéré) ; soit des réserves facultatives affectées suite à des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires de la banque (cas des réserves à régime spécial, des réserves pour éventualités diverses).

Les résultats reportés correspondent à la fraction des bénéfices des exercices précédents qui n'ont pas été distribués ou affectés aux réserves, ainsi que l'effet des modifications comptables non imputé sur le résultat de l'exercice, dans les rubriques des capitaux propres.

2.8. Les dépôts et avoirs de la clientèle :

Les dépôts de la clientèle sont les dépôts qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des obligations ou tout autre titre similaire (notamment les emprunts et ressources spéciales).

2.8.1. Les dépôts à vue

Les comptes à vue sont destinés à l'enregistrement des opérations courantes de la clientèle. Ils ne sont pas généralement rémunérés. Si le cas se présente leur rémunération est déterminée selon la réglementation en vigueur

Ces dépôts peuvent être restitués à tout moment par une demande du titulaire du compte ou de son mandataire

2.8.2. Les comptes d'épargne :

Les comptes d'épargne enregistrent les versements et les retraits courants de la clientèle. Ils sont rémunérés trimestriellement par référence au taux de rendement de l'épargne (TRE) défini par circulaire de la Banque Centrale de Tunisie.

Ces comptes sont répartis en trois catégories :

- Les comptes Epargne classique ;
- Les comptes Epargne Logement permettant d'accéder à un crédit pour logement ;
- Les comptes Epargne Horizons permettant d'accéder à un crédit

2.8.3. Les comptes à terme et bons de caisse :

La banque est habilitée d'ouvrir des comptes à terme et d'émettre des bons de caisse.

Les comptes à terme sont les comptes dans lesquels les fonds déposés restent bloqués jusqu'à l'expiration du terme convenu à la date du dépôt de fonds.

Le montant, l'échéance et le taux d'intérêt sont fixés dès l'ouverture du compte à terme et dès l'émission du bon de caisse.

Le taux d'intérêt applicable aux comptes à terme et aux bons de caisse est fixé conformément à la réglementation en vigueur.

2.8.4. Les certificats de dépôts :

La banque peut demander de la liquidité sur le marché monétaire au moyen de l'émission de certificats de dépôts. Ce sont des titres nominatifs dématérialisés qui sont inscrits en comptes spécifiques ouverts au nom de chaque propriétaire auprès de la banque.

2.9. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités englobe les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT, du centre des chèques postaux et des établissements bancaires et financiers, ainsi que les prêts et les emprunts d'une durée inférieure à 90 jours.

III. NOTES RELATIVES AU BILAN - ACTIFS :

3.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

Le solde de cette rubrique correspond aux avoirs liquides détenus par la banque. Il est ventilé comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Caisse dinars	23 838	25 087
Caisse devises	4 403	3 450
Banque Centrale de Tunisie	176 629	99 339
CCP	148	24
Total	205 018	127 900

3.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers :

Ce poste comprend les créances sur les établissements bancaires et les créances sur les établissements financiers tels que définis par la législation en vigueur, notamment les sociétés de leasing et les sociétés de factoring. Il est ventilé comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Avoirs chez les établissements financiers	7 129	3 729
Avoirs en devises chez Correspondants étrangers	7 125	3 725
Comptes débiteurs des Banques et correspondants en Dinars convertibles	4	4
Prêts aux établissements financiers	100 444	136 429
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	10 000	0
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	54 367	94 566
Prêts aux organismes financiers spécialisés	36 077	41 863
Créances rattachées	972	1 236
Créances rattachées sur prêts sur marché monétaire	20	31
Créances rattachées sur Prêts aux organismes financiers spécialisés	952	1 205
Total	108 545	141 394

- Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle au 31/12/2016 :

Description	≤ 3 mois	3mois-1an	1an-5ans	> 5 ans	Sans échéance	Total
Avoirs chez les établissements financiers	0	0	0	0	7 129	7 129
Avoirs en devises chez Correspondants étrangers	0	0	0	0	7 125	7 125
Comptes débiteurs des Banques et correspondants en Dinars convertibles	0	0	0	0	4	4
Prêts aux établissements financiers	55 361	21 010	24 073	0	0	100 444
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	10 000	0	0	0	0	10 000
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	41 680	12 687	0	0	0	54 367
Prêts aux organismes financiers spécialisés	3 681	8 323	24 073	0	0	36 077
Total (*)	55 361	21 010	24 073	0	7 129	107 573

(*) Hors créances rattachées.

3.3. Créances sur la clientèle :

Les créances sur la clientèle sont analysées comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Comptes ordinaires débiteurs	358 649	342 697
Crédits sur ressources ordinaires	3 166 948	3 014 747
Créances sur crédit-bail	44 878	40 175
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	12 136	5 997
Crédits sur ressources spéciales	95 054	56 865
Financement sur ressources externes	92 252	53 827
Financement sur ressources budgétaires	2 802	3 038
Créances Impayés douteuses et litigieuses	226 655	198 093
Créances impayés	50 364	30 864
Créances au contentieux	176 291	167 229
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	32 898	26 491
Couvertures comptables	-285 063	-272 765
Agios réservés	-18 492	-18 986
Provisions sur les crédits à la clientèle au bilan	-266 571	-253 779
Total	3 652 155	3 412 300

(1) Couverture des créances non performantes :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Engagements Bilan non performants	358 786	379 921
Engagements Hors bilan non performants	6 476	10 146
Total créances non performantes	365 262	390 067
Total créances (y compris les engagements sur les organismes de leasing)	4 516 565	4 272 200
Taux des créances non performantes	8,09%	9,13%
Provisions Bilan	231 756	218 964
Provisions Hors Bilan	5 460	8 260
Stock provisions fin d'exercice	237 216	227 224
Agios réservés	18 492	18 986
Taux de couverture par les provisions et agios réservés	70,01%	63,12%

(2) Les agios réservés se détaillent comme suit :

Description	Agios réservés au 31.12.2015	Dotation aux agios réservés	Reprise Agios réservés de l'exercice	Agios réservés au 31.12.2016
Agios réservés sur ressources budgétaires	3	0	0	3
Agios réservés sur ressources extérieures	705	1 938	2 358	285
Agios réservés sur ressources ordinaires	11 736	16 549	18 478	9 807
Agios réservés sur créances de leasing	70	300	284	86
Autres agios réservés	6 472	2 458	619	8 311
Total	18 986	21 245	21 739	18 492

(3) Provisions sur crédits à la clientèle :

La variation des provisions sur créances douteuses s'analyse comme suit :

Description	Provisions au 31.12.2015	Dotation de 2016	Reprise de 2016	Radiations de 2016	Provisions au 31.12.2016
Provisions individuelles	218 964	22 916	0	10 124	231 756
Provisions collectives	34 815	0	0	0	34 815
Total	253 779	49 511	26 695	10 124	266 571

Les provisions sur créances douteuses et litigieuses sont constituées en application des dispositions réglementaires prévues par les circulaires de la BCT n°91-24 relative aux normes prudentielles et n°2012-02 relative à la constitution des provisions collectives.

(4) Ventilation des créances sur la clientèle au 31/12/2016 :

(4.1) *Selon la durée résiduelle :*

Description	≤ 3 mois	3 mois-1 an	1 an-5 ans	> 5 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	358 649	0	0	0	358 649
Crédits sur ressources ordinaires	1 272 975	55 318	1 471 705	366 950	3 166 948
Créances sur crédit-bail	4 637	11 097	28 569	575	44 878
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	6 109	5 769	258	0	12 136
Crédits sur ressources spéciales	789	12 941	50 203	31 121	95 054

Créances Impayées douteuses	50 364	0	0	0	50 364
Total (*)	1 693 523	85 125	1 550 735	398 646	3 728 029

(*) Hors Créances impayés litigieuses, créances rattachées, provisions et agios réservés

(4.2.) Selon la nature de la relation

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Coentreprises	Autres clientèle	Total
Comptes ordinaires débiteurs	583	0	0	358 038	358 621
Crédits sur ressources ordinaires	4 393	0	0	3 162 555	3 166 948
Créances sur crédit-bail	0	0	0	44 878	44 878
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	0	0	0	12 136	12 136
Crédits sur ressources spéciales	0	0	0	95 054	95 054
Créances Impayées douteuses	0	0	0	50 364	50 364
Total (*)	4 976	0	0	3 723 025	3 728 001

(*) Hors Créances impayés litigieuses, créances rattachées, provisions et agios réservés

(5) Répartition des actifs par secteur d'activité

Description	31.12.2016	31.12.2015
A. CONCOURS AUX PROFESSIONNELS	2 807 330	2 634 940
I. Agriculture	39 966	38 948
II. Industrie	951 897	928 581
III. Services	1 542 362	1 410 482
VI. Entrepreneurs individuels	273 105	256 929

B. CONCOURS AUX PARTICULIERS**1 129 888****1 050 125**

Total	3 937 213	3 635 065
--------------	------------------	------------------

3.4. Portefeuille-titres commercial :

Le portefeuille-titres commercial est principalement composé de bons de trésor assimilables. Il est ventilé comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Portefeuille-titres commercial	295 367	268 506
Titres de placement	295 367	268 506
Titres de transaction	0	0
Créances rattachées	11 357	11 822
Total	306 724	280 328

3.5. Portefeuille-titres d'investissement :

Le portefeuille d'investissement s'analyse comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Titres de propriété	375 492	322 744
Titres de participation	186 438	175 384
Parts dans les entreprises associées	897	854
Parts dans les entreprises liées	57 231	57 231
Fonds gérés par des SICAR	130 926	89 275
Titres de créances	26 439	27 086
Emprunts nationaux	26 439	26 688
Obligations	0	398
Créances rattachées	983	986
Provisions pour dépréciations de titres	-29 898	-24 714
Total	373 016	326 102

(1) Les mouvements du portefeuille d'investissement se détaillent ainsi :

Description	Solde au 31.12.2015	Souscription	Cession ou Remboursement	Solde au 31.12.2016
Titres de propriété	322 744	90 144	37 396	375 492
Titres de participation (1 1)	175 384	26 601	15 547	186 438
Parts dans les entreprises associées (1 2)	854	43	0	897
Parts dans les entreprises liées (1 3)	57 231	0	0	57 231
Fonds gérés par des SICAR	89 275	63 500	21 849	130 926
Titres de créances	27 086	0	647	26 439

Emprunts nationaux	26 688	0	249	26 439
Obligations	398	0	398	0
Total	349 830	90 144	38 043	401 931

(1.1) Les mouvements des titres de participation :

Description	Solde au 31.12.2015	Souscription	Cession ou Remboursement	Solde au 31.12.2016
Participations directes	30 297	2 296	2 200	30 393
Participations en rétrocession	145 087	24 305	13 347	156 045
Total	175 384	26 601	15 547	186 438

(1.2) Les mouvements des parts dans les entreprises associées :

Description	Solde au 31.12.2015	Souscription	Cession ou Remboursement	Solde au 31.12.2016
SICAV Croissance	854	43	0	897
Total	854	43	0	897

(1.3) Les mouvements des parts dans les entreprises liées :

Description	Solde au 31.12.2015	Souscription	Cession ou Remboursement	Solde au 31.12.2016
Transport de Fonds de Tunisie	999	0	0	999
Placements Tunisie SICAF	5 640	0	0	5 640
Société de Bourse de Tunis	990	0	0	990
Générale Immobilière de TUNISIE	6 996	0	0	6 996
Générale d'Investissement de Tunis	180	0	0	180
BANQUE DE TUNISIE SICAR	4 848	0	0	4 848
Société de Participation Promotion et d'Investissement	580	0	0	580
La Foncière des Oliviers	159	0	0	159
ASTREE Assurance	17 217	0	0	17 217

SPFT CARTHAGO	13 402	0	0	13 402
Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte	6 220	0	0	6 220
Total	57 231	0	0	57 231

(2) Les provisions pour dépréciation de titres :

La variation des provisions sur titres d'investissement s'analyse comme suit :

Description	Provisions au 31.12.2015	Dotations de 2016	Reprise de 2016	Provisions au 31.12.2016
Provisions sur Titres de participation	17 685	4 868	0	22 553
Provisions sur Parts dans les entreprises liées	1 697	24	0	1 721
Provisions sur Fonds gérés	5 332	292	0	5 624
Total	24 714	5 184	0	29 898

(3) Ventilation des titres de propriété selon qu'ils soient cotés ou non au 31/12/2016 :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres de participation	13 285	173 153	186 438
Parts dans les entreprises associées	0	897	897
Parts dans les entreprises liées	22 857	34 374	57 231
Total	36 142	208 424	244 566

(4) Pourcentage de détention dans les entreprises associées :

Description	31.12.2016	31.12.2015
SICAV Croissance	13,18%	12,87%
SICAV Rendement	0%	0%

(5) Pourcentage de détention dans les entreprises liées :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Transport de Fonds de Tunisie	99,94%	99,94%
Placements Tunisie SICAF	40,14%	40,14%
Société de Bourse de Tunis	98,99%	98,99%

Générale Immobilière de TUNISIE	87,45%	87,45%
Générale d'Investissement de Tunis	100%	100%
BANQUE DE TUNISIE SICAR	96,97%	96,97%
Société de Participation Promotion et d'Investissement	76,82%	76,82%
La Foncière des Oliviers	30%	30%
ASTREE Assurance	49,98%	49,98%
SPFT CARTHAGO	30%	30%
Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte	41,47%	41,47%

3.6. Valeurs immobilisées :

Les valeurs immobilisées nettes de leurs amortissements totalisent au 31/12/2016, 47.363 mille dinars. Elles sont composées d'immobilisations incorporelles et corporelles d'exploitation et hors exploitation.

Description	31.12.2016	31.12.2015
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement	189	189
Logiciels informatiques	12 223	11 895
Fonds de commerce	221	221
Total des immobilisations Incorporelles brutes	12 633	12 305
Amortissements des immobilisations Incorporelles	-10 704	-9 370
Total des immobilisations Incorporelles nettes	1 929	2 935

Immobilisations corporelles		
Immeubles d'exploitation	61 037	57 138
Immeubles Hors exploitation	1 985	2 057
Terrains d'exploitation	257	257
Terrains hors exploitation	1 750	1 750
Agencements	10 968	10 514
Matériel informatique	28 043	26 993
Matériels bancaires	17 667	17 684
Matériel de transport	2 352	2 215
Immobilisations reprises / contrat de leasing	0	25
Immobilisations en cours	428	679
Autre matériel	14 998	13 520
Total des immobilisations Corporelles brutes	139 485	132 832
Amortissements des immobilisations Corporelles	-94 051	-88 837
Total des immobilisations Corporelles nettes	45 434	43 995
Total des valeurs immobilisées	47 363	46 930

(1) La variation des valeurs immobilisées brutes se présentent comme suit au 31/12/2016:

Description	Valeur brute au 31.12.2015	Acquisitions	Activation immob. en cours	Reclassement s	Cessions	Valeur brute au 31.12.2016
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	189	0	0	0	0	189
Logiciels informatiques	11 895	328	0	0	0	12 223
Fonds de commerce	221	0	0	0	0	221
Total des Immobilisations incorporelles	12 305	328	0	0	0	12 633
Immobilisations corporelles						
Immeubles d'exploitation	57 138	394	3 433	72	0	61 037
Immeubles Hors exploitation	2 057	0	0	-72	0	1 985
Terrains d'exploitation	257	0	0	0	0	257

Terrains hors exploitation	1 750	0	0	0	0	1 750
Agencements	10 514	454	0	0	0	10 968
Matériel informatique	26 993	1 024	26	0	0	28 043
Matériel bancaire	17 684	534	0	-551	0	17 667
Matériel de transport	2 215	502	0	0	-365	2 352
Immobilisations reprises / contrat de leasing	25	8	0	0	-33	0
Immobilisations en cours	679	3 208	-3 459	0	0	428
Autre matériel	13 520	927	0	551	0	14 998
Total des Immobilisations corporelles	132 832	7 051	0	0	-398	139 485
Total des valeurs immobilisées	145 137	7 379	0	0	-398	152 118

(2) Le détail des amortissements cumulés se présentent au 31/12/2016 comme suit :

Description	Amortissements cumulés au 31.12.2015	Dotation 2016	Reprise 2016	Amortissements cumulés au 31.12.2016
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	189	0	0	189
Logiciels informatiques	9 181	1 334	0	10 515
Fonds de commerce	0	0	0	0
Total des Immobilisations incorporelles	9 370	1 334	0	10 704
Immobilisations corporelles				
Immeubles d'exploitation	32 427	2 268	11	34 706
Immeubles Hors exploitation	453	91	-11	533
Terrains d'exploitation	0	0	0	0
Terrains hors exploitation	0	0	0	0

Agencements	8 602	361	0	8 963
Matériel informatique	21 567	1 322	0	22 889
Matériel bancaire	14 540	465	-551	14 454
Matériel de transport	1 345	371	-349	1 367
Immobilisations reprises / contrat de leasing	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Autre matériel	9 903	685	551	11 139
Total des Immobilisations corporelles	88 837	5 563	-349	94 051
Total des valeurs immobilisées	98 207	6 897	-349	104 755

(3) Les valeurs immobilisées nettes se présentent au 31/12/2016 comme suit :

Description	Valeur brute au 31.12.2016	Amortissements cumulés au 31.12.2016	VCN au 31.12.2016
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	189	189	0
Logiciels informatiques	12 223	10 515	1708
Fonds de commerce	221	0	221
Total des Immobilisations incorporelles	12 633	10 704	1929
Immobilisations corporelles			
Immeubles d'exploitation	61 037	34 706	26 331
Immeubles Hors exploitation	1 985	533	1 452
Terrains d'exploitation	257	0	257
Terrains hors exploitation	1 750	0	1 750
Agencements	10 968	8 963	2 005
Matériel informatique	28 043	22 889	5 154

Matériel bancaire	17 667	14 454	3 213
Matériel de transport	2 352	1 367	985
Immobilisations reprises / contrat de leasing	0	0	0
Immobilisations en cours	428	0	428
Autre matériel	14 998	11 139	3 859
Total des Immobilisations corporelles	139 485	94 051	45 434
Total des valeurs immobilisées	152 118	104 755	47 363

3.7. Autres actifs :

Les autres actifs se présentent au 31/12/2016 comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Siège, succursales et agences	1 077	10 323
Comptes de régularisation	14 986	8 128
Compensation reçue	8 324	4 877
Compte d'ajustement devises	2 473	50
Agios, débits à régulariser et divers	4 189	3 201
Débiteurs divers	9 156	12 320
Total	25 219	30 771

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN - PASSIFS :

4.1. Banque Centrale et CCP :

Cette rubrique se détaille comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Dépôts à vue auprès de la Banque Centrale	0	0
Banque Centrale	0	0
CCP	0	0
Emprunts auprès de la Banque Centrale	415 000	425 000
Emprunts en dinars	415 000	425 000
Emprunts en devises	0	0
Dettes rattachées	247	151
Total	415 247	425 151

4.2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers se détaillent ainsi :

Description	31.12.2016	31.12.2015
-------------	------------	------------

Dépôts à vue des établissements financiers	19 571	30 468
Banques et correspondants étrangers	13 930	21 680
Organismes financiers spécialisés	5 641	8 788
Emprunts auprès des établissements financiers	46 946	105 630
Emprunts en dinars	0	200
Emprunts en devises	46 946	105 430
Dettes rattachées	56	133
Total	66 573	136 231

- Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle au 31/12/2016 :

Description	≤ 3 mois	3mois-1an	1an-5ans	> 5 ans	Sans échéance	Total
Dépôts à vue des établissements financiers	0	0	0	0	19 571	19 571
Banques et correspondants étrangers	0	0	0	0	13 930	13 930
Organismes financiers spécialisés	0	0	0	0	5 641	5 641
Emprunts auprès des établissements financiers	34 822	12 124	0	0	0	46 946
Emprunts en dinars	0	0	0	0	0	0
Emprunts en devises	34 822	12 124	0	0	0	46 946
Total (*)	34 822	12 124	0	0	19 571	66 517

(*) Hors dettes rattachées

4.3. Dépôts et avoirs de la clientèle :

Cette rubrique se détaille comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Comptes à vue	1 055 955	962 310
Comptes d'épargne	965 561	807 055
Comptes spéciaux d'épargne	947 033	789 891
Autres Comptes d'épargne	18 528	17 164
Dépôts à terme	1 044 356	1 002 430
Comptes à terme	603 531	583 476
Bons de caisse	22 825	24 954
Certificats de dépôts	418 000	394 000
Autres sommes dues à la clientèle	67 732	57 555
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	19 549	17 904
Total	3 153 153	2 847 254

(1) Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle :

(1.1) Selon la durée résiduelle

Description	≤ 3 mois	3mois-1an	1an-5ans	> 5 ans	Sans échéance	Total
Comptes à vue	0	0	0	0	1 055 955	1 055 955
Comptes d'épargne	0	0	0	0	965 561	965 561
Comptes spéciaux d'épargne	0	0	0	0	947 033	947 033
Autres Comptes d'épargne	0	0	0	0	18 528	18 528
Dépôts à terme	538 688	285 802	219 866	0	0	1 044 356
Comptes à terme	306 888	181 542	115 101	0	0	603 531
Bons de caisse	5 800	6 760	10 265	0	0	22 825
Certificats de dépôts	226 000	97 500	94 500	0	0	418 000
Autres sommes dues à la clientèle	0	0	0	0	67 732	67 732
Total (*)	538 688	285 802	219 866	0	2 089 248	3 133 604

(*) Hors dettes rattachées

(1.2) Selon la nature de la relation

Description	Entreprise s liées	Entreprise s associées	Coentreprises	Autres clientèle	Total
Comptes à vue	4 628	527	0	1 050 800	1 055 955
Comptes d'épargne	0	0	0	965 561	965 561
Comptes spéciaux d'épargne	0	0	0	947 033	947 033
Autres Comptes d'épargne	0	0	0	18 528	18 528
Dépôts à terme	94 890	241 771	0	707 695	1 044 356
Comptes à terme	61 390	95 771	0	446 370	603 531
Bons de caisse	0	0	0	22 825	22 825
Certificats de dépôts	33 500	146 000	0	238 500	418 000
Autres sommes dues à la clientèle	0	0	0	67 732	67 732
Total (*)	96 518	242 298	0	2 791 788	3 133 604

(*) Hors dettes rattachées

4.4. Emprunts et ressources spéciales :

Le total de cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à 228.314 mille dinars contre 141.888 mille dinars au 31/12/2015 et se présente ainsi :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Total brut des emprunts et ressources spéciales	227 341	140 932
Ressources extérieures (1)	222 701	136 286
Ressources budgétaires	4 640	4 646
Dettes rattachées	973	956
Total	228 314	141 888

(1) Ventilation des ressources extérieures (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2016 :

Description	≤ 3 mois	3mois-1an	1an-5ans	> 5 ans	Total
Ressources extérieures	2 172	31 943	125 551	63 035	222 701

4.5. Autres passifs :

Les autres passifs se subdivisent comme suit respectivement au 31/12/2016 et au 31/12/2015 :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Comptes de régularisation	61 529	87 478
Compensation à régler	46 299	74 992
Comptes d'ajustement devises	1 613	539
Agios, Crédits à régulariser et divers	13 617	11 947
Provisions	22 300	24 472
Provisions pour risques et charges diverses (1)	14 765	14 272
Provisions pour congés payés	2 075	1 940
Provisions pour créances en hors bilan	5 460	8 260
Créditeurs divers	41 292	29 978
Créditeurs / opérations d'impôt	17 292	4 350
Créditeurs / Opérations CNSS & Assurance	3 341	3 032
Créditeurs / Opérations BCT	384	381
Créditeurs / opérations avec le personnel	10 370	9 603
Créditeurs / opérations sur titres	1 343	1 341
Chèques à payer	6 214	7 460

Autres Créditeurs

2 348

3 811

Total**125 121****141 928**

(1) Les provisions de 2016 incluent un montant de 6.486 mille dinars relatifs à la cotisation à la CNSS dont la banque a été soumise pour les exercices 2011, 2012 et 2013, et ce, suite à la vérification approfondie ayant eu lieu en 2014.

V. NOTES RELATIVES AU BILAN - Capitaux propres :

Les composants des capitaux propres évoluent entre 2016 et 2015 comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Capital social	180 000	150 000
Réserves et report à nouveau	448 275	432 953
Réserves légales	15 000	15 000
Réserves Statutaires	100 844	103 880
Réserves à régime spécial	7 930	10 617
Réserves pour Réinv. Exonérés	324 169	270 224
Autres réserves	0	4 277
Report à nouveau	332	28 955
Résultat de l'exercice	101 357	90 321
Capitaux propres	729 632	673 274

Le résultat de l'exercice 2016 a été affecté conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2016

Suite à cette affectation, le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit

Description	Capital social	Réserves légales	Réserves Statutaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour Réinv. Exonérés	Report à nouveau	Autres Réserves	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux propres au 31/12/2014	150 000	15 000	101 215	13 281	211 022	480	49 277	87 677	627 953
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2014	-	-	-	-	59 202	28 475	-	-87 677	0
Reclassement réserves	-	-	2 664	-2 664	-	-	-	-	0
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-45 000	-	-45 000
Résultat de l'exercice 2015	-	-	-	-	-	-	-	90 321	90 321
Capitaux propres au 31/12/2015	150 000	15 000	103 880	10 617	270 224	28 955	4 277	90 321	673 274
Augmentation de capital	30 000	-	-30 000	-	-	-	-	-	0
Affectation du résultat 2015	-	-	65 000	-	53 945	-28 624	-	-90 321	0
Reclassement réserves	-	-	2 687	-2 687	-	-	-	-	0

Dividendes distribués	-	-	-40 723	-	-	-	-4 277	-	-45 000
Résultat de l'exercice 2016	-	-	-	-	-	-	-	101 357	101 357
Capitaux propres au 31/12/2016	180 000	15 000	100 844	7 930	324 169	332	0	101 357	729 632

Le résultat de base par action se présente comme suit .

Description	31.12.2016	31.12.2015
Résultat net en milliers de dinars	101 357	90 321
Nombre moyen d'actions	165 000 000	150 000 000
Résultat de base par action (en Dinars) ⁽¹⁾	0,614	0,602
Résultat dilué par action (en Dinars) ⁽²⁾	0,614	0,547

- (1) Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice
- (2) Le résultat dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives

VI. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN :

6.1. Cautions, avals et autres garanties données :

Cette rubrique se détaille comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015^(*)
En faveur d'établissements bancaires et financiers	436 520	364 432
En faveur de la clientèle	336 696	289 485
Total	773 216	653 917

(*) La colonne du 31/12/2015 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité

6.2. Crédits documentaires :

Les crédits documentaires se détaillent comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Ouverture de crédits documentaires	134 599	178 535
Acceptations à payer	71 094	77 902
Total	205 693	256 437

6.3. Actifs donnés en garantie :

Le solde de cette rubrique s'analyse ainsi :

Description	31.12.2016	31.12.2015
BTA / Appel d'offres BCT	189 829	191 750
Créances mobilisés / Appel d'offres BCT	225 171	233 250
Total	415 000	425 000

6.4. Engagements de financement donnés :

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques. Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Crédits en TND notifiés et non utilisés	163 413	182 725
Crédits en devises à MLT notifiés et non utilisés	0	402
Crédits en devises à CT notifiés et non utilisés	5 248	37 573
Total	168 661	220 700

6.5. Garanties reçues :

La valeur des garanties reçues de la clientèle telles que présentées en hors bilan se détaillent ainsi :

Description	31.12.2016	31.12.2015 ^(*)
Garanties reçues de l'Etat	8 635	10 246
Garanties reçues du fond national de garantie & SOTUGAR	14 962	15 225
Garanties reçues des organismes d'assurances et des banques	106 ²²	13 935
Garanties reçues sous forme d'actifs financiers	126 557	121 105
Garanties hypothécaires	1 345 278	1 236 877
Contre-garanties reçus des établissements financiers	523 691	447 682
Total	2 041 229	1 845 070

(*) La colonne du 31/12/2015 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité

Il est à noter que les garanties reçues sous forme de dépôts affectés totalisent au 31/12/2016 34.107 mille dinars contre 33.395 mille dinars au 31/12/2015, et figurent dans le poste PA3 « Dépôts et avoirs de la clientèle ».

VII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT :

7.1. Intérêts et revenus assimilés :

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 248.404 mille dinars au cours de l'exercice 2015 à 258.978 mille dinars au cours de l'exercice 2016. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Produits sur opérations interbancaires	1 021	835
Produits sur opérations avec la clientèle	257 957	247 569
Revenus des opérations de crédit	214 086	203 832
Revenus des comptes débiteurs	31 189	32 835
Commissions sur avals et cautions	4 209	3 865
Report déport sur change à terme	4 854	4 333
Produits sur opérations de leasing	3 619	2 703
Total	258 978	248 404

7.2. Commissions :

Les commissions en produits totalisent, en 2016, 50.966 mille dinars contre 45.284 mille dinars en 2015. Cette variation est détaillée comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Commissions sur comptes	12 842	11 951
Opérations guichet et opérations diverses	2 425	2 228
Opérations sur titres	4 081	4 020
Opérations avec l'étranger	5 187	5 400
Commissions sur moyens de paiement	11 102	9 970
Commissions de gestion	15 329	11 715
Total	50 966	45 284

7.3. Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières :

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières se présentent en 2016 et 2015 comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Gains nets sur titres de transaction	15 154	15 089
Intérêts/Titres de transaction	14 134	14 249
Etalement en produit de la décote sur titres de transaction	-632	159
Plus-value de cession/Titres de transaction	1 652	681
Gains nets sur titres de placement	0	0
Dividendes/Titres de transaction	0	0
Etalement en produit de la décote sur titres de placement	0	0
Plus-value de cession/Titres de placement	0	0
Gains nets sur opérations de change	15 389	11 190
Différence de change sur opérations monétiques	-46	-16
Produits sur change manuel	2 920	2 511
Produits sur opérations de change en compte	11 754	7 561
Bénéfices sur opérations de change à terme	761	1 134
Total	30 543	26 279

7.4. Revenus du portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique englobe les dividendes et revenus assimilés encaissés sur le portefeuille des titres de participation et les intérêts relatifs aux obligations. Il se présente comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Revenus des obligations	5 994	10 159
Revenus des titres de participation	11 747	2 926
Revenus des parts dans les entreprises associées	2 462	1 690
Revenus des parts dans les Co-Entreprises	0	0
Revenus des parts dans les entreprises liées	7 070	10 472
Total	27 273	25 246

7.5. Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 131.082 mille dinars au cours de l'exercice 2015 à 131.237 mille dinars au cours de l'exercice 2016. Cette variation se détaille comme suit:

Description	31.12.2016	31.12.2015
Charges sur opérations interbancaires	19 742	21 072
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	102 755	103 354
Intérêts sur emprunts et ressources spéciales	8 740	6 656
Total	131 237	131 082

7.6. Commissions encourues :

Les commissions encourues totalisent, en 2016, 994 mille dinars contre 1.126 mille dinars en 2015. Cette variation se détaille ainsi :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Commission d'aval sur opération de refinancement	95	84
Charges sur opérations de retrait monétique	375	612
Frais d'interchange émis	451	354
Autres commissions	74	76
Total	995	1 126

7.7. Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs :

La variation de cette rubrique entre l'exercice 2015 et l'exercice 2016 se détaille comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances	20 116	27 832
Dotations nettes aux provisions pour passifs	822	-278
Pertes sur créances irrécouvrables	1 337	396
Récupération sur créances comptabilisées en pertes	-325	-320
Total	21 950	27 630

7.8. Dotations aux provisions et correction de valeur sur portefeuille d'investissement :

Cette rubrique comprend les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation et du solde en plus ou moins-values sur les titres d'investissements Elle est détaillée comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres en portefeuille	5 184	8 681
Pertes subies sur les titres en portefeuille	1 678	141
Plus-values réalisées sur titres en portefeuille	-998	-16
Frais de gestion du portefeuille	2 269	752
Total	8 133	9 558

7.9. Frais de personnel :

Les frais du personnel sont composés de la masse salariale et des charges sociales :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Charges de fonctionnement	42 427	39 693
Masse salariale	33 421	31 206
Charges sociales	8 341	7 859
Charges fiscales	665	628
Avantages au personnel	13 211	11 869
Régime d'intéressement	10 032	9 068
Prime départ à la retraite	913	861
Autres charges liées au personnel	2 266	1 940
Récupération sur personnel en détachement	-1 256	-1 209
Total	54 382	50 353

7.10. Charges générales d'exploitation :

Le détail de cette rubrique se détaille comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Télécommunication & courriers	2 066	1 929
Maintenance et entretien	2 529	2 355
Services externes d'exploitation	4 326	4 092
Achat de biens consommables	2 617	2 381
Communication, marketing et Documentation	1 152	1 003
Assurances, Droits et taxes	1 236	1 110
Jetons de présence au conseil d'administration	350	350
Autres services extérieurs	2 034	2 114
Total	16 310	15 334

7.11. Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires :

Le solde en gain / perte résultant des autres éléments ordinaires se présente en 2015 et 2016 comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Plus ou moins-value sur cession d'éléments d'actifs immobilisés	179	1 850
Autres gains ou pertes ordinaires	173	254
Total	352	2 104

VIII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

:

L'état de flux de trésorerie renseigne sur les mouvements de liquidité de la banque provenant des activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Les principales constatations qui en découlent sont les suivantes :

8.1. Produits d'exploitation bancaire encaissés :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Intérêts et revenus assimilés	257 956	248 404
Commissions en produits	50 966	45 284
Gain sur portefeuille- titres commercial et autres produits financiers	30 543	26 279
Ajustement des comptes de bilan	-4 909	2 551
Total	334 556	322 518

8.2. Charges d'exploitation bancaire décaissées :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Intérêts encourus et charges assimilées	-131 237	-131 082
Ajustement des comptes de bilan	632	-4 780
Total	-130 605	-135 862

8.3. Flux de trésorerie affectés à des activités de financement :

Les dividendes versés par la Banque de Tunisie courant l'exercice 2016 ont été calculés conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26th may 2016. Ils se sont élevés à 45.000 mille dinars.

8.4. Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice :

Les liquidités et équivalents de liquidité totalisent, au 31/12/2016, 204.124 mille dinars contre 91.189 mille dinars au 31/12/2015. Ils se présentent comme suit :

Description	31.12.2016	31.12.2015
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	205 018	127 900
Créances sur les établissements bancaires et financiers	65 622	44 360
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	-66 516	-81 071
Total	204 124	91 189

IX. NOTE SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES :

Les parties liées sont décrites comme ci-dessous :

1. Les entreprises qui directement, ou indirectement par le biais d'un ou de plusieurs intermédiaires, contrôlent, ou sont contrôlées par, ou sont placées sous contrôle conjoint de, l'entreprise présentant des états financiers. (Ceci comprend les sociétés holdings et les filiales directes et indirectes)
2. Les entreprises associées ;
3. Les personnes physiques détenant, directement ou indirectement, une part des droits de vote de l'entreprise présentant des états financiers, qui leur permet d'exercer une influence notable sur l'entreprise, et les membres proches de la famille de ces personnes
4. Les principaux dirigeants, c'est à dire les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entreprise présentant les états financiers, y compris les administrateurs et les dirigeants de sociétés ainsi que les membres proches des familles de ces personnes
5. Les entreprises dans lesquelles une part substantielle dans les droits de vote est détenue, directement ou indirectement, par toute personne citée dans (3) ou (4), ou sur lesquelles une telle personne peut exercer une influence notable. Ceci inclut les entreprises détenues par les administrateurs ou les actionnaires principaux de l'entreprise présentant les états financiers, et les entreprises qui ont un de leurs principaux dirigeants en commun avec l'entreprise présentant les états financiers.

En application des dispositions décrites ci-dessus, les principales transactions avec ces parties ayant des effets sur les comptes de la Banque de Tunisie arrêtés au 31 décembre 2016 se présentent comme suit :

9.1. Opérations avec la Société de Bourse de Tunisie SBT (Entité sous contrôle) :

La BT a conclu plusieurs conventions avec la SBT. En vertu de ces conventions la BT assure une action commerciale au profit de la SBT, en rémunération de ces services, SBT rétrocède à la BT 50% de ses commissions de courtage, soit un montant global de 134 mille dinars hors taxes encaissé en 2016.

La BT met à la disposition de la SBT les locaux et les moyens logistiques nécessaires à son fonctionnement, le montant facturé en 2016 s'élève à 41 mille dinars hors taxes. La BT affecte au profit de SBT son personnel salarié et lui refacture les charges y afférentes trimestriellement, le montant facturé en 2016 s'élève à 376 mille dinars hors taxes.

9.2. Opérations avec les SICAV (Entités sous influence notable) :

La BT assure pour le compte de SICAV RENDEMENT et SICAV CROISSANCE les fonctions de dépositaire exclusif des titres et des fonds. En rémunération de ces prestations, la BT perçoit des commissions de dépôt à hauteur de 0,6% de l'actif net de Sicav RENDEMENT (2.751 mille dinars hors taxes en 2016) et 0,1% de l'actif net de Sicav CROISSANCE (11 mille dinars hors taxes en 2016).

9.3. Opérations avec Foncière des oliviers (Entité sous contrôle) :

La rémunération brute facturée à FOSA au titre du service financier et location de locaux fournis par la BT s'élève à 11 mille dinars hors taxes au titre de l'exercice 2016.

9.4. Opérations avec Placements de Tunisie (Entité sous contrôle) :

La BT met à la disposition de Placements de Tunisie les locaux, équipements et logistiques nécessaires à l'exercice de son activité moyennant une rémunération annuelle de 56 mille dinars hors taxes. Cette rémunération couvre également le service financier assuré par la BT à Placements de Tunisie.

9.5. Opérations avec ASTREE (Entité sous contrôle) :

La BT a conclu avec l'ASTREE une convention de service financier et d'administration des titres formant son capital. En rémunération de ses services, la BT perçoit une rémunération annuelle nette de 35 mille dinars hors taxe.

De son côté, la BT loue à l'ASTREE un local destiné à abriter les archives de la société ASTREE pour un montant annuel de 11 mille dinars hors taxes par an.

De plus, la BT affecte au profit de l'Astrée son personnel salarié et lui refacture les charges y afférentes trimestriellement, le montant facturé en 2016 s'élève à 140 mille dinars hors taxes.

9.6. Opérations avec DIRECT PHONE SERVICES (part substantielle dans les droits de vote) :

La BT loue des locaux à DPS pour le besoin de son activité en Tunisie. Les loyers facturés sont de 246 mille dinars hors taxes. Aussi, la BT est chargée des services financiers de DPS moyennant une rémunération annuelle de 18 mille dinars hors taxes.

9.7. Opérations avec INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPMENTS IID (part substantielle dans les droits de vote) :

La BT loue des locaux à IID pour le besoin de son activité en Tunisie. Le loyer est fixé à 35 mille dinars hors taxes par an. Aussi, la BT est chargée des services financiers d'IID moyennant une rémunération annuelle de 18 mille dinars hors taxes.

9.8. Opérations avec la Société des Entrepôts Tunisiens SET (part substantielle dans les droits de vote) :

La BT héberge le siège social de la SET et lui fait bénéficier de toutes les commodités nécessaires à l'exercice de son activité, moyennant une rémunération annuelle de 6 mille dinars hors taxes.

9.9. Opérations avec SPFT CARTHAGO (Entité sous contrôle) :

La BT a conclu une convention avec SPFT CARTHAGO en vertu de laquelle la BT héberge le siège social de cette société et lui assure un service financier. La rémunération encaissée par la BT pour ses services s'élève à 33 mille dinars hors taxes.

9.10. Opérations avec SCAN CLUB ACQUARUS NABEUL (Entité sous contrôle) :

La BT assure les services financiers de la SCAN (filiale de SPFT CARTHAGO) moyennant une rémunération annuelle de 27 mille dinars hors taxes.

9.11. Opérations avec la Générale de Participations (Entité sous contrôle) :

La BT a conclu une convention avec la société Générale de Participations en vertu de laquelle la BT héberge le siège social de cette société et lui assure un service financier. La rémunération encaissée par la BT pour ses services financiers s'élève à 56 mille dinars hors taxes.

9.12. Opérations avec la Générale Immobilière de Tunisie GIT SA (Entité sous contrôle) :

La BT a conclu une convention avec la GIT SA en vertu de laquelle la BT héberge le siège social de cette société et lui assure un service financier et administratif. La rémunération encaissée par la BT pour ses services financiers s'élève à 27 mille dinars hors taxes.

9.13. Opérations avec BT SICAR (Entité sous contrôle) :

En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, BT SICAR assure pour le compte de la BT la gestion des fonds déposés auprès d'elle. Une provision est constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.

(Chiffres en milliers de dinars)

Description	Solde au 31.12.2016	Solde au 31.12.2015
Valeur comptable	120 926	58 275
Provisions	5 624	5 332

En rémunération de sa gestion, BT SICAR perçoit une commission de 1% l'an déterminée sur la base des actifs valorisés à la fin de chaque année (Titres cotés évalués à la valeur boursière, titres non cotés évalués à la valeur nominale). Elle perçoit,

également, une commission de performance égale à 20% du montant des plus-values réalisées, et une commission de rendement égale à 10% des produits des placements réalisés par le fonds.

(Chiffres en milliers de dinars)

Nature commission	Commission versée TTC	
	31.12.2016	31.12.2015
Gestion	713	512
Performance	93	30
Rendement	137	143
Total	943	685

La BT assure des services financiers à BT SICAR moyennant une rémunération annuelle de 10 mille dinars hors taxes.

La BT met à disposition de la BT SICAR des locaux moyennant un loyer annuel de 12 mille dinars hors taxes.

La BT affecte au profit de la BT SICAR son personnel salarié et lui refacture les charges y afférentes trimestriellement, le montant facturé en 2016 s'élève à 108 mille dinars hors taxes.

9.14. Opérations avec BFCM - Banque Fédérative du Crédit Mutuel (Entité exerçant une influence notable sur la BT) :

La Banque de Tunisie a conclu, le 17 Juillet 2006, une convention avec la Banque Fédérative du Crédit Mutuelle « B.F.C M », en vertu de laquelle elle agit en tant que sous-dépositaire de titres et espèces en Tunisie pour le compte de la « B F.C M » ou de ses clients. En contrepartie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération fixée suivant un barème convenu entre les deux parties. Cette convention est conclue pour une période de 180 jours calendaires renouvelables par tacite reconduction. Le montant perçu au titre de 2016 s'élève à 69 mille dinars hors taxes.

9.15. Opérations avec Transport de Fonds de Tunisie - TFT (Entité sous contrôle) :

En vertu de la convention conclue avec la TFT, la Banque Tunisie rembourse à la TFT tous les frais et dépenses que cette dernière a engagé au titre de ses prestations de transport de fonds s'élevant en 2016 à 1.100 mille dinars hors taxes.

Aussi, la Banque perçoit un loyer annuel de 50 mille dinars hors taxes payable trimestriellement

La BT affecte au profit de la TFT son personnel salarié et lui refacture les charges y afférentes trimestriellement, le montant facturé en 2016 s'élève à 632 mille dinars hors taxes.

9.16. Opérations avec SPPI-SICAR (Entité sous contrôle) :

La BT a conclu une convention avec SPPI-SICAR en vertu de laquelle la BANQUE DE TUNISIE est chargée de la tenue de la gestion comptable de la SPPI-SICAR, de l'organisation des conseils d'administration et des assemblées Générales

De plus la BT loue à SPPI-SICAR un bureau pour abriter son siège social.

En rémunération de ses services, la BANQUE DE TUNISIE reçoit une commission annuelle de 5 mille dinars hors taxes, soit 2 mille dinars au titre de loyer et 3 mille dinars pour le service administratif et financier

9.17. Opérations avec les dirigeants :

La rémunération des dirigeants au titre de l'exercice 2016 se détaille comme suit :

	Président directeur général		Directeurs généraux adjoints		Membres du conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passifs au 31.12.2016	Charges de l'exercice	Passifs au 31.12.2016	Charges de l'exercice	Passifs au 31.12.2016
Avantages à court terme	678	-	454	-	280	-
Dont émoluments et salaires	602	-	350	-	-	-
Dont charges sociales	-	-	94	-	-	-
Dont avantages en nature	6	-	10	-	-	-
Dont jetons de présence Conseil et comité	70	-	-	-	280	-
Avantages postérieurs à l'emploi	0	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
Total	678	-	454	-	280	-

(Chiffres en milliers de dinars)

DEFINITION DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE

- Définition du périmètre de consolidation

Le périmètre de la consolidation des états financiers est déterminé conformément à la loi n° 2001-117 du 06/12/2001. Selon les termes de cette loi, il existe trois catégories de contrôle, entraînant la consolidation

- Le contrôle exclusif. Le contrôle est exclusif lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, 40% et plus des droits de vote et qu'aucun autre actionnaire n'en dispose d'autant. Dans ce cas la consolidation est faite par intégration globale.
- Le contrôle conjoint. La notion de contrôle conjoint implique un partage du contrôle, c'est-à-dire qu'aucun co-entrepreneur n'est en mesure, à lui seul, d'exercer un contrôle prépondérant. C'est la méthode de l'intégration proportionnelle qui est appliquée dans ce cas.
- L'influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la société mère détient, directement ou indirectement par ses filiales, 20 % ou plus des droits de vote d'une autre entreprise. Dans ce cas il est fait usage de la méthode de mise en équivalence.

- Périmètre de consolidation du Groupe Banque de Tunisie

L'application des dispositions de la loi n° 2001-117 dégage pour la Banque de Tunisie deux types de contrôle : contrôle exclusif et influence notable. Par conséquent, le périmètre de consolidation est composé comme suit :

Périmètre de consolidation

Sociétés intégrées globalement

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2016	2015	2016	2015
Activité Bancaire				
BANQUE DE TUNISIE	100,00%	100,00%	98,58%	98,57%
Gestion de portefeuille de valeurs mobilières				
GENERALE DE PARTICIPATION DE TUNISIE « GPT SICAF »	100,00%	100,00%	53,91%	53,90%
PLACEMENTS TUNISIE SICAF	55,07%	52,71%	47,42%	47,37%
Intermédiation en bourse				
SOCIETE DE BOURSE DE TUNIS « SBT »	100,00%	100,00%	98,13%	98,12%
Acquisition, construction et réaménagement d'immeubles				
GENERALE IMMOBILIERE DE TUNISIE « GIT SA »	99,98%	99,98%	93,29%	93,28%
GENERALE D'INVESTISSEMENT DE TUNIS « GIT SARL »	100,00%	100,00%	98,58%	98,57%
Investissement et financement des projets				
BANQUE DE TUNISIE - SICAR	99,99%	99,99%	98,55%	98,54%
SOCIETE DE PARTICIPATION, PROMOTION ET D'INVESTISSEMENT SPPI	76,82%	76,82%	75,73%	75,72%
Location de terrains et d'immeubles				
SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	44,97%	44,97%	43,16%	43,15%
LA FONCIERE DES OLIVIERS	81,46%	81,46%	57,32%	57,31%
Assurance				
ASTREE Assurance	60,07%	60,06%	53,91%	53,90%
Promotions Touristique				
SCAN - Société club acquarus nabeul	100,00%	100,00%	39,35%	39,35%
SPFT CARTHAGO	48,41%	48,41%	39,35%	39,35%
Transport de Fonds				
TFT - Transport de fonds de Tunisie	99,99%	99,99%	98,56%	98,54%

Sociétés mises en équivalence

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2016	2015	2016	2015
Organismes de placement collectifs en valeurs mobilières				
SICAV CROISSANCE	73,10%	71,39%	45,30%	44,23%
SICAV RENDEMENT	10,02%	6,37%	5,45%	3,48%

Participations supérieures à 20 % non incluses dans le périmètre de consolidation

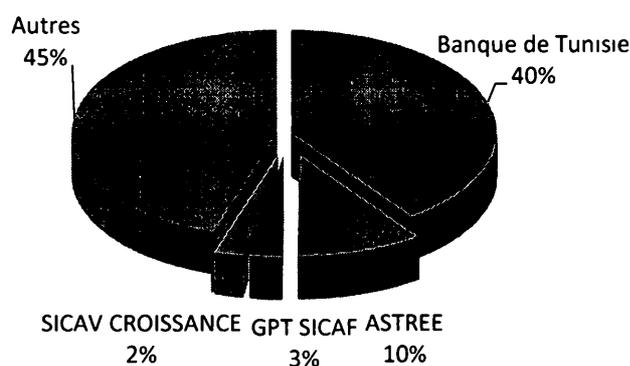
	Participation (en milliers TND)	Taux de détention	Motif d'exclusion
SOCIETE DES ENTREPOTS DE TUNISIE	9	30,00%	Insignifiante par rapport au groupe
TUNIS DAUPHINE	900	30,07%	Simple participation, pas d'influence
DIRECT PHONE SERVICE	112	24,91%	Simple participation, pas d'influence
INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPPEMENT IID	37	24,80%	Simple participation, pas d'influence
Air Liquide Tunisie	11 285	20,80%	Simple participation, pas d'influence

ACTIVITE DES SOCIETES DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE

- Placement de l'unisie SICAF

▪ Capital et Actionariat :

Le capital social de la société s'élève actuellement à 10 000 000 Dinars, divisé en 1 000.000 actions de 10 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2016 comme suit



▪ Activité de la société :

La société Placements de Tunisie a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de 18.000 Dinars Ce capital a connu plusieurs augmentations

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003

La société a pour objet, la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières

Cette participation a régulièrement procuré à la BT un dividende substantiel grâce à la bonne qualité du portefeuille.

▪ Principaux Indicateurs :

Indicateurs	2014	2015	2016
Capital Social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Total Bilan	16 106 592	15 484 461	15 595 521
Produits d'Exploitation	2 941 008	2 149 435	2 357 151
Charges d'Exploitation	335 052	477 470	222 056
Résultat Net	2 460 370	1 670 543	2 127 482
Cours Boursier de l'action	45,980	43,000	39,000

Bénéfice / Action	2,460	1,670	2,127
Dividende Unitaire	2,200	2,000	2,000
PER	18,691	25,748	18,335
Dividendes Yield	4,78%	4,65%	5,13%

L'année 2016 est clôturée avec un total bilan de 15 595 521 Dinars contre 15.484 461 Dinars en 2015 et un résultat bénéficiaire de 2 127 482 Dinars contre 1 670 543 Dinars en 2015, soit une progression de plus de 27%

A l'instar des autres filiales, les charges de structures sont très faibles. Elles sont essentiellement constituées de frais de Bourse et de services financiers, et ont enregistré une régression de 53,50% pour passer de 477 470 Dinars en 2015 à 222 056 Dinars en 2016.

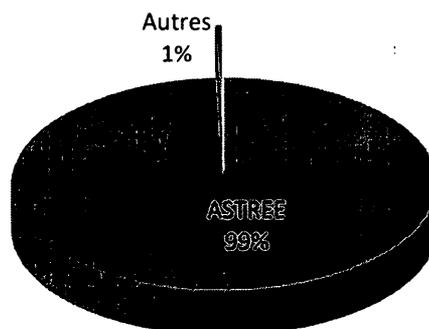
Le Portefeuille long terme de Placements de Tunisie est resté stable en 2016 par rapport à 2015 totalisant 9.262.540 Dinars. Le portefeuille courant a connu quant à lui une baisse, pour se situer à 5 704 768 Dinars en 2016 contre 5.802 796 Dinars une année auparavant.

Le résultat par action s'élève à 2,127 Dinars au titre de l'exercice 2016 contre 1,670 Dinars une année auparavant.

- La Générale de Participations de Tunisie SICAF

▪ Capital et Actionariat :

Le capital social de la société s'élève actuellement à 20.000 000 Dinars, divisé en 200 000 actions de 100 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2016 comme suit :



▪ Activité de la société :

La Générale de Participations de Tunisie est une Société d'Investissement à Capital Fixe. Elle est régie par la loi n° 88-92 du 02 août 1998, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n° 92-113 du 23 novembre 1992, la loi n° 95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée en 1995 avec un capital initial de 5 000.000 dinars. Ce capital a connu plusieurs augmentations successives pour atteindre 20.000 000 Dinars.

Indicateurs	2014	2015	2016
Capital Social	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Total Bilan	25 007 144	25 040 163	25 219 303
Produits d'Exploitation	2 474 854	2 436 839	1 922 071
Charges d'Exploitation	603 677	877 288	242 649
Résultat Net	1 862 100	1 542 212	1 632 948
Valeur Mathématique de l'action	124,914	125,125	125,790
Bénéfice / Action	9,310	7,711	8,165
Dividende Unitaire	7,500	7,500	7,500
PER	13,417	16,227	15,406
Dividendes Yield	6,00%	5,99%	5,96%

La Générale de Participations de Tunisie est contrôlée par l'ASTREE qui détient plus de 99% de son capital. Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières

Le portefeuille de la Générale de Participation de Tunisie SICAF comprend, pour l'essentiel, des valeurs sûres et à fort potentiel de croissance ainsi qu'une sélection de participations d'accompagnement des meilleurs clients de la banque

- **Principaux Indicateurs :**

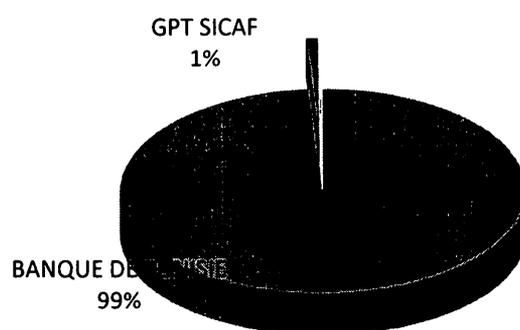
L'année 2016 est clôturée avec un total bilan de 25 219 303 Dinars contre 25 040 163 Dinars en 2015

Le résultat de la « GPT » a connu une hausse de 5,88% Ce dernier est passé de 1 542 212 Dinars en 2015 à 1 632.948 Dinars en 2016 On note une baisse de près de 73% des charges d'exploitation. Cette forte diminution des charges d'exploitation est expliquée par la régression des dotations aux provisions réalisées courant l'exercice 2016 et qui se sont élevées à 124.767 Dinars contre 752.711 Dinars en 2015.

- **Société de Bourse de Tunisie – SBT-**

- **Capital et Actionariat :**

Le capital social de la société s'élève actuellement à 1 000.000 Dinars, divisé en 40.000 actions de 25 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2016 comme suit .



▪ **Activité de la société :**

La Société de Bourse de Tunisie est une société d'intermédiation affiliée à la Banque de Tunisie Elle a été créée en 1996 dans le cadre de la loi 94-117

L'activité de la Société de Bourse de Tunisie porte essentiellement sur

- La négociation de valeurs mobilières ;
- La gestion de portefeuille de valeurs mobilières ;
- Le placement de titres ,
- Le courtage en Bourse des opérations qui lui sont confiées par le réseau de la banque et la gestion d'OPCVM

La Société de Bourse de Tunisie gère deux SICAV, à savoir SICAV Rendement (obligataire avec un actif net de 529,518 Millions de Dinars au 31/12/2016) et SICAV Croissance (mixte à dominante actions avec un actif net de 13,206 Millions de Dinars au 31/12/2016)

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2014	2015	2016
Capital Social	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Total Bilan	2 894 680	2 552 510	2 201 457
Produits d'Exploitation	891 671	919 158	795 276
Charges d'Exploitation	677 912	761 260	734 628
Résultat Net	209 575	175 086	101 016
Valeur Mathématique de l'action	49,676	46,553	44,080
Bénéfice / Action	5,239	4,377	2,525
Dividende Unitaire	7,500	5,000	2,500
PER	9,482	10,636	17,457
Dividendes Yield	15,10%	10,74%	5,67%

L'année 2016 est clôturée avec un total bilan de 2 201 457 Dinars contre 2 552 510 Dinars en 2015

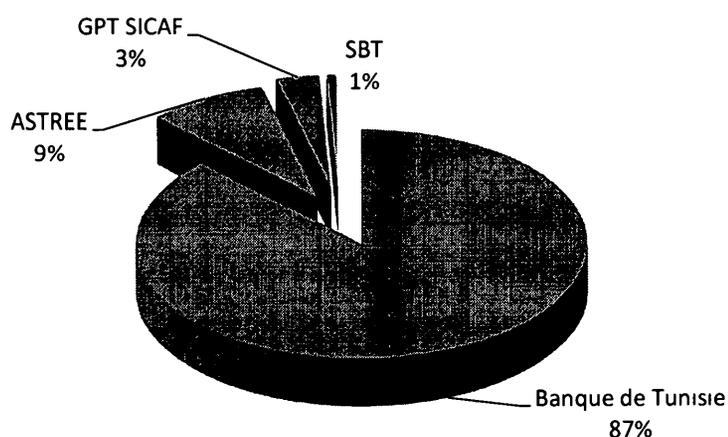
La société a enregistré une baisse de plus de 42% au niveau de son résultat, pour passer de 175.086 Dinars en 2015 à 101 016 en 2016.

Les produits d'exploitation sont passés de 919 158 Dinars en 2015 à 795.276 Dinars en 2016, ce ralentissement est dû essentiellement au recul du montant des courtages prélevés sur les opérations en bourse et particulièrement sur les opérations d'enregistrement en bourse
 Les charges d'exploitation ont suivi le même rythme que celui des produits d'exploitation, en réalisant une légère baisse de 5%, pour passer de 761 260 Dinars en 2015 à 734 628 Dinars en 2016.

- Générale Immobilière de Tunisie – GIT SA

▪ Capital et Actionariat :

Le capital social de la société s'élève actuellement à 8 000.000 Dinars, divisé en 80 000 actions de 100 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2016 comme suit



▪ Activité de la société :

Elle a été créée en 2000, dans le but de mettre en valeur un terrain sis à rue Jamel Abdennasser
 Elle a réalisé la construction d'un bâtiment composé d'un Rez-de-chaussée, d'une Mezzanine et de cinq (05) étages , et d'un Parking souterrain à deux niveaux (82 places)

▪ Principaux Indicateurs :

Indicateurs	2014	2015	2016
Capital Social	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total Bilan	9 157 686	9 080 066	8 952 191
Produits d'Exploitation	560 812	364 215	268 619
Charges d'Exploitation	357 742	177 555	134 141
Résultat Net	393 393	398 100	213 135
Valeur Mathématique de l'action	112,306	112,282	109,947
Bénéfice / Action	4,917	4,976	2,664
Dividende Unitaire	5,000	5,000	4,500
PER	22,840	22,565	41,271

Dividendes Yield

4,45%

4,45%

4,09%

L'année 2016 est clôturée avec un total bilan de 8 952.191 Dinars contre 9.080 066 Dinars en 2015.

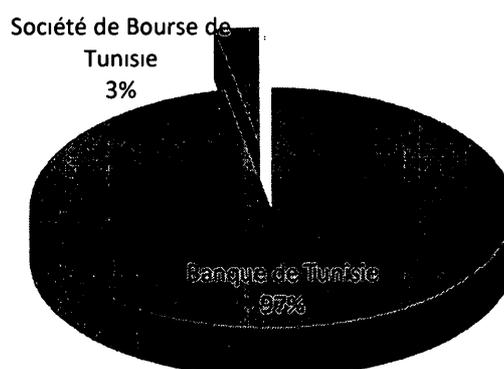
Le résultat réalisé par la société courant l'exercice 2016, s'élève à 213 135 Dinars

Le chiffre d'affaires qui s'est élevé à 268 619 Dinars, est constitué exclusivement de produits de location, aucune vente n'a eu lieu

- Banque de Tunisie – SICAR

▪ **Capital et Actionariat :**

Le capital social de la société s'élève actuellement à 5 000 000 Dinars, divisé en 50 000 actions de 100 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2016 comme suit :



▪ **Activité de la société :**

La BT SICAR est une société d'investissement à capital risque qui a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers, en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises, principalement dans les secteurs prioritaires

C'est une société anonyme régie par la loi N°88-92 du 02/08/1988 et les textes subséquents relatifs aux sociétés d'investissement notamment la loi n° 2008-77 du 22 décembre 2008 portant loi de finance pour l'année 2009 et la loi n° 2008-78 du 22 décembre 2008 portant modification de la législation relative aux sociétés d'investissement à capital risque

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2014	2015	2016
Capital Social	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total Bilan	46 646 108	61 686 420	124 352 492
Valeur Mathématique de l'action	65,683	65,617	65,691
Produits d'Exploitation	539 445	684 629	799 494
Charges d'Exploitation	1 053 314	706 525	834 614
Résultat Net	-475 881	-3 292	3 707

L'année 2016 est clôturée avec un total bilan de 124 352 492 Dinars contre 61 686 420 Dinars en 2015

Pour la première année, la société est bénéficiaire avec un résultat de 3 707 Dinars en 2016 Cette évolution est due à l'augmentation des commissions ainsi que des produits de placement

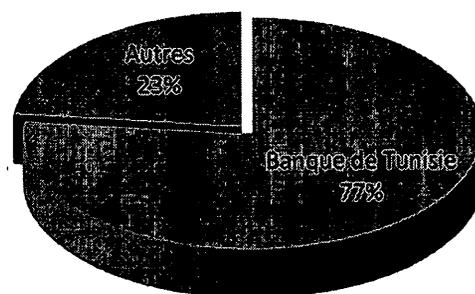
Les produits d'exploitation liés essentiellement aux commissions sur Fonds Gérés perçues auprès de la Banque de Tunisie sont passées de 684 629 Dinars en 2015 à 799 494 Dinars en 2016

Les charges d'exploitation ont connu le même rythme d'évolution que celui des produits d'exploitation. En effet, elles sont passées de 706 525 Dinars en 2015 à 834 614 Dinars en 2016

- SPPI

▪ Capital et Actionariat :

Le capital social de la société s'élève actuellement à 760 450 Dinars, divisé en 760 450 actions de 1 Dinar chacune, réparti au 31 Décembre 2016 comme suit



▪ Activité de la société :

La Société Participation & Promotion Investissements « SPPI SICAR » est une société d'investissement à capital risque Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers, au renforcement des fonds propres des entreprises, principalement dans les secteurs prioritaires en vue de sa rétrocession

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2014	2015	2016
Capital Social	760 450	760 450	760 450
Total Bilan	2 202 695	1 900 935	2 330 367
Valeur Mathématique de l'action	1,577	1,770	2,320
Produits d'Exploitation	194 635	268 385	55 873
Charges d'Exploitation	516 089	168 383	84 069
Résultat Net	-132 563	147 024	417 316

L'année 2016 est clôturée avec un total bilan de 2 330 367 Dinars contre 1 900 935 Dinars en 2015.

Le résultat de la « SPPI » a connu une hausse de 184% Ce dernier est passé de 147 024 Dinars en 2015 à 417 316 Dinars en 2016 Cette progression est expliquée par la cession d'actif immobilisé

Les produits d'exploitation ainsi que les charges d'exploitation ont connu tous les deux un trend baissier entre 2015 et 2016, avec respectivement, -79% et -50%

- Sicav Rendement

La SICAV RENDEMENT est une Société d'Investissement à Capital Variable créée le 8 Juillet 1992 par la Banque de Tunisie dans le cadre de la loi n°88-92 du 02 Août 1988 sur les Sociétés d'Investissement Il s'agit d'un OPCVM régi actuellement par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001)

La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières par utilisation de ses fonds propres La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale, aux placements à revenu fixe

La Banque de Tunisie joue le rôle de dépositaire de SICAV RENDEMENT alors que sa gestion financière est confiée à la Société de Bourse de Tunisie

Sur le plan opérationnel, le rôle de la BT consiste en

- la conservation des titres et des fonds de la société SICAV RENDEMENT ,
- l'encaissement des revenus s'y rattachant ,
- la collecte des ordres de souscription et de rachat à travers notre réseau de guichets ,
- le contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses prestations, la Banque de Tunisie perçoit une rémunération de 0,6% T T C l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien

Au titre de l'exercice 2016, les honoraires de la Banque de Tunisie s'élèvent à 3 246.475 Dinars Le portefeuille de SICAV RENDEMENT est constitué essentiellement d'emprunts d'Etat, d'obligations émises ou garanties par des banques, ainsi que des placements monétaires et fonds en dépôt au sein de la Banque de Tunisie

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2014	2015	2016
Actif Net	488 340 632	508 198 258	529 517 692
Résultat Distribuible	18 017 597	18 596 352	19 059 098
Dividende Unitaire	3,786	3,756	3,695
Résultat Net	17 534 092	18 662 256	20 107 364
Valeur Liquidative	102,629	102,630	102,662
Taux de Rendement	3,67%	3,69%	3,69%

Au 31/12/2016 l'actif net de SICAV RENDEMENT a atteint 529 517 692 Dinars, le résultat distribuible 19 059.098 Dinars, ce qui permet de distribuer un dividende unitaire de 3,695 Dinars au titre de l'exercice 2016 soit un taux de rendement de 3,69%

- Sicav Croissance

La SICAV CROISSANCE est une société d'Investissement à Capital Variable créée le 5 juin 2000 par la Banque de Tunisie avec pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières, composé essentiellement d'actions cotées en bourse. Elle est régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placements Collectifs.

La gestion financière de SICAV CROISSANCE est assurée par la Société de Bourse de Tunisie alors que la Banque de Tunisie assure le rôle de dépositaire

A ce titre, la BT est chargée

- de la tenue du compte titres et des comptes espèces de la SICAV
- de l'encaissement ou du paiement sur les valeurs détenues par SICAV CROISSANCE
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles régissant les OPCVM

La Banque de Tunisie perçoit en rémunération de ses services une commission égale à 0 1% TTC l'an de l'actif net de SICAV CROISSANCE Cette commission est calculée quotidiennement et versée à la Banque trimestriellement

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2014	2015	2016
Actif Net	12 933 604	12 728 897	13 206 187
Résultat Distribuible	311 848	332 828	370 712
Dividende Unitaire	6,596	6,860	7,628
Résultat Net	1 068 070	-232 057	791 120
Valeur Liquidative	273,559	262,360	271,760
Taux de Rendement	8,72%	1,68%	6,20%

L'actif net de SICAV CROISSANCE s'est établi au 31 décembre 2016 à 13 206 187 Dinars contre 12 728.897 Dinars au 31 décembre 2015

La structure de l'actif net de SICAV CROISSANCE, au 31 décembre 2016, se compose d'actions pour un montant 8 194 176 Dinars représentant 62,05% de son actif net, d'obligations pour un montant 263 721 Dinars, de titres d'OPCVM pour un montant de 651.430 Dinars et de placements monétaires pour un montant de 3 418 129 Dinars représentant 25,88% de l'actif net

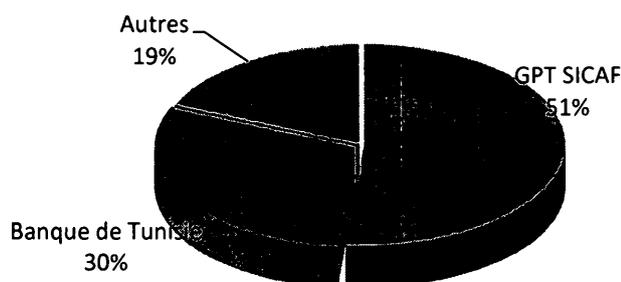
Le résultat distribuable de l'exercice 2016 s'élève à 370 712 Dinars. Le dividende net par action de l'exercice 2016 s'établit à 7,628 Dinars

Ainsi, le rendement global de l'action s'est nettement amélioré pour se situer à 6,20%

- FOSA

▪ Capital et Actionariat :

Le capital social de la société s'élève actuellement à 125.000 Dinars, divisé en 25 000 actions de 5 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2016 comme suit



▪ Activité de la société :

La foncière les oliviers est une société créée en Juillet 1999 avec un capital de 125 milles dinars réparti en 25 milles actions d'une valeur nominal de 5 dinars suite à la scission de la Société Hôtelière Sfaxienne en deux nouvelles Sociétés

Elle a pour objet la location de terrains et immeubles et toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières et financières

▪ Principaux Indicateurs :

Indicateurs	2014	2015	2016
Capital Social	125 000	125 000	125 000
Total Bilan	416 212	451 826	461 469
Produits d'Exploitation	152 719	160 185	168 024
Charges d'Exploitation	26 792	29 518	30 498
Résultat Net	107 234	121 045	104 818
Valeur Mathématique de l'action	13,680	14,519	13,911
Bénéfice / Action	4,289	4,842	4,193
Dividende Unitaire	4,000	4,800	4,000
PER	3,189	2,998	3,317

Dividendes Yield

29,24%

33,06%

28,75%

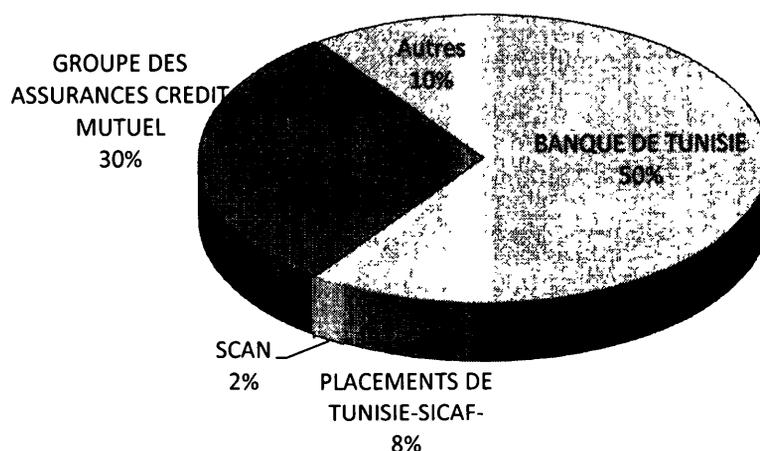
L'année 2016 est clôturée avec un total bilan de 461 469 Dinars contre 451.826 Dinars en 2015

Le résultat de la société a connu une baisse de 13% Ce dernier est passé de 121 045 Dinars en 2015 à 104 818 Dinars en 2016 Les produits d'exploitation, se sont élevés à 168 024 Dinars en 2016 contre 160 185 Dinars en 2015 Les charges d'exploitation ont connu une légère hausse, pour passer de 29.518 Dinars en 2015 à 30 498 Dinars en 2016

- Compagnie d'Assurances et de Réassurances - ASTREE

▪ Capital et Actionariat :

Le capital social de la société s'élève actuellement à 20.000 000 Dinars, divisé en 4.000.000 actions de 5 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2016 comme suit



▪ Activité de la société :

Créé en 1949, l'Astrée Compagnie d'Assurances et de Réassurances est l'une des premières sociétés d'assurance en Tunisie

Son activité consiste à entreprendre toutes opérations d'Assurances et de Réassurances de toutes sortes de risques en Tunisie et à l'étranger ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci

Aujourd'hui, la participation du groupe Banque de Tunisie s'élève à 60% Le groupe des Assurances du Crédit Mutuel, qui détient 30% du capital de l'ASTREE, forme avec la Banque de Tunisie et ses partenaires, un groupe agissant de concert, ce qui a permis à la Banque un contrôle significatif de la compagnie

L'Astrée exerce dans les diverses branches d'activités de l'assurance . Automobile, Maladie, transport, Incendie, Vie, Risques spéciaux, Responsabilité civile, Agricole, Invalidité, Assistance, assurance-crédit

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2014	2015	2016
Capital Social	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Total Bilan	414 493 131	392 508 173	423 502 425
Résultat Non Vie	11 622 437	9 464 947	12 618 115
Résultat Vie	3 542 941	4 097 066	4 443 962
Résultat Net	11 653 587	12 661 548	13 787 216
Cours Boursier de l'action	54,590	41,400	36,000
Bénéfice / Action	2,913	3,165	3,447
Dividende Unitaire	1,700	2,000	2,000
PER	18,740	13,080	10,443
Dividendes Yield	3,11%	4,83%	5,55%

L'année 2016 est clôturée avec un total bilan de 423 502 425 Dinars contre 392 508.173 Dinars en 2015

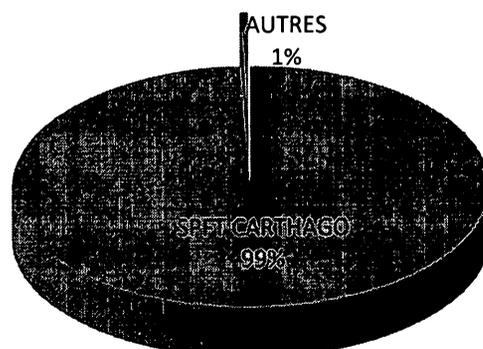
Le résultat non vie de la société a connu une hausse de 33,31% Ce dernier est passé de 9 464 947 Dinars en 2015 à 12 618 115 Dinars en 2016 Le résultat vie a enregistré une évolution moins importante que celle du résultat non vie avec 8,47%, pour se situer à 4 443 962 Dinars à fin 2016 contre 4 097 066 Dinars une année auparavant

Le résultat net s'est situé à fin 2016 à 13 787 216 Dinars contre 12 661 548 Dinars en 2015, soit une hausse de 8,89%

SCAN – Société Club Acquarus Nabeul-

▪ **Capital et Actionnariat :**

Le capital social de la société s'élève actuellement à 3 652 250 Dinars, divisé en 146 090 actions de 25 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2016 comme suit .



- **Activité de la société :**

La SCAN est une société anonyme de promotion et de financement touristique créée en 1984, détenue à hauteur de 99% par la société CARTHAGO.

La SCAN est propriétaire d'un complexe hôtelier à Nabeul dénommé « Club Aquarius Nabeul », d'une capacité de 500 lits.

La société est en arrêt d'exploitation depuis 2011

- **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2014	2015	2016
Capital Social	3 652 250	3 652 250	3 652 250
Total Bilan	13 709 713	13 111 343	12 146 044
Valeur Mathématique de l'action	68,135	70,492	69,120
Résultat Net	116 899	344 358	-200 486

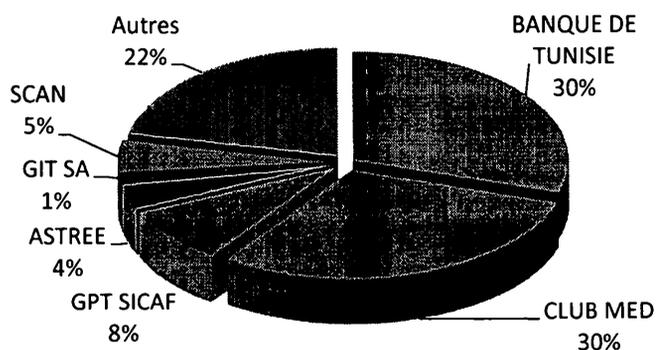
L'année 2016 est clôturée avec un total bilan de 12 146 044 Dinars contre 13 111 343 Dinars en 2015

La société a enregistré fin 2016 un résultat déficitaire de 200 486 Dinars contre un résultat bénéficiaire de 344 358 Dinars une année auparavant Cette diminution est due essentiellement à la baisse des produits financiers de la société qui sont passés de 984 806 Dinars en 2015 à 400 624 Dinars en 2016.

- **Soprofit CARTHAGO**

- **Capital et Actionariat :**

Le capital social de la société s'élève actuellement à 45 502 600 Dinars, divisé en 455.026 actions de 100 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2016 comme suit .



- **Activité de la société :**

SOPROFIT CARTHAGO est une société anonyme de promotion et de financement touristique créée en 1967.

Il s'agit d'une société touristique en partenariat avec Club Méditerranée. Elle est propriétaire de trois unités hôtelières à DJERBA à savoir

- JERBA LA DOUCE un village de vacances de 650 lits de catégorie supérieure, bâti sur un terrain de 20 ha
- CALYPSO . une unité hôtelière de 750 lits de catégorie 4 étoiles ;
- DJERBA LA FIDELE cette unité fait partie des villages conçus par CLUB MED Elle est dotée d'une capacité d'hébergement de 1100 lits

Il s'agit pour la Banque de Tunisie d'un partenariat stratégique avec Club Med, qui demeure historiquement l'actionnaire de référence auquel, les unités JERBA LA DOUCE et CALYPSO sont louées

DJERBA LA FIDELE est en arrêt d'exploitation

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2014	2015	2016
Capital Social	45 502 600	45 502 600	45 502 600
Total Bilan	78 459 020	66 961 331	63 415 693
Produits d'Exploitation	22 463 165	10 085 113	4 375 000
Charges d'Exploitation	4 513 586	4 113 729	3 602 320
Résultat Net	18 102 990	5 004 543	825 843
Valeur Mathématique de l'action	162,201	133,200	123,014
Bénéfice / Action	39,785	11,000	1,815
Dividende Unitaire	40,000	12,000	3,500
PER	4,077	12,110	66,776
Dividendes Yield	24,66%	9,00%	2,85%

L'année 2016 est clôturée avec un total bilan de 63 415 693 Dinars contre 66 961.331 Dinars en 2015.

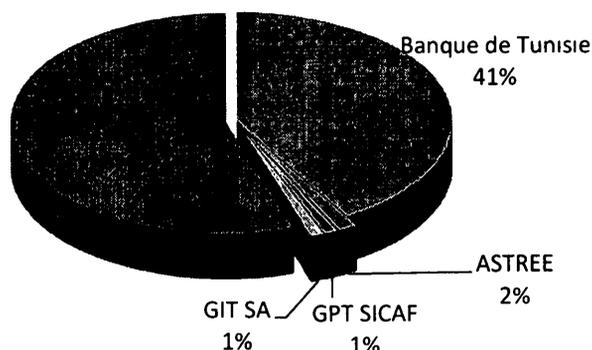
La société a vu ses produits d'exploitation baisser de plus que la moitié par rapport à ceux réalisés une année auparavant. En effet ils sont passés de 10 085.113 Dinars en 2015 à 4 375 000 Dinars à fin 2016 Cette importante baisse est due aux avenants des contrats de location conclus avec Club Med sur les unités Jerba la Douce et Calypso et portant sur la révision à la baisse des montants de loyers

Le résultat net de la société a enregistré une chute importante pour se situer à 825 843 Dinars en 2016 contre 5 004 543 Dinars une année auparavant.

- SPCB - Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte

▪ **Capital et Actionariat :**

Le capital social de la société s'élève actuellement à 15 000 000 Dinars, divisé en 1.500 000 actions de 10 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2016 comme suit



▪ **Activité de la société :**

La Société Pôle de Compétitivité de Bizerte, est une société anonyme constituée en 2006 dans le cadre de la loi n° 2001-50 relative aux entreprises des pôles technologiques, et avec un capital initial de 1 Million de Dinars

La société a connu deux augmentations de capital. La dernière en date a eu lieu en 2013, portant ainsi le capital de 10 Millions de Dinars à 15 Millions de Dinars, et ramenant la participation du Groupe Banque de Tunisie à 44,9% du total du capital

Le Pôle de Compétitivité de Bizerte est un espace intégré qui regroupe trois composantes

- UN TECHNOPOLE AGROALIMENTAIRE
- DES ESPACES INDUSTRIELS
- UN RESEAU DE PARTENAIRES « AGRO'TECH »

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2014	2015	2016
Capital Social	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Total Bilan	22 86 493	20 950 897	20 311 342
Valeur Mathématique de l'action	8,616	8,466	9,401
Produits d'Exploitation	2 286 122	2 172 824	5 499 577
Charges d'Exploitation	2 287 728	2 207 618	3 945 460
Résultat Net	12 970	-225 725	1 407 784

L'année 2016 est clôturée avec un total bilan de 20 311 342 Dinars contre 20 950 897 Dinars en 2015.

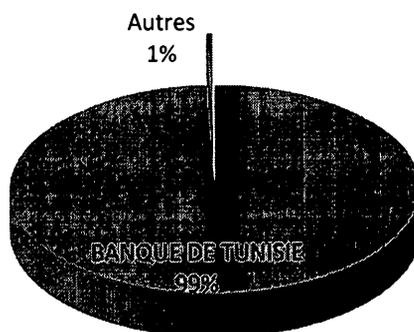
Le résultat de la société est passé d'une situation déficitaire en 2015 de -225.725 Dinars à une situation bénéficiaire à fin 2016 pour 1 407 784 Dinars. Les produits d'exploitation ont enregistré une importante progression entre 2015 et 2016 pour passer de 2 172 824 Dinars à 5 499.577 Dinars. Cette évolution est le résultat de l'augmentation des ventes de terrains. Les charges d'exploitation ont connu une hausse de 78,72% pour se situer à 3 945 460 Dinars en

2016 contre 2 207 618 Dinars en 2015 Cette augmentation s'explique par les dépenses consacrées au chantier EL AZIB pour un montant de 2.726.545 Dinars

- TFT - Transport de Fonds de Tunisie

▪ Capital et Actionnariat :

Le capital social de la société s'élève actuellement à 1.000 000 Dinars, divisé en 10 000 actions de 100 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2016 comme suit .



▪ Activité de la société :

Créée en Juillet 2012, la société a pour objet, le transport, le chargement et le déchargement des fonds ou de valeurs, pour le compte de la Banque de Tunisie, l'accomplissement de toutes les opérations liées à la manipulation, au comptage, à la sauvegarde et à la protection des fonds ou valeurs transportés jusqu'à leur remise à leur destinataire, celles ayant trait à la gestion des automates bancaires ainsi que toutes autres opérations mobilière ou immobilière, commerciale ou financière se rapportant à l'objet social

▪ Principaux Indicateurs :

Indicateurs	2014	2015	2016
Capital Social	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Total Bilan	1 210 237	1 248 083	1 314 340
Valeur Mathématique de l'action	101,322	102,736	103,977
Produits d'Exploitation	736 009	1 094 890	1 110 000
Charges d'Exploitation	724 298	1 078 156	1 096 324
Résultat Net	7 881	14 141	12 411

L'année 2016 est clôturée avec un total bilan de 1 314 340 Dinars contre 1 248 083 Dinars en 2015

En 2016, la situation de la société est restée stable par rapport à l'année 2015

Les produits d'exploitation ont enregistré une légère hausse entre 2015 et 2016, où il est passé de 1.094 890 Dinars en 2015 à 1.110 000 Dinars en 2016, soit une hausse de 1,38% Les charges

d'exploitation ont suivi le même rythme que celui des produits d'exploitation, avec une hausse de 1,68% entre 2015 et 2016, pour passer de 1.078.156,040 Dinars à 1.096 324,170 Dinars
Le résultat net de la société s'est élevé à fin 2016 à 12 411 Dinars contre 14 141 Dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une baisse de 12,24 %



GROUPE BANQUE DE TUNISIE

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31-12-2016

SOMMAIRE

	Pages
• Bilan consolidé	3
• Etat des engagements hors bilan consolidé	4
• Etat de résultat consolidé	5
• Etat des flux de trésorerie consolidé	6
• Notes aux états financiers consolidés	7



GRUPE BANQUE DE TUNISIE

Bilan consolidé

Exercice clos le 31/12/2016

(Unité = en 1000 DT)

ACTIF	Rubriques	Notes	déc.-16	déc.-15
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	A1	205 019	127 901
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	A2	126 858	155 565
AC3	Créances sur la clientèle	A3	3 705 315	3 458 789
AC4	Portefeuille titres commercial	A4	313 894	288 437
AC5	Portefeuille d'investissement	A5	321 575	275 390
	Placements nets des entreprises d'assurance	A6	139 549	123 806
AC6	Valeurs immobilisées nettes	A7	101 448	104 558
AC7	Autres actifs	A8	53 093	61 690
	Part réassureurs dans les provisions techniques des assurances	A9	34 075	43 029
	Titres mis en équivalence	A10	34 348	22 843
	Ecart d'acquisition net	A11	16 179	16 978
Total Actifs			5 051 353	4 678 986
PASSIF	Rubriques	Notes	déc.-16	déc.-15
PA1	Banque Centrale et CCP (*)	P1	415 247	425 151
PA2	Dépôts et Avoirs des établissements bancaires et financiers (*)	P2	66 573	136 230
PA3	Dépôts de la clientèle	P3	3 053 802	2 744 186
PA4	Emprunts et ressources spéciales	P4	230 982	143 870
PA5	Autres passifs	P5	210 475	224 251
	Provisions techniques des entreprises d'assurance	P6	240 196	218 797
Sous-Total Passifs			4 217 275	3 892 485
Capitaux propres		Notes	déc.-16	déc.-15
CP1	Capital		180 000	150 000
	(Titre d'auto contrôle)		-5 541	-4 660
	Réserves consolidées		488 118	474 771
	Résultats consolidés		98 588	84 241
	Actions propres			
Sous-Total capitaux propres			761 165	704 351
	Intérêts minoritaires		72 913	82 150
Total Capitaux propres, passifs et intérêts minoritaires			5 051 353	4 678 986



GROUPE BANQUE DE TUNISIE
 Etat des engagements hors bilan consolidé
 Exercice clos le 31/12/2016
 (Unité = en 1000 DT)

Hors Bilan		Notes	déc.-16	déc.-15
HB1	Cautions, avals et autres garanties données (*)		773 216	653 917
HB2	Crédits documentaires		205 693	256 437
HB3	Actifs donnés en garantie		415 000	425 000
Total Passifs éventuels			1 393 909	1 335 354
HB4	Engagements de financement donnés		168 661	220 700
	Engagements sur titres		11	1 790
	avals, cautions de garanties au titre d'appels d'offres		1 305	748
Total engagements donnés			169 977	223 238
HB6	Engagements de financement reçus		4 087	7 657
HB7	Garanties reçues		2 034 140	1 611 820
	Avals, cautions de garantie sur convention de portage		0	0
	Engagements hypothécaire sur prêts octroyés		513	420
Total engagements reçus			2 038 740	1 619 897

(*) Chiffres 2015 retraites pour les besoins de la comparabilité



GROUPE BANQUE DE TUNISIE
Compte de résultat consolidé
Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
(Unité = en 1000 DT)

Rubriques	Notes	déc.-16	déc.-15	
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	R1	258 499	248 203
PR2	Commissions - Produits	R2	48 790	43 894
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	R3	30 542	26 261
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	R4	18 524	13 950
	Total produits d'exploitation		356 355	332 308
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	R5	126 787	125 582
CH2	Commissions encourues	R6	996	1 139
CH3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	0
	Total charges d'exploitation		127 783	126 721
	Marge nette des activités d'assurance	R7	12 328	8 061
	Produit net bancaire		240 899	213 648
PR5/CH4	Dotations aux provisions sur créances et passif	R8	22 073	28 377
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	R9	6 471	8 330
PR7	Autres produits d'exploitation		-5 005	-11 474
CH6	Frais de personnel	R10	55 070	51 013
CH7	Charges générales d'exploitation	R11	17 715	17 742
CH8	Dotations aux amortissements sur immobilisations	R12	10 581	10 869
	Résultat d'exploitation		133 995	108 791
	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		1 423	513
PR8/CH9	Solde en gain / perte sur autres éléments ordinaires		-5 667	-5 799
	Résultat courant avant impôt		141 084	115 105
CH11	Impôts sur les sociétés		34 445	21 924
	Amortissement des écarts d'acquisition		798	798
	Résultat des activités ordinaires		105 842	92 383
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
	Résultat net		105 842	92 383
	Intérêts minoritaires		7 254	8 142
	Résultat net, part groupe	R13	98 588	84 241
	<i>Résultat net, part groupe par action (En DT)</i>		<i>0,617</i>	<i>0,580</i>
	<i>Résultat net, part groupe par action - dilué (En DT)</i>		<i>0,617</i>	<i>0,527</i>



GROUPE BANQUE DE TUNISIE
 Etat des flux de trésorerie consolidé
 Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
 (Unité = en 1000 DT)

	Notes	déc.-16	déc.-15
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		334 556	322 519
Charges d'exploitation bancaire décaissés		-130 605	-135 862
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-10 906	269 911
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-243 986	-272 195
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		307 714	-67 766
Titres de placement		-26 861	-18 988
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-62 635	-27 316
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-43 912	-31 062
Impôt sur les bénéfices		-13 490	-20 371
Flux d'exploitation autres secteurs financiers		8 799	7 061
Flux d'exploitation autres secteurs non financiers		8 009	10 011
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTE (PROVENANT DES) AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION		<u>126 682</u>	<u>35 942</u>
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		27 916	26 340
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		-55 088	-55 026
Acquisition/ cession sur immobilisations		-7 045	-6 538
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		<u>-34 218</u>	<u>-35 224</u>
Activités de financement			
Emission d'actions		0	0
Emissions d'emprunts		0	0
Remboursements d'emprunts		-4 709	-3 817
Augmentation/diminution ressources spéciales		89 432	60 852
Dividendes versés		-57 581	-65 458
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		<u>27 143</u>	<u>-8 423</u>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		<u>-201</u>	<u>-21</u>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		119 405	-7 726
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	F1	97 415	103 477
		<i>Dont trésorerie chez la BT</i>	<i>2 997 7 185</i>
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		216 820	95 751
		<i>Dont trésorerie chez la BT</i>	<i>(463) 2 997</i>

Notes aux états financiers consolidés au 31/12/2016

1. Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe Banque de Tunisie relatifs à l'exercice 2016 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001, relative aux règles de consolidation des entreprises.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur bancaire. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Banque de Tunisie et des sociétés tunisiennes composant le groupe Banque de Tunisie. Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes du groupe Banque de Tunisie.

2. Principes, optique et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la Banque de Tunisie et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Le résultat consolidé est déterminé selon une optique qui favorise les intérêts du groupe. A cet effet, l'élimination des opérations intragroupe affecte la part du groupe selon le pourcentage d'intérêts dans la société contrepartie.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

2.1 Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (assurance, promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et

qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors-bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

2.2 Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun accord par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Un accord contractuel doit prévoir que le contrôle sur l'activité économique et les décisions relatives à la réalisation des objectifs nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

2.3 Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une filiale est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette filiale.

3. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

3.1 Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors-bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en

contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporis, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

3.2 Comptabilisation de l'impôt

Les impôts sont présentés selon la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice. Le groupe ne présente pas, de la sorte, des actifs et/ou passifs d'impôt différés.

3.3 Intégration globale des compagnies d'assurances

Le Groupe applique les dispositions de la loi n° 96-112 relative aux règles de consolidation des entreprises régies par le Code des assurances.

Les règles comptables propres aux activités d'assurance sont maintenues dans les comptes consolidés du Groupe.

Les postes constitutifs des compagnies d'assurances consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du hors-bilan et du compte de résultat, à l'exception des éléments suivants, qui figurent sur des lignes distinctes des états financiers consolidés :

3.3.1 Placements nets des entreprises d'assurance

Les placements des entreprises d'assurance regroupent :

Les placements immobiliers sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition en sus des frais d'acquisition et impôts, et augmentée des travaux de construction et d'amélioration ; les immeubles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation économique estimée. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable des immeubles.

Les valeurs mobilières et autres titres à revenu fixe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors intérêts courus et hors frais d'acquisition.

Les actions et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à leur prix d'achat hors frais. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable de la valeur des titres, déterminée par référence à leur valeur recouvrable estimée.

Le groupe Banque de Tunisie reclasse les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes du bilan consolidé.

3.3.2 Provisions techniques des entreprises d'assurance

Les provisions techniques correspondent aux engagements des entreprises d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.

Les provisions techniques vie sont principalement constituées de provisions mathématiques, qui correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés, et des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions techniques non-vie regroupent des provisions pour primes non acquises (quote-part de primes émises se rapportant aux exercices suivants) et pour sinistres à payer.

3.3.3 Marge nette des activités d'assurance

Le classement bancaire par nature des charges et des produits se substitue au classement par destination des entreprises d'assurance.

La rubrique "Marge nette des activités d'assurance" est composée des produits et charges techniques suivantes, après reclassement par nature des autres produits et charges techniques, et élimination des éléments intra-groupe :

Les primes ou cotisations acquises, payées ou provisionnées, les charges de prestations, nettes de cessions et de rétrocessions, y compris les variations des provisions et les produits nets des placements alloués.

4. Portefeuille titres

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable
- leur portefeuille de destination : transactions, placements, investissements, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

4.1 Titres de transaction

Ce sont les titres négociables sur un marché liquide qui sont acquis dans une intention de revente à brève échéance et dans un délai maximal de trois mois. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières". Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières".

4.2 Titres de Placement

Ce sont les titres qui sont acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à trois mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des titres d'investissement.

4.3 Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable que le Groupe a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels il dispose de moyens lui permettant de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. En vertu du principe de prudence, les plus-values sur titres d'investissement ne sont pas constatées dans le résultat de l'exercice.

5. Périmètre de consolidation

5.1. Sociétés intégrées globalement

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2016	2015	2016	2015
Activité Bancaire				
BANQUE DE TUNISIE	100,00%	100,00%	98,58%	98,57%
Gestion de portefeuille de valeurs mobilières				
GENERALE DE PARTICIPATION DE TUNISIE « GPT SICAF »	100,00%	100,00%	53,91%	53,90%
PLACEMENTS TUNISIE SICAF	55,07%	52,71%	47,42%	47,37%
Intermédiation en bourse				
SOCIETE DE BOURSE DE TUNIS « SBT »	100,00%	100,00%	98,13%	98,12%
Acquisition, construction et réaménagement d'immeubles				
GENERALE IMMOBILIERE DE TUNISIE « GIT SA »	99,98%	99,98%	93,29%	93,28%
GENERALE D'INVESTISSEMENT DE TUNIS « GIT SARL »	100,00%	100,00%	98,58%	98,57%
Investissement et financement des projets				
BANQUE DE TUNISIE - SICAR	99,99%	99,99%	98,55%	98,54%
SOCIETE DE PARTICIPATION, PROMOTION ET D'INVESTISSEMENT SPPI	76,82%	76,82%	75,73%	75,72%
Location de terrains et d'immeubles				
SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	44,97%	44,97%	43,16%	43,15%
LA FONCIERE DES OLIVIERS	81,46%	81,46%	57,32%	57,31%
Assurance				
ASTREE Assurance	60,07%	60,06%	53,91%	53,90%
Promotions Touristique				
SCAN - Societe club acquarus nabeul	100,00%	100,00%	39,35%	39,35%
SPFT CARTHAGO	48,41%	48,41%	39,35%	39,35%
Transport de Fonds				
TFT - Transport de fonds de Tunisie	99,99%	99,99%	98,56%	98,54%

5.2. Sociétés mises en équivalence

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2016	2015	2016	2015
Organismes de placement collectifs en valeurs mobilières				
SICAV CROISSANCE	73,10%	71,39%	45,30%	44,23%
SICAV RENDEMENT	10,02%	6,37%	5,45%	3,48%

5.3. Participations supérieures à 20 % non incluses dans le périmètre de consolidation

	Participation (en milliers TND)	Taux de détention	Motif d'exclusion
SOCIETE DES ENTREPOTS DE TUNISIE	9	30,00%	Insignifiante par rapport au groupe
TUNIS DAUPHINE	900	30,07%	Simple participation, pas d'influence
DIRECT PHONE SERVICE	112	24,91%	Simple participation, pas d'influence
INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPPEMENT IID	37	24,80%	Simple participation, pas d'influence
Air Liquide Tunisie	11 285	20,80%	Simple participation, pas d'influence

6. Notes sur le Bilan :

6.1. Notes sur les actifs :

Note A1

AC1 - Caisse

	déc.-16	déc.-15
Caisse dinars	23 838	25 088
Caisse devises	4 403	3 450
Banque Centrale de Tunisie	176 629	99 339
CCP et traveller's chèques	148	24
Total AC1 - Caisse	205 019	127 901

Note A2

AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

	déc.-16	déc.-15
Avoirs chez les établissements financiers	16 157	11 883
Avoirs en devises chez Correspondants étrangers	7 124	3 725
Comptes débiteurs des Banques et correspondants en Dinars convertibles	9 032	8 158
Prêts aux établissements financiers	110 681	143 651
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	10 270	4
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	54 381	94 579
Prêts aux organismes financiers spécialisés	46 029	49 068
Créances rattachées	20	31
Créances rattachées sur prêts sur marché monétaire	20	31
Créances rattachées sur Prêts aux organismes fin spécialisés	0	0
Total AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	126 858	155 565

Ce poste comprend :

- Les avoirs et les créances liées à des prêts ou avances détenus sur les établissements bancaires tels que définis par les textes en vigueur régissant l'activité bancaire y compris les créances matérialisées par des titres du marché interbancaire.
- Les avoirs et les créances liées à des prêts et avances détenus sur les établissements financiers tels que définis par la législation en vigueur, notamment les sociétés de leasing et les sociétés de factoring.

Note A3

AC3 - Créances sur la clientèle

	déc.-16	déc.-15
Comptes ordinaires débiteurs	358 066	340 463
Crédits sur ressources ordinaires	3 220 666	3 063 443
Créances sur crédit-bail	44 878	40 175
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	12 136	5 997
Crédits sur ressources spéciales	95 054	56 865
Financement sur ressources externes	92 252	53 827
Financement sur ressources budgétaires	2 802	3 038
Créances Impayés douteuses et litigieuse	226 880	198 309
Créances impayés	50 590	31 080
Créances au contentieux	176 291	167 229
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	32 897	26 491
Couvertures comptables	-285 262	-272 954
Agios réservés	-18 492	-18 986
Provisions sur les crédits à la clientèle au bilan	-266 770	-253 968
Total AC3 - Créances sur la clientèle	3 705 315	3 458 789

Ce poste comprend les créances liées à des prêts ou avances (Principal et intérêts courus), détenues sur des agents économiques nationaux ou étrangers autres que les établissements bancaires et financiers.

Note A4

AC4 - Portefeuille-titres commercial

	déc.-16	déc.-15
Titres de placement	302 537	276 615
Titres de transaction	0	0
Créances rattachées	11 357	11 822
Total AC4 - Portefeuille-titres commercial	313 894	288 437

Ce poste comprend :

- Les titres de transaction : les titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par l'établissement bancaire avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu fixe ou variable.
- Les titres de placement : les titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, qui ne sont classés ni dans la catégorie des titres de transaction, ni dans la catégorie des titres du portefeuille d'investissement, ainsi que les revenus courus et non échus qui leur sont rattachés

Note A5

AC5 - Portefeuille d'investissement

	déc.-16	déc.-15
Titres de propriété	329 515	276 840
Titres de participation	198 589	187 565
Parts dans les entreprises associées	0	0
Parts dans les entreprises liées	0	0
Fonds gérés par des SICAR	130 926	89 275
Titres de créances	26 439	27 086
Emprunts nationaux	26 439	26 688
Obligations	0	398
Créances rattachées	985	986
Provisions pour dépréciations de titres	-35 363	-29 522
Total AC5 - Portefeuille d'investissement	321 575	275 390

Note A6

Placements nets des entreprises d'assurances

	déc.-16	déc.-15
Terrains, constructions et actions dans des sociétés immobilières non cotées		
Terrains et constructions d'exploitation	1 618	1 707
Terrains et constructions hors exploitation	3 635	3 766
Parts & actions de sociétés immobilières non cotées	690	690
<i>Sous-Total</i>	<i>5 943</i>	<i>6 163</i>
Placements dans les entreprises liées et participations	32 204	32 218
Autres placements financiers		
Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	82 517	64 902
Obligations et autres titres à revenu fixe	92 099	76 838
Prêts hypothécaires	513	420
Autres prêts	437	404
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	102 270	100 140
<i>Sous-Total</i>	<i>277 835</i>	<i>242 704</i>
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	1 622	1 372
Total	317 604	282 457
Effets des reclassements, éliminations et répartitions des capitaux propres	-178 354	-158 651
Placements nets	139 250	123 806

Les comptes des placements des sociétés d'assurance sont présentés conformément aux dispositions de la norme sectorielle 26 « Présentation des états financiers des entreprises d'assurance et réassurance ». Les retraitements opérés sur ces comptes consistent à reclasser les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes et à opérer la répartition des capitaux des sociétés filiales sur les titres intégrés dans cette rubrique.

Note A7

AC6 - Valeurs Immobilisées

	déc.-16	déc.-15
Immobilisations incorporelles	13 985	13 512
Frais d'établissement	196	196
Logiciels informatiques	12 473	12 001
Fonds de commerce	1 316	1 316
Immobilisations corporelles	291 325	285 181
Immeubles d'exploitation	132 457	129 032
Immeubles Hors exploitation	5 620	5 823
Terrains d'exploitation	10 020	10 020
Terrains hors exploitation	1 750	1 750
Agencements	64 629	64 204
Matériels informatiques	277	276
Matériels bancaires	0	0
Materiel de transport	3 256	3 189
Immobilisations en cours	1 120	1 134
Autres matériels	72 195	69 753
Cumuls amortissements	-203 861	-194 136
Amortissements des immobilisations incorporelles	-11 624	-10 081
Amortissements des immobilisations corporelles	-192 238	-184 054
Total AC6 - Valeurs Immobilisées	101 449	104 558

Note A8

AC7 - Autres actifs

	déc.-16	déc.-15
Siege, succursales et agences	1 077	10 323
Comptes de régularisation	14 985	8 128
Compensation reçue	8 324	4 877
Compte d'ajustement devises	2 472	50
Agios, débits à régulariser et divers	4 189	3 202
Débiteurs divers	37 030	43 239
Total AC7 - Autres actifs	53 093	61 690

Note A9

Parts des réassureurs dans les provisions techniques

	déc.-16	déc.-15
Provisions pour primes non acquises	7 262	9 898
Provisions pour sinistres Vie	181	41
Provisions pour sinistres Non Vie	26 366	33 090
Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie	0	0
Autres Provisions techniques non Vie	266	0
Total Parts des réassureurs dans les provisions techniques	34 075	43 029

Il s'agit de l'ensemble des quotes parts attribuées par les sociétés d'assurance aux réassureurs dans les provisions évaluées par ces entreprises et suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges, provisions pour dépréciation

Note A10

Titres mis en équivalence

	% Ints 2016	déc.-16	déc.-15
SICAV RD	5,45%	28 859	17 685
SICAV CR	45,30%	5 489	5 158
Titres mis en équivalence		34 348	22 843
Contribution aux réserves consolidées		-419	325
Contribution aux résultat consolidé		1 422	513

Note A11

Traitement des écarts de première consolidation

	déc.-16	déc.-15
Ecart de première consolidation	25 217	25 217
Amortissements	-9 037	-8 239
Total Traitement des écarts de première consolidation	16 179	16 978

Note A11 1

Traitement des écarts de première consolidation

	déc. -15	déc. -16	
	Valeur Brute	Acquisitions	Cessions
Entités sous contrôle			
- FOSA	549	0	0
- ASTREE	5 049	0	0
- PLAC TUNISIE	561	0	0
- CARTHAGO	7 053	0	0
- SCAN	12 005	0	0
Total Brut	25 217	0	0

Note A11 2

Amortissements des écarts d'évaluation et d'acquisition

	déc. -15	déc. -16	
	Cumuls Antérieurs	Dotations	Reprises
Entités sous contrôle			
- FOSA	503	15	0
- ASTREE	2 729	253	0
- PLAC TUNISIE	270	28	0
- CARTHAGO	2 633	352	0
- SCAN	2 104	150	0
Total	8 239	798	0

6.2. Notes sur les passifs :

Note P1

PA1 - Banque Centrale et CCP

	déc. -16	déc. -15
Dépôts a vue	0	0
Banque Centrale	0	0
CCP	0	0
Emprunt auprès de la Banque Centrale	415 000	425 000
Emprunts en dinars	415 000	425 000
Emprunts en devises	0	0
Dettes rattachées	247	151
Total PA1 - Banque Centrale et CCP	415 247	425 151

Note P2

PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

	déc.-16	déc.-15
Dépôts à vue des établissements financiers	19 571	30 467
Banques et correspondants étrangers	13 930	21 680
Organismes financiers spécialisés	5 641	8 787
Emprunts auprès des établissements financiers	46 946	105 630
Emprunts en dinars	0	200
Emprunts en devises	46 946	105 430
Dettes rattachées	56	133
Total PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	66 573	136 230

Ce poste comprend les dépôts de la clientèle autre que les établissements bancaires, qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des obligations ou tout autre titre similaire.

Note P3

PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle

	déc.-16	déc.-15
Comptes à vue	1 051 297	954 905
Comptes d'épargne	965 561	807 055
Comptes spéciaux d'épargne	947 033	789 891
Autres comptes d'épargne	18 528	17 164
Dépôts à terme	949 466	906 570
Comptes à terme	542 141	531 116
Bons de caisse	22 825	24 954
Certificats de dépôts	384 500	350 500
Autres sommes dues à la clientèle	67 732	57 555
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	19 746	18 102
Total PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	3 053 802	2 744 186

Note P4

PA4 - Emprunts et ressources spéciales

	déc.-16	déc.-15
Ressources extérieures	225 369	138 268
Ressources budgétaires	4 640	4 646
Dettes rattachées	973	956
Total PA4 - Emprunts et ressources spéciales	230 982	143 870

Note P5

PA5 - Autres passifs

	déc.-16	déc.-15
Comptes de régularisation	61 530	87 478
Compensation à régler	46 299	74 992
Comptes d'ajustement devises	1 613	539
Agios, Crédits à régulariser et divers	13 617	11 947
Provisions	22 516	24 665
Provisions pour risques et charges diverses	14 960	14 446
Provisions pour congés payés	2 097	1 958
Provisions pour créances en hors bilan	5 460	8 260
Créditeurs divers	126 430	112 108
Créditeurs / opérations d'impôt	17 665	4 697
Créditeurs / Opérations CNSS & Assurance	3 413	3 106
Créditeurs / Opérations BCT	384	382
Créditeurs / opérations avec le personnel	10 369	9 629
Créditeurs / opérations sur titres	8 621	6 965
Chèques à payer	6 214	7 460
Autres Créditeurs	75 951	74 202
Ajustement IG autres créances / dettes courantes	3 812	5 668
Total PA5 - Autres passifs	210 475	224 251

Les provisions de 2015 incluent un montant de 6.486 mille dinars relative à la cotisation à la CNSS dont la banque a été soumise pour les exercices 2011, 2012 et 2013, et ce, suite à la vérification approfondie ayant eu lieu en 2014.

Note P6

Provisions techniques des entreprises d'assurance

	déc.-16	déc.-15
Provisions pour primes non acquises Non Vie	30 479	29 777
Provisions d'assurances Vie	95 396	77 106
Provisions pour sinistres Vie	2 733	2 347
Provisions pour sinistres Non Vie	105 455	103 051
Provisions pour Participation aux Bénéfices Vie	1 298	1 482
Provisions pour participation aux bénéfices Non Vie	1 590	1 947
Provisions pour égalisation et équilibrage non Vie	282	2
Autres provisions techniques Vie	54	236
Autres Provisions techniques non Vie	2 910	2 847
Total Provisions techniques des entreprises d'assurance	240 196	218 796

Il s'agit de l'ensemble des provisions évaluées par les entreprises d'assurance et/ou de réassurance suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation.

6.3. Notes sur les capitaux propres :

Note C1

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Actions propres	Réserves Consolidés	Résultat de la période	Capitaux propres Part du groupe
Situation a l'ouverture de l'exercice 2016 12	150 000	-4 660	474 771	84 241	704 351
Affectation du résultat de l'exercice N-1	0	0	84 241	-84 241	0
Dividendes versés	0	0	-43 624	0	-43 624
Part du groupe dans le résultat	0	0	0	98 588	98 588
Autres mouvements	0	-880	0	0	-880
Variation capital	30 000	0	-30 000	0	0
Variation périmètre	0	0	2 730	0	2 730
Situation à la clôture de l'exercice 2016 12	180 000	-5 541	488 118	98 588	761 165

7. Notes sur l'état de résultat :

Note R1

PR1 - Intérêts et revenus assimilés

	déc. 16	déc. 15
Produits sur opérations interbancaires	1 021	835
Produits sur opérations avec la clientèle	257 477	247 368
Revenus des opérations de crédit	213 780	203 631
Revenus des comptes débiteurs	31 026	32 835
Commissions sur avals et cautions	4 199	3 865
Report déport sur change a terme	4 854	4 333
Produits sur opérations de leasing	3 619	2 703
Total PR1 - Intérêts et revenus assimilés	258 499	248 203

Note R2

PR2 - Commissions (Produits)

	déc. 16	déc. 15
Commissions sur comptes	12 800	9 738
Opérations guichet et opérations diverses	2 422	2 228
Opérations sur titres	3 909	4 350
Opérations avec l'étranger	5 186	5 400
Commissions sur moyens de paiement	11 100	9 970
Commissions de gestion	13 373	12 208
Total PR2 - Commissions (Produits)	48 790	43 894

Note R3

PR3 - Gains sur portefeuille commercial et opérations de change

	déc.-16	déc.-15
Gains nets sur titres de transaction	15 154	15 089
Intérêts/Titres de transaction	14 134	14 249
Etalement en produit de la décote sur titres de transaction	-632	159
Plus value de cession/Titres de transaction	1 652	682
Gains nets sur titres de placement	0	0
Dividendes/Titres de Placement	0	0
Etalement en produit de la décote sur titres de placement	0	0
Plus value de cession/Titres de placement	0	0
Gains nets sur opérations de change	15 388	11 171
Difference de change sur opérations monétiques	-46	-16
Produits sur change manuel	2 920	2 511
Produits sur opérations de change en compte	11 754	7 561
Benefices sur opérations de change à terme	760	1 116
Total PR3 - Gains sur portefeuille commercial et opérations de change	30 542	26 260

Note R4

PR4 - Revenu du portefeuille d'investissement

	déc.-16	déc.-15
Revenus des obligations	5 994	10 158
Revenus des titres de participation	12 529	3 783
Revenus des parts dans les entreprises associées	0	0
Revenus des parts dans les Co-Entreprises	0	2
Revenus des parts dans les entreprises liées	0	4
Effets des éliminations Dividendes	0	3
Total PR4 - Revenu du portefeuille d'investissement	18 524	13 950

Note R5

CH1 - Charges d'intérêts

	déc.-16	déc.-15
Charges sur opérations interbancaires	19 775	21 072
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	98 261	97 853
Intérêts sur emprunts et ressources spéciales	8 751	6 656
Total CH1 - Charges d'intérêts	126 787	125 581

Note R6

CH2 - Commissions encourues

	déc.-16	déc.-15
Commission d'aval sur opération de refinancement	95	84
Charges sur opérations de retrait monétique	375	612
Frais d'interchange emis	451	354
Autres commissions	75	90
Total CH2 - Commissions encourues	996	1 139

Note R7

Marge nette des activités d'assurance

	déc.-16	déc.-15
Resultat Technique de l'Assurance Non Vie	12 618	9 465
Résultat Technique de l'Assurance Vie	4 444	4 097
Resultat technique	17 062	13 562
Produits des placements Assurance Non Vie	9 290	12 777
Charges des placements de l'Assurance Non Vie	-4 026	-5 879
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie	-5 596	-4 155
Autres produits non techniques	2 998	232
Autres charges non techniques	-4 001	-17
Marge intégrable	15 728	16 520
Elimination des opérations intra-Groupe	-2 388	-8 459
Marge nette des entreprises d'assurance	13 339	8 061

Note R8

PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs

	déc.-16	déc.-15
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances	20 231	28 531
Dotations nettes aux provisions pour passifs	830	-230
Pertes sur créances irrécouvrables	1 337	396
Récupération sur créances comptabilisées en pertes	-324	-320
Total PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs	22 073	28 377

Note R9

PR6/CH5 - Dotations aux provisions et correction de valeur sur portefeuille d'investissement

	déc.-16	déc.-15
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres en portefeuille	5 476	8 940
Pertes subies sur les titres en portefeuille	1 814	431
Plus values réalisées sur titres en portefeuille	-2 169	-1 109
Frais de gestion du portefeuille	1 350	68
Total PR6/CH5 - Dotations aux provisions et correction de valeur sur portefeuille d'investissement	6 471	8 330

Note R10

CH6 - Frais du personnel

	déc.-16	déc.-15
Charges de fonctionnement	42 977	40 231
Masse salariale	33 879	31 658
Charges sociales	8 420	7 935
Charges fiscales (TFP, FOPROLOS)	677	638
Autres Frais liés au personnel	13 241	11 900
Régime d'intéressement	10 032	9 068
Prime départ a la retraite	912	861
Divers	2 297	1 971
Récupération sur personnel en détachement	-1 148	-1 118
Total CH6 - Frais du personnel	55 070	51 013

Note R11

CH7 - Charges d'exploitation

	déc.-16	déc.-15
Télécommunication & courriers	2 075	1 934
Maintenance et entretien	2 598	2 448
Services externes d'exploitation	2 099	3 143
Achat de biens consommables	5 592	4 986
Communication, marketing et documentation	1 270	1 153
Assurance, Droits et taxes	1 383	1 245
Jetons de présence au conseil d'administration	468	462
Autres services extérieurs	2 326	2 427
Ajustements Produits et charges intra-groupe	-96	-55
Total CH7 - Charges d'exploitation	17 715	17 742

Note R12

CH8 - Dotations aux amortissements

	déc.-16	déc.-15
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 549	4 311
Dotations aux amortissements des immobilisations Corporelles	6 033	6 558
Total CH8 - Dotations aux amortissements	10 581	10 869

8. Notes sur l'état des flux de trésorerie :

Note F1

Flux de trésorerie consolidé

	<u>Var. Trésorerie Filiales</u>	<u>BT</u>	<u>Secteur Financier</u>	<u>Autres Secteurs</u>	<u>déc.-16</u>	<u>déc.-15</u>
Activités d'exploitation						
Depôts / retraits de dépôts de la clientèle	103	-71 954			-71 851	-71 807
Trésorerie groupe						
Incidence des variations des taux de change					-201	-21
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		91 189	9 635	-2 075	95 751	103 477
<i>Dont trésorerie chez la Banque de Tunisie</i>			5 088	(2 091)	2 997	7 185
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		202 462	12 207	26	210 342	95 751
<i>Trésorerie groupe chez la Banque de Tunisie</i>			4 967	(614)	4 353	2 997

La situation de la trésorerie de début et de fin de période des comptes bancaires ouverts chez la BT est mentionnée en marge. La variation de ces comptes a été éliminée par la variation de la rubrique dépôts et retraits de la clientèle.

9. Contribution par unité dans le résultat consolidé :

Secteur Financier				Autres secteurs				
<u>Activité Bancaire</u>	<u>Assurance</u>	<u>Gestion de portefeuille de valeurs mobilières</u>	<u>Autres</u>	<u>Immobilière</u>	<u>Promotion Touristique</u>	<u>déc.-16</u>	<u>déc.-15</u>	

Quote-Part dans les sociétés intégrées globalement

BT	90 287						90 287	76 892
ASTREE		5 108					5 108	4 360
FOSA					52		52	63
GITSA					68		68	57
GITSARL					-4		-4	-1
CARTHAGO						171	171	1 876
SCAN						-334	-334	-350
SPCB					608		608	523
GPT			229				229	-372
PT			639				639	445
SBT				96			96	183
BT SICAR				-46			-46	-37
TFT				12			12	12
SPPI				278			278	77
Total	90 287	5 108	868	340	725	-163	97 166	83 728

Quote-Part dans les sociétés mises en équivalence

SVCR			327				327	-136
SVRD			1 095				1 095	649
Total	0	0	1 422	0	0	0	1 422	513
Total Résultat	90 287	5 108	2 290	340	725	-163	98 588	84 241

10. Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 22 février 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.